



VENDREDI 29 JANVIER 1993

No 35266 - 113e année  
 J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Fax: 039/210 360  
 Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310  
 Rédaction: 039/210 210  
 Abonnements: 039/210 311  
 Annonces Publicitas: 039/210 410



Londres

### L'IRA rompt sa trêve

La «trêve de Noël» de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) qui tenait depuis le 22 décembre dernier à Londres semble avoir pris fin. Un attentat imputé à l'organisation séparatiste a fait quatre blessés hier matin devant le grand magasin Harrods.

Page 4

Bosnie

### Toujours la guerre

Un accord de paix sur la Bosnie-Herzégovine pourrait être conclu dès ce week-end, a déclaré hier à Genève le leader des Serbes de Bosnie Radovan Karadzic. Il a été immédiatement démenti par les négociateurs bosniaques.

Page 4

Bonus d'investissement

### Du travail pour les Suisses

Le bonus d'investissement proposé par la commission de l'économie et des redevances du Conseil national permettrait de créer 10.000 à 11.000 places de travail dans la branche du bâtiment. Cette évaluation émane du rapport établi par deux départements fédéraux sur mandat du Conseil fédéral pour peser les avantages et les inconvénients de ce projet.

Page 6

Tribunal de Boudry

### Braconner n'est pas chasser!

Il a tiré un chamois dans une réserve, avec une arme de poing à lunette et silencieux, depuis sa voiture... C'est sa «folie» des cinquante ans. Il la reconnaît. Mais il conteste les aveux de son «chauffeur» pour d'autres actes de braconnage. Malgré les quelque 383 trophées découverts chez lui.

Page 17

## La Cour suprême israélienne confirme les expulsions des 400 Palestiniens

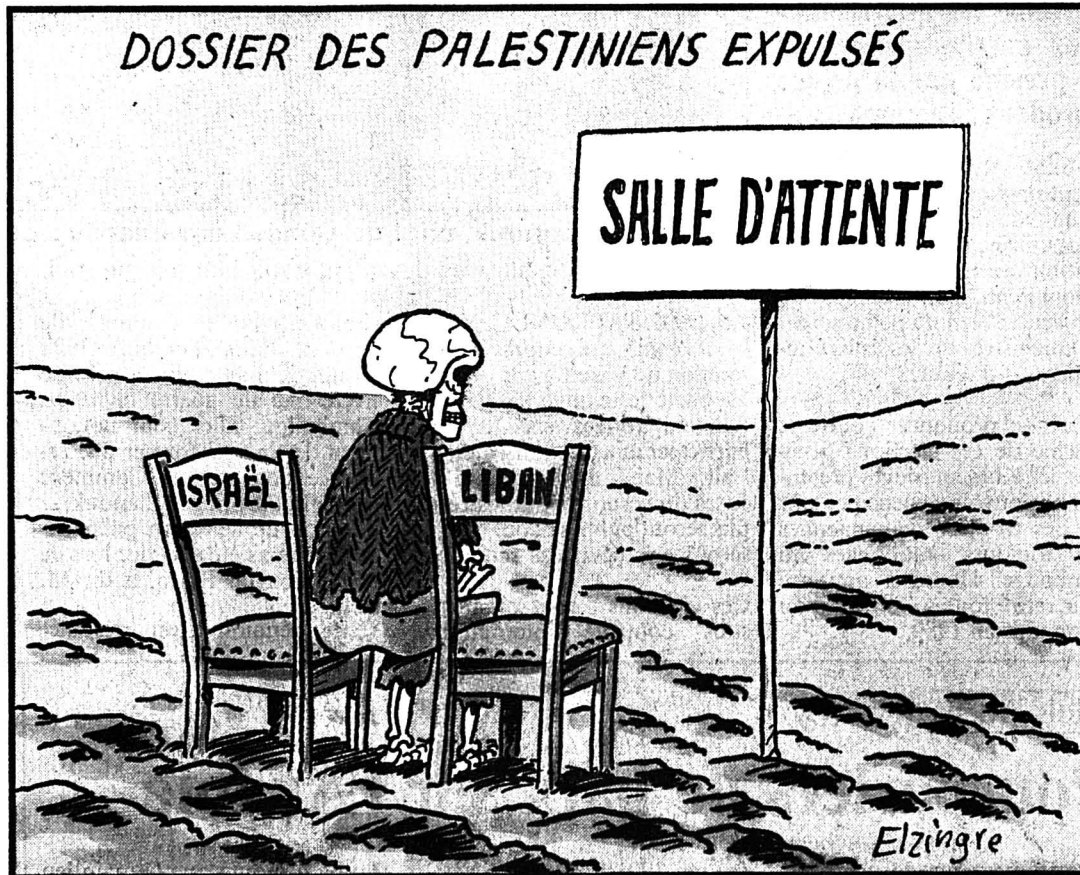
# Un drame sans retour

La Cour suprême israélienne a approuvé hier à l'unanimité l'expulsion par le gouvernement des quelque 400 Palestiniens vers le Liban et a rejeté la demande de leur retour. Ce verdict a provoqué de vives critiques notamment dans le monde arabe. Beaucoup craignent que cette décision ne signe le coup d'arrêt des négociations de paix israélo-arabes.

Selon les juges, les expulsions ont été décidées en vertu des lois d'urgence héritées du mandat britannique et leur légalité ne fait pas de doute. Désormais, les expulsés peuvent à titre individuel présenter des recours devant des commissions militaires d'appel.

Depuis l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza en 1967, la Cour a systématiquement tranché en faveur des impératifs de sécurité de l'Etat hébreu plutôt que des droits individuels dans les territoires occupés. Quatorze recours interjetés depuis 25 ans contre des expulsions ont tous été rejetés.

M. Rabin a annoncé que l'armée permettra à un représentant des bannis de présenter aujourd'hui l'ensemble des appels par écrit au point de passage de Zemraya, à la lisière nord de la «zone de sécurité». Mais le porte-parole des expulsés a aussitôt déclaré que les intéressés ne feront pas appel, car cela «signifierait reconnaître la décision de la Cour suprême». Le premier ministre Yitzhak Rabin avait décidé le 17 décembre dernier d'expulser 415 Palestiniens soupçonnés d'être des membres ou des sympathisants des mouvements intégristes du Hamas et du Jihad islamique à la suite de



l'assassinat d'un garde-frontière israélien.

#### SATISFACTION

M. Rabin s'est félicité de la décision de la Cour suprême: «Nous avons la conscience tranquille et le droit pour nous. Mais il nous reste désormais à faire face aux conséquences de notre action dans l'arène internationale et particulièrement à l'ONU, qui est un terrain inconfortable pour Israël», a déclaré M. Rabin. Il s'est dit cependant convaincu que l'administration américaine de M. Bill Clinton ne permettra pas l'adoption de sanctions contre Israël par le Conseil de sécurité.

Le gouvernement britannique a annoncé hier qu'il exercerait des pressions sur Israël pour le

forcer à revenir sur sa décision d'expulsion des Palestiniens. «Il est maintenant nécessaire d'exercer des pressions persuasives sur Israël», a déclaré le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, devant la commission des Affaires étrangères de la chambre des Communes.

La Jordanie a condamné le verdict de la Cour. «Cette décision relève de la politique d'injustice et d'oppression à l'égard du peuple palestinien menée avec obstination par Israël», a déclaré le premier ministre jordanien.

Le gouvernement libanais a lui aussi dénoncé cette décision. Selon lui, elle bafoue les droits des Palestiniens ainsi que le processus de paix israélo-arabe. Mais la crédibilité des Nations

Unies est aussi en jeu, a poursuivi le chef de la diplomatie libanaise. «La non-application de la résolution 799 ouvre la porte au non-respect de ce type de résolutions par d'autres pays dans l'avenir», a-t-il dit.

#### L'OLP VEUT DES SANCTIONS

L'OLP a annoncé hier à Tunis avoir engagé les contacts nécessaires pour une réunion «urgente» du Conseil de sécurité de l'ONU afin que celui-ci prenne «des mesures et les sanctions» adéquates contre Israël. La centrale palestinienne indique qu'elle demandera aussi «une réunion urgente» des ministres arabes des Affaires étrangères pour examiner cette question.

(ats, afp, reuter)

Shimon Peres en visite officielle à Berne

## René Felber: «inacceptable»

Recevant hier son homologue israélien Shimon Peres, le chef du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), René Felber, a répété que la Suisse considérait comme «inacceptable» l'expulsion des 415 Palestiniens des territoires occupés. M. Peres effectuait une visite officielle à Berne avant de se rendre au Forum économique international de Davos.

Berne

François NUSSBAUM

Selon le porte-parole du DFAE, René Felber a précisé que cette mesure constituait une «violation flagrante et grave» de la quatrième Convention de Genève sur la protection des civils.

Il a demandé une nouvelle fois de «permettre le retour des expulsés». Dans l'immédiat, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) «doit pouvoir remplir pleinement sa mission de protection et d'assistance» auprès d'eux.

#### PAÏX EN DANGER

La Suisse attache une grande importance au processus de paix engagé à Madrid en 1991, a souligné René Felber. Ce processus «risque aujourd'hui d'être mis en cause», alors qu'il représente «une occasion à saisir qui ne se renouvelera pas facilement».

Lors d'une conférence de presse, Shimon Peres a estimé que les expulsions ne violaient pas les conventions de Genève,

dans la mesure où elles sont limitées dans le temps. En outre, le jugement d'hier de la Cour suprême israélienne - qui sera respecté par l'Etat hébreu - est ouvert aux recours individuels.

#### SANCTIONS IMPROBABLES

Il s'est dit convaincu qu'«aucune sanction ne serait décrétée» contre l'Etat hébreu, malgré les exigences du Conseil de sécurité. Principalement parce que les expulsions ne mettent pas en danger le processus de paix. D'éventuelles sanctions seraient, elles, des «sanctions contre la paix», a-t-il affirmé.

«Nous ne faisons qu'éclaircir le terrain qui mène à la paix», a expliqué M. Peres, alors que les

expulsés, liés au groupe Hamas de résistance islamique, font tout pour torpiller le processus. Mais il s'est déclaré prêt à discuter avec toute autorité gouvernementale palestinienne légitimement élue dans les territoires occupés.

#### LA QUESTION DE L'EAU

Sur le plan bilatéral, le ministre israélien a proposé à la Suisse un accord réglant la double imposition fiscale et un accord sur la protection des investissements. M. Peres souhaite par ailleurs un renforcement du rôle de la Suisse dans le volet multilatéral du processus de paix au Proche-Orient, notamment dans l'importante question des ressources en eau.

F.N.

#### OPINION

### Sans tambour ni trompette

La justice militaire est à la justice ce que la musique militaire est à la musique...

Le bannissement, sans jugement, de 400 Palestiniens, qui croupissent depuis des semaines à la frontière est d'Israël, en est une nouvelle illustration.

Pourtant, si l'on n'espérait rien d'autre de politiciens et d'officiers autorisés à faire joujou avec des lois d'urgence, le manque d'oreille musicale de la Cour suprême israélienne déçoit. On peut ne pas être mélomane et ne pas se mettre au garde-à-vous en entendant sonner le clairon.

Le pas de clerc opéré par des grands juges qui annulent l'ordre général d'expulsion pour le transformer en bannissements individuels est d'une parfaite hypocrisie. Tout comme la «généreuse» décision d'autoriser les bannis à présenter chacun un recours devant des... commissions militaires d'appel! Ce qui équivaut à demander aux victimes de faire allégeance à leurs bourreaux.

Cette parodie de justice a été dénoncée hier à juste titre par le conseiller fédéral René Felber lors de son entrevue avec Shimon Peres. Cela n'a pas empêché ce dernier, au nom de la solidarité gouvernementale plus que par conviction personnelle, d'abuser de la langue de bois pour justifier cette mesure stupide.

Stupide parce qu'au-delà de la violation du droit international, ces expulsions constituent manifestement une erreur de jugement politique.

D'abord, on voit mal quel avantage Israël peut retirer à mettre ainsi en péril les actuelles négociations de paix pour le seul plaisir d'une action, certes appréciée de l'opinion publique israélienne, mais totalement inefficace contre l'Intifada.

Plus grave, elle indique que les travaillistes ne sont apparemment pas plus capables que les conservateurs d'admettre que les Palestiniens sont des interlocuteurs à part entière. C'est à dire incontournable.

Un aveuglement et un complexe de supériorité qui plus que tout autre élément de ce dossier complexe rendent les espoirs de paix réelle utopiques.

A preuve l'étonnante confiance de M. Rabin dans cette affaire lorsqu'il estime «impensable que le président Clinton ne s'oppose pas à des sanctions contre Israël».

On veut croire que le nouveau dirigeant américain aura le courage d'ouvrir les yeux au premier ministre israélien.

Roland GRAF

TOYOTA UNE NOUVELLE SÉRIE SPÉCIALE ES CARINA 1.6 et 2.0  
 GRATUIT! SERVICE + ENTRETIEN DURANT 3 ANS OU 100 000 km  
 Offre valable dès le 1er février 1993

Centre de vente  
 TOYOTA

Av. Léopold-Robert 117  
 La Chaux-de-Fonds 039/23 64 44

132-12003

## Cambodge

## Les élections sont planifiées

Les élections législatives au Cambodge auront lieu du 23 au 25 mai, a annoncé hier à Pékin le porte-parole de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC), Eric Falt. La date du scrutin a été arrêtée lors d'une réunion du Conseil national suprême (CNS), qui regroupe les quatre factions cambodgiennes et est présidé par le prince Norodom Sihanouk.

Les quatre factions du CNS ont accepté la date de ces élections, a ajouté M. Falt. Les Khmers rouges, principale faction d'opposition au gouvernement de Phnom Penh, n'ont pas présenté d'objection bien qu'ils ne soient pas enregistrés sur les listes électorales, a-t-il ajouté.

Sans se prononcer contre le principe de ces élections générales, les Khmers rouges prétendent ne pouvoir y participer tant que des troupes vietnamiennes sont toujours stationnées au Cambodge. Hanoi a annoncé avoir retiré toutes ses forces du Cambodge en 1989.



Le prince Sihanouk, chef du Conseil national suprême

Les élections législatives devraient avoir lieu à la fin mai.

(AFP/Keystone)

Le chef de l'APRONUC, Yasushi Akashi, qui coprésidait la réunion de Pékin, a indiqué que «la porte reste ouverte» pour les Khmers rouges s'ils désirent participer aux élections, a dit M. Falt. Mais, a-t-il ajouté, les dates du scrutin, dont les résultats seront publiés début juin, ne seront en aucun cas modifiées.

Ces élections seront organisées sous contrôle international,

conformément aux accords de paix de Paris d'octobre 1991 destinés à mettre fin à près de treize ans de guerre civile au Cambodge. Elles sont notamment destinées à former une assemblée constituante. Comme le souhaitait le prince Sihanouk, la question de l'élection présidentielle n'a pas été abordée lors de la réunion de Pékin, a dit M. Falt.

Cette réunion s'est déroulée

dans la résidence du prince Sihanouk, qui se trouve à Pékin depuis plus de deux mois pour un traitement médical. Outre les deux pays coprésidents de la Conférence internationale sur le Cambodge (France et Indonésie), les ambassadeurs à Phnom Penh des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie) y assistaient. (ats)

**29.1.1947** - Les Etats-Unis renoncent à leur rôle de médiateur en Chine.  
**29.1.1949** - Londres reconnaît de facto le nouvel Etat d'Israël.  
**29.1.1964** - Le Panama fait état devant l'Organisation des Etats américains d'une agression de la part des Etats-Unis.

## BRÈVES

Municipales au Pérou  
Sécurité renforcée

Les forces de sécurité péruviennes ont renforcé mercredi soir les mesures de sécurité à la veille d'une «grève armée» à laquelle a appelé le mouvement maoïste du Sentier lumineux pour entraver les élections municipales qui auront lieu aujourd'hui. Selon le président Fujimori, cette mesure vise à permettre aux électeurs de se rendre dans leurs provinces, où ils sont inscrits sur les listes électorales.

Armée américaine  
Clinton décidé

Le président Bill Clinton est prêt à lever immédiatement l'interdit frappant les homosexuels dans l'armée, malgré la bataille qu'il aura sans doute à livrer avec le Congrès sur cette question. Un ordre exécutif provisoire était attendu hier dans le cadre d'un plan en deux semaines devant aboutir dans six mois à un décret présidentiel.

Maison-Blanche  
Médecin congédié

Le président Clinton a congédié le médecin de la Maison-Blanche et nommera à la place son praticien personnel, a annoncé hier Dee Dee Myers, porte-parole de la Maison-Blanche. Traditionnellement, en effet, chaque président choisit son médecin.

Lomé  
Retour au calme

Un calme précaire se maintenait dans les rues de Lomé hier, trois jours après la sanglante répression policière qui a fait au moins 16 morts et plusieurs dizaines de blessés lors d'une manifestation de l'opposition. Après deux jours de manifestations et de barricades dans plusieurs quartiers populaires, aucun trouble n'était signalé en milieu de matinée.

Suisse au Sri Lanka  
Libéré

Le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) a confirmé hier qu'un ressortissant suisse avait été provisoirement détenu par la police sri lankaise. Accusé de contact avec les rebelles séparatistes tamouls, l'homme a été remis mercredi en liberté. Selon la police, il devrait être expulsé ces prochains jours.

## Addis-Abeba

## Pourparlers de paix sur l'Angola

Des représentants du gouvernement angolais et de l'UNITA se sont retrouvés hier matin à Addis-Abeba pour des négociations sous l'égide de l'ONU, visant à mettre fin à la guerre civile.

Selon l'ONU, les délégations sont convenues d'un ordre de jour pour leurs pourparlers, qui doivent durer trois jours: libération des prisonniers, entrée en vigueur d'un cessez-le-feu, application du plan de paix de mai 1991, définition du rôle de l'ONU.

Plusieurs millions d'Angolais sont menacés de famine en raison des combats, soulignent les Nations Unies. L'accord de paix

de mai 1991 avait mis fin à 16 ans de guerre civile et débouché sur l'organisation d'élections, en septembre 1992. L'UNITA (Mouvement pour l'indépendance totale de l'Angola) a contesté les résultats du scrutin et les combats ont repris.

PRETORIA  
S'EN MÊLE

De son côté, le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Pik Botha, a exhorté hier le Conseil de sécurité à déterminer «une action décisive et urgente» en Angola afin d'éviter «un désastre» dans ce pays. Dans une lettre ouverte adressée au secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali, M.

Botha a ajouté que le maintien de la présence des Nations Unies en Angola est «d'une importance extrême».

«Le gouvernement sud-africain estime que la seule voie possible actuellement en Angola est celle proposée par le Conseil de sécurité, à savoir que les deux parties s'engagent immédiatement dans un dialogue, sous les auspices des Nations Unies», a ajouté M. Botha. Dans sa lettre à M. Boutros-Ghali, M. Botha ajoute: «Vos efforts ainsi que les décisions appropriées du Conseil de sécurité doivent recevoir un soutien concret de la communauté internationale, et notamment de l'Afrique».

(ap, ats)

## Sahara occidental

L'ONU  
change de cap

Le secrétaire général des Nations Unies, Boutros Boutros-Ghali, envisage d'imposer un référendum organisé en fonction de modalités définies par l'ONU pour régler la question du Sahara occidental. Estimant que les négociations avec les belligérants, le Maroc et le Front Polisario, se sont révélées infructueuses, il a présenté hier un rapport au Conseil de sécurité qui propose trois options.

La plus vraisemblable serait la «mise en œuvre» d'un plan défini par les Nations Unies en décembre 1991 suivant des critères électoraux qui favorise le Maroc. Mais de source proche du Conseil de sécurité, on pense que la démarche du secrétaire général aboutira probablement à fixer une date butoir à l'organisation cette année d'un référendum. Le scrutin serait suivi d'une nouvelle session de pourparlers sur des contentieux particuliers entre le Maroc et le Front Polisario. Ce dernier poursuit depuis 15 ans une guérilla contre le Maroc qui exerce sa souveraineté sur le Sahara occidental. (ats)

## Troubles au Zaïre

Diplomate  
français tué

L'ambassadeur de France au Zaïre Philippe Bernard a été tué hier par une balle perdue à Kinshasa, la capitale zaïroise où des groupes de militaires armés sillonnent les rues en tirant des coups de feu.

M. Bernard était âgé de 61 ans. Il a été victime d'une balle perdue alors que des troubles agitent la capitale depuis le milieu de la journée, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

A Kinshasa, rapportaient des témoins, les groupes de soldats ont tiré des coups de feu en l'air et ont pillé des magasins et habitations appartenant à des étrangers dans le centre de la ville. Le ministre belge des Affaires étrangères Willy Claes a expliqué à la télévision belge que les troubles ont pour origine le mécontentement de soldats protestant contre le paiement de leur solde en billets de 5 millions de zaïres, refusés par de nombreux commerçants. Ce n'est pas la première fois que les soldats zaïrois protestent violemment contre le gouvernement. (ap)

## Afghanistan

Bilan russe  
publié

L'intervention de Moscou en Afghanistan a fait en dix ans (1979-1989) 14.453 morts dans l'armée soviétique, selon les chiffres officiels révélés pour la première fois dans un livre qui vient de paraître en Russie.

L'ouvrage qui donne le bilan de toutes les interventions de l'armée soviétique à l'extérieur du pays, indique que 299 soldats et officiers soviétiques sont morts pendant la guerre de Corée de 1950 à 1953. La répression par l'armée soviétique de la révolution hongroise de 1956 a fait 720 morts et disparus ainsi que 1540 blessés parmi les militaires. En Tchécoslovaquie, l'intervention des forces du Pacte de Varsovie contre l'expérience de «socialisme à visage humain» a coûté la vie à 10 soldats et un officier soviétiques du 21 août au 20 octobre 1968, sans compter 85 militaires tués accidentellement selon l'explication officielle. 87 ont été blessés. L'intervention extérieure la plus coûteuse en vies humaines a été la guerre d'Afghanistan avec 14.453 morts. (ats)

## Afrique du Sud

Différend  
surmonté

Le gouvernement sud-africain et le Parti de la liberté Inkhata à majorité zoulou ont surmonté des différends mercredi et sont convenus de se rencontrer à nouveau au Cap le 8 février.

Roelf Meyer, qui représentait le gouvernement, et Frank Mdlalose, président de l'Inkhata, se sont entretenus cinq heures durant pour désamorcer une querelle qui avait éclaté la semaine dernière au cours de laquelle les deux parties s'étaient mutuellement accusées de racisme et d'incompétence.

Le mouvement zoulou a cependant estimé que les négociations multipartites pour la démocratie devaient reprendre sur de nouvelles bases, sans tenir compte d'accords provisoires conclus précédemment sur un gouvernement de l'après-apartheid.

Le gouvernement sud-africain et le Congrès national africain (ANC) avaient clos mardi quatre jours de pourparlers bilatéraux sur une note optimiste. (ats)

## Japon

Téléphone  
traducteur

«Moshi-moshi», a dit l'ingénieur japonais au téléphone à Tokyo. Huit secondes plus tard, un ordinateur à Pittsburgh branché sur le téléphone synthétisait l'équivalent en anglais: «Hello».

Cette liaison réalisée hier, avec aussi la participation d'une troisième langue, l'allemand, marquait la première utilisation expérimentale d'un système de traduction automatique des conversations téléphoniques sur un appel international. Ce système permet à un interlocuteur de téléphoner dans une langue tandis que son correspondant à l'autre bout du fil entend la traduction de ses propos. (ap)

## Eltsine en Inde

Accord  
sur la dette

L'Inde et la Russie sont parvenues à un accord hier sur la question de la dette indienne à la Russie, a annoncé le président russe Boris Eltsine à New Delhi. «Je peux annoncer que la question est réglée. Il n'y a plus de problèmes», a déclaré M. Eltsine devant des industriels indiens. Il n'a cependant pas apporté de précisions sur les modalités de l'accord conclu lors de ses entretiens avec le premier ministre, Narasimha Rao.

Moscou et New Delhi étaient en désaccord sur le taux à fixer pour l'évaluation de la dette indienne, après la chute du rouble. La dette s'élève, selon les experts indiens, à quelque 12,3 milliards de dollars, selon le taux prévu par le protocole de 1978 qui fixait la parité entre les devises indienne et russe à 31 roupies contre un rouble.

M. Eltsine, est arrivé mercredi pour une visite officielle de trois jours destinée à relancer la collaboration qui prévalait à l'époque de l'URSS, a regretté la chute du volume des échanges de ces dernières années entre les deux pays, passe à 1,4 milliard de dollars en 1992, comparé aux 5,5 milliards de dollars en 1990.

## MOTS DOUX POUR PÉKIN

«Nous attendons 2,2 milliards pour 1993, et 3,5 milliards pour 1994», a affirmé M. Eltsine. Il a confirmé que le nouveau traité d'amitié et de coopération entre l'Inde et la Russie, qui remplace le traité de 1971 avec l'URSS, serait signé hier sans la clause d'assistance mutuelle en cas d'agression contre un des deux pays. «Nous ne voulons plus que nos relations soient dirigées contre un pays tiers», a-t-il ajouté, faisant explicitement référence à la Chine.

Il a ajouté que «nous aiderons l'Inde à garantir sa sécurité». M. Eltsine a ensuite abordé la question du Cachemire, que se disputent l'Inde et le Pakistan depuis leur indépendance en 1947, et secoué par un violent séparatisme dans sa partie indienne. «Le problème du Cachemire doit être réglé par la volonté de l'Inde», a-t-il dit. (ats)

## Billevesées

Un lieutenant-colonel de réserve qui vantait ses «faits d'armes» au Vietnam et réclamait en récompense les médailles du combattant et de prisonnier de guerre, vient d'être démasqué par la justice 20 ans après la fin du conflit. Il risque une peine de prison et de lourdes amendes pour ses mensonges.



Gary Locks, 49 ans, admiré depuis de longues années par ses concitoyens de Fairborn (Ohio) comme un héros du Vietnam, avait en fait échafaudé une histoire digne des meilleurs romans de guerre.

Selon lui, tout avait commencé un jour de 1968 dans la jungle du Laos, quand au retour d'une mission aérienne, l'«opération Jeune Tigre», son avion avait été touché par l'artillerie vietnamienne. Locks décide alors de se servir de l'appareil pour une manœuvre kamikaze, réussissant lors de l'atterrissage à décapiter deux soldats ennemis avec une aile. Fait prisonnier et «sauvagement torturé», il s'échappe de sa cage en rongant les barreaux de bambou. Dans sa fuite, il rencontre une patrouille américaine, réclame un fusil M-16 et retourne tuer ses neufs gardiens.

Le faux héros a été démasqué à la suite de sa candidature à la commission fédérale pour les prisonniers. L'enquête a révélé que son récit n'était que billevesées. (ats)

# À TOUS CEUX QUI AFFIRMENT QUE LA VIE EST DE PLUS EN PLUS CHÈRE, L'OPEL CORSA DÉMONTRÉ LE CONTRAIRE.

Pour en savoir plus, passez donc voir votre distributeur Opel.

6-595

Look at Opel now!  
**OPEL**

## OFFRES D'EMPLOI

Société primeurs en gros  
cherche

**UN CHAUFFEUR  
POIDS LOURD**

pour le 1er mars 1993  
ou date à convenir.  
☎ 039/26 82 15  
Pas sérieux s'abstenir. 132-505069

...DU TONUS A VOTRE CARRIERE...

Nous recherchons :  
Dans le cadre d'une expansion  
de nos établissements...

**UN DIRECTEUR**

Vous savez :  
Gérer, motiver, animer un  
établissement ouvert aux jeunes.

Vous possédez quelques années  
d'expérience et êtes titulaire  
d'une patente.

**ENVOYEZ VOTRE DOSSIER !**

**Concept &  
Communication**  
Place du Tunnel 9 - 1005 Lausanne  
021/311 03 67 22-1716

28-512647

**CAFÉ-RESTAURANT**  
FAUSSES-BRAYES 19  
2000 NEUCHÂTEL

Pour compléter notre équipe nous  
cherchons à engager

**1 CUISINIÈRE**  
EXPÉRIMENTÉE OU AVEC CFC  
4 MIDIS PAR SEMAINE 8H30-14H30

Un esprit d'initiative et original serait  
souhaité, ainsi qu'une attirance  
certaine pour la cuisine équilibrée et  
naturelle. Ce poste conviendrait à une  
personne responsable.

FAIRE OFFRE, OU RENDEZ-VOUS AU  
038 24 63 55

**La Bohème**  
LA TOUR

Entreprise de sous-traitance horlogère, à La Chaux-de-Fonds, engage

**UN HOMME**  
(25-35 ans)  
permis valable

à former à l'adoucissage de pièces d'horlogerie. (Une expérience dans le polissage ou le satinage serait un avantage.)

Ecrire, avec curriculum vitae:  
case postale 347  
2301 La Chaux-de-Fonds 132-504011

**Police-secours:  
117**

Voulez-vous faire partie de notre équipe de  
**revendeurs pour  
La Chaux-de-Fonds et environs**

pour vendre et installer des appareils électroniques antitartre D-CALC qui font leurs preuves tous les jours (nombreuses références récentes). Statut de collaborateur indépendant.

**Nous demandons:**  
- résidence dans le secteur concerné;  
- connaissances de la vente;  
- disponibilité et engagement;  
- connaissance éventuelle d'un métier en rapport avec l'eau.

**Nous offrons:**  
- commissions de vente;  
- formation technique et commerciale;  
- appui publicitaire et technique.

Faire offres manuscrites en précisant vos motivations avec curriculum vitae et photo récente à:  
**ECŒUR SERVICES S.A.**, importateur exclusif pour la Suisse des appareils antitartre D-CALC, case postale 201, 1870 Monthey. 36-2238

Multinationale No 1 en Europe  
recherche pour le service externe  
de ses départements  
comptabilité et informatique

**REPRÉSENTANT(E)S**

- âge minimum: 28 ans  
- passionné(e) par la vente directe  
- possédant une voiture  
- disponible le soir  
- domicilié(e) dans le canton de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Tavannes

Si vous répondez à ces critères, nous vous offrons:  
- un job passionnant dans un marché en expansion  
- activité largement indépendante, uniquement sur rendez-vous  
- rémunération nettement au-dessus de la moyenne  
- formation assurée

Il s'agit de postes à plein temps Suisse(sse)s ou permis valable.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae, certificats et photo récente sous chiffres S 235-16117, ofa Orell Füssli Werbe AG, Postfach, 8610 Uster.

**SOLDES 50%**  
Tapis d'Orient  
dès Fr. 150.-

du 11 au 30 janvier 1993

**Ducommun sa**  
Tapis - Rideaux  
Bd des Eplatures 21 La Chaux-de-Fonds  
(039) 26 00 04 132-12058

**VACANCES - VOYAGES**

**Vacances en Egypte**

A. Abdelzaher MOON VALLEY VOYAGES

Au bord de la mer Rouge, à Hurghada, dans un petit-hôtel confortable.

Possibilités: plongée sous-marine et planche à voile.

**2 semaines: 1730 fr.** (vols, transferts + logement demi-pension).

Demandez notre catalogue pour d'autres propositions de voyages (circuits, croisières sur le Nil, etc.).

Tél. 038 24 52 78 Fax 038 21 28 56 28-1240/4x4

**IMMOBILIER**

A louer, Collège 15,  
La Chaux-de-Fonds

**grand local commercial  
avec vitrines**

+ superbe local en sous-sol, voûté, carrelé et chauffé, 45 m<sup>2</sup>.  
Location globale: Fr. 2300.-  
+ Fr. 200.- charges.  
☎ 039/28 22 13, privé -  
039/254 170, bureau. 132-505979

**VILLE DE NEUCHÂTEL**

Afin de compléter leurs effectifs, les hôpitaux Cadolles-Pourtalès mettent au concours:

- un poste d'infirmier(ère) diplômé(e) à 50% dans une unité de soins

- un poste d'infirmier(ère) diplômé(e) à 50% pour des remplacements planifiés

OU

- un poste d'infirmier(ère) diplômé(e) à 100% recouvrant les deux postes ci-dessus pour le service de médecine.

Si vous souhaitez:  
- exercer votre activité dans un hôpital de moyenne grandeur  
- participer activement à la vie d'une équipe  
- encadrer des élèves

Si vous possédez:  
- la volonté de donner des soins personnalisés  
- une bonne faculté d'adaptation pour effectuer des remplacements

Alors, vous êtes la personne à qui nous offrons:  
- un poste stable  
- 20 h 30 de travail par semaine à 50% ou 41 h à 100%  
- une formation continue en relation avec votre poste  
- une ambiance de travail sympathique dans le cadre d'unités de soins dont le nombre de lit varie entre 14 et 20  
- la possibilité d'avoir un encadrement personnalisé dès votre entrée dans l'établissement

Entrée en fonction: au 1er avril 1993 ou dates à convenir.

Les postes mis au concours dans l'administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes. Pour tous renseignements, s'adresser entre 8 h 15 et 9 h ou entre 16 et 17 h à M. C. Bourquin, ICS de médecine (Cadolles). ☎ 038/229 111.

Les offres écrites accompagnées des documents usuels sont à adresser à l'office du personnel des hôpitaux de la Ville, case postale 52, 2007 Neuchâtel, jusqu'au 15 février 1993. 450-854

**Logements de qualité**

**CERNIER, Henri-Calame 1**

**4 pièces**, cuisine agencée, grand balcon.  
Dès Fr. 1300.- + charges.  
Disponible tout de suite ou à convenir.

**3 pièces**, cuisine agencée. Fr. 1277.- + charges.

**LES GENEVEYS-S/COFFRANE, 1er-Mars 47/49**

**2 pièces**, véranda, cuisine agencée.  
Dès Fr. 1080.- charges comprises.  
Disponible tout de suite ou à convenir.

**3 pièces**, 87 m<sup>2</sup>, véranda, cuisine agencée.  
Disponible tout de suite ou à convenir.

**4 pièces**, 91 m<sup>2</sup>, terrasse, cheminée, cuisine agencée.  
Disponible tout de suite ou à convenir.

Tél. 038/31 90 31

**Régie F. Bernasconi & Cie**  
Clos-de-Serrières 31  
2003 Neuchâtel 28-486

**PRO SENECTUTE**

NOUS CHERCHONS  
Pour notre secrétariat régional de Neuchâtel:

**un(e) assistant(e) social(e) diplômé(e)**

d'une école d'études sociales reconnue, poste à 80%, entrée en fonction à convenir.

**Nous demandons:**  
- intérêt marqué à long terme pour le travail social individuel et de groupe avec les personnes âgées;  
- quelques années d'expérience;  
- permis de conduire et détenteur d'une voiture.

**Nous offrons:**  
- travail avec le soutien d'une équipe;  
- cours de perfectionnement;  
- conditions de travail selon normes d'une institution reconnue d'utilité publique.

Pour notre secteur vacances:

**infirmière ou infirmière-assistante diplômée à temps partiel**

pour l'accompagnement et la responsabilité sur place de six séjours par année, dont un à Nouvel-An, avec l'aide d'un(e) ou plusieurs auxiliaires.

**Nous demandons:**  
- disponibilité nécessaire;  
- intérêt pour les personnes âgées et sens des contacts;  
- capacité d'assurer de manière indépendante le bon déroulement des séjours, l'animation et les soins nécessaires au handicapés d'un des séjours;  
- connaissance de la langue allemande utile.

**Nous offrons:**  
- collaboration avec la responsable administrative du secteur;  
- collaboration sur place de stagiaires-infirmiers(ères);  
- possibilité de suivre des cours de perfectionnement;  
- salaire forfaitaire à la journée sur la base des normes cantonales Anempa.

Entrée en fonction: le 1er avril 1993 ou à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, diplômes et certificats, jusqu'au 12 février 1993 à la DIRECTION DE PRO SENECTUTE, case postale 245, 2301 La Chaux-de-Fonds. 132-12278

**AVIS OFFICIEL**

**MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957

**Met à l'enquête publique** le projet présenté par les bureaux d'architecture G.-H. Haefeli & R. & P. Studer SA, à La Chaux-de-Fonds, au nom de **BIERI & GRISONI SA** pour la construction de deux bâtiments de villas-terrasses, avec ascenseur et garage souterrain, situé sur les articles 3502 et 3503 du cadastre des Eplatures, chemin de Flore 5-7-9.

Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 3e étage, passage Léopold-Robert 3, La Chaux-de-Fonds, du 22 janvier au 5 février 1993.

Toute personne estimant son droit d'opposition justifié, adressera par lettre recommandée sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus.

CONSEIL COMMUNAL  
132-12406

**SOLDES**  
Tapis de fond 10%  
Coupons 50%

du 11 au 30 janvier 1993

**Ducommun sa**  
Tapis - Rideaux  
Bd des Eplatures 21 La Chaux-de-Fonds  
(039) 26 00 04 132-12058

L'annonce, reflet vivant du marché

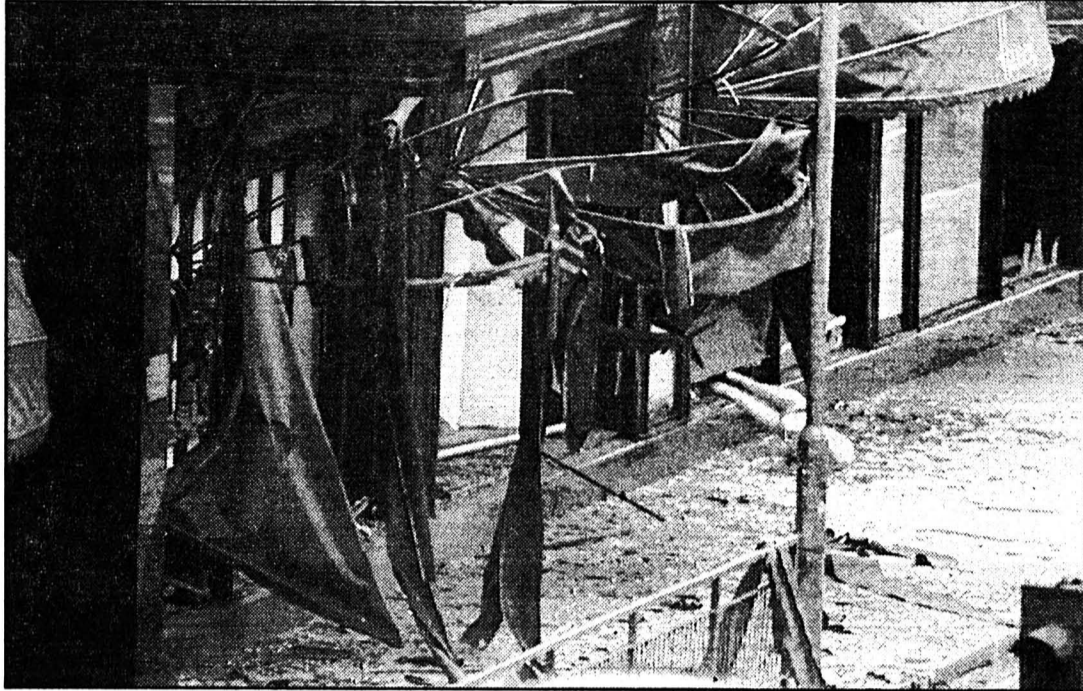
VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Nouvel attentat à Londres après un mois de répit

# L'IRA rompt sa trêve

La «trêve de Noël» de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) qui tenait depuis le 22 décembre dernier à Londres semble avoir pris fin. Un attentat imputé à l'organisation séparatiste a fait quatre blessés hier matin devant le grand magasin Harrods. Cette explosion rappelle aux Londoniens l'attentat de 1983 qui avait fait six morts et 93 blessés dans ce magasin chic du quartier commerçant de Knightsbridge.

Deux femmes ont été soignées pour des coupures provoquées par des éclats de verre, un homme pour «choc», après l'explosion d'une bombe de faible puissance devant une des entrées du magasin vers 9 h 40 locales (10 h 40 suisses). Une demi-heure auparavant, un homme à l'accent irlandais et se réclamant de l'IRA avait prévenu de la présence d'un engin, en prononçant un mot de code, une méthode généralement utilisée par l'IRA. Les procédures d'évacuation du personnel avaient été mises en place, mais le magasin n'était pas encore ouvert au public. La façade du bâtiment a été endommagée sur une dizaine de mètres, selon des témoins. Le bilan est nettement moins grave que celui du précédent attentat de l'IRA chez Harrods : le 17 décembre 1983, l'explosion de-



Le magasin Harrods à Londres, de réputation mondiale

Un attentat imputé à l'IRA a ravivé hier de sombres souvenirs.

(AP/Keystone)

vant le magasin d'une voiture piégée avait fait six morts et 93 blessés.

## PREMIERS BLESSÉS

L'attentat d'hier matin est le premier de l'année à Londres faisant des blessés. Le 6 janvier, quatre engins incendiaires avaient explosé dans le centre de la capitale britannique, causant simplement des dégâts matériels mineurs. Un autre engin incendiaire avait été désamorcé dans un magasin de confection une semaine plus tard.

La dernière explosion d'une bombe à Londres, également de faible puissance, remonte au 22

décembre, au terme d'une campagne de Noël de deux mois de l'IRA. Cette série d'attentats menée depuis le mois d'octobre avait fait en tout un mort et une vingtaine de blessés dans la capitale britannique, et plus d'une soixantaine de blessés à Manchester début décembre.

## UNITÉ DE «SERVICE ACTIF»

L'IRA avait décrété une «trêve de Noël» de trois jours à partir du 24 décembre à minuit, précisant qu'elle serait en vigueur en Irlande du Nord. De fait, l'organisation qui lutte contre la présence britannique dans les six

comtés d'Ulster avait cessé toute activité terroriste en Angleterre. L'organisation, qui a au moins une unité de «service actif» sur le sol anglais, a choisi de faire la guerre aux intérêts économiques de la Grande-Bretagne.

Ses actions, visant à désorganiser la vie de la capitale, ont généralement pour cibles des stations de métro, des centres commerciaux ou des rues très commerçantes. En pleine période des achats de Noël, deux explosions avaient ainsi paralysé pendant plusieurs heures les deux principales artères commerçantes de la capitale, Oxford Street et Regent Street. (ats)

**29 janvier 1782 - Daneil François Esprit Aubert (1782-1871) naît à Caen (Calvados). Elève de Cherubini, il fut très apprécié pour ses mélodies. Il travailla avec le librettiste Eugène Scribe. Ses œuvres les plus célèbres furent «Fra Diavolo» (1830) et «Manon Lescaut» (1856). Son chef-d'œuvre demeure «La Muette de Portici» (1828), opéra dont la représentation à Bruxelles en 1830 donna le signal du soulèvement contre les Pays-Bas.**

## BRÈVES

### Monnaies européennes Journée agitée

La chute de la livre sterling a secoué les autres devises européennes hier sur le marché des changes européens. Celui-ci a cependant retrouvé en fin de journée une certaine sérénité après la mini-tempête de la matinée autour de la punt irlandaise. La baisse mardi des taux d'intérêt britanniques a fait chuter la livre, qui à son tour a fait pression sur la punt, obligeant la Banque Centrale Irlandaise à augmenter mercredi son taux au jour le jour de 14% à 100%.

### Justice berlinoise

#### Honecker porte plainte

Erich Honecker, par le biais de ses avocats, a porté plainte hier contre le ministre régional de la Justice de Berlin qu'il accuse d'avoir diffusé des informations confidentielles sur son état de santé, ont indiqué les défenseurs de l'ancien numéro un de la RDA communiste.

### Caucase

#### Terrible avalanche

Une avalanche a enseveli 18 personnes dans le Caucase, bloquant le seul col reliant la Russie à la Géorgie, a annoncé hier un porte-parole du gouvernement de la région autonome russe d'Ossétie du Nord.

### France

#### Les PS derrière les Verts

Les plus pessimistes des socialistes s'en doutaient depuis quelques mois sans vouloir y croire vraiment. Mais les sondages sont venus ces dernières heures confirmer leurs craintes : les écologistes, qu'ils courtisent vainement depuis des mois, sont en train de les rattraper, voire de les dépasser, au point de se présenter déjà comme la deuxième force politique du pays.

### Irlande du Nord

#### Attentat à la bombe

Un père de famille catholique de 25 ans a été tué hier par une bombe protestante destinée à une autre personne. La Force des volontaires protestants de l'Ulster (UVF) a reconnu qu'elle avait posé la bombe, mais aussi que l'engin était destiné au propriétaire de la maison, un catholique qui attend de passer en jugement pour terrorisme.

## Pourparlers russo-ukrainiens

### Point mort nucléaire

Les pourparlers russo-ukrainiens sur les conditions du démantèlement des missiles nucléaires actuellement stationnés en Ukraine se sont achevés hier.

Aucun accord n'est en vue sur les demandes de Kiev de compensations financières par Moscou pour couvrir le coût des opérations, a annoncé le ministre ukrainien de la Défense.

Les deux délégations ont décidé de tenir une nouvelle série de discussions prochainement à Moscou.

Elles tenteront de régler alors tous les problèmes liés à l'application de l'accord de désarme-

ment stratégique START I, que le parlement ukrainien n'a toujours pas ratifié.

L'Ukraine a cependant accepté de laisser des spécialistes russes contrôler des missiles stationnés sur son territoire, a précisé le service de presse du ministère. Les pourparlers avaient débuté mardi.

Ils faisaient suite à la rencontre entre Boris Eltsine et Léonid Kravtchouk, où décision avait été prise d'engager sans tarder des négociations sur le démantèlement des charges nucléaires se trouvant en Ukraine. (ats)

## Parlement russe

### Programme de réforme

La lutte contre les dangers de l'hyperinflation et la stabilisation financière en Russie doivent être «la priorité des priorités» de la politique économique du gouvernement, a déclaré hier devant le soviet suprême (Parlement) le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine. Ce dernier s'exprimait sur son programme devant les députés, pour la première fois depuis sa nomination en décembre.

M. Tchernomyrdine a souligné qu'il n'était pas question de répéter les erreurs du «proche passé» quand «des crédits ont été accordés aux entreprises simple-

ment pour leurs beaux yeux». Il a en outre reconnu que la tentative de rétablir un contrôle administratif des prix début janvier avait été une erreur dont «la seule conséquence a été la disparition des marchandises des étalages des magasins». M. Tchernomyrdine, un homme issu du complexe industriel, a repris le credo économique de son prédécesseur Egor Gaïdar et le programme présenté la semaine dernière par son bras droit, Boris Fiodorov. L'an dernier, à peine 20 pour cent des crédits accordés aux entreprises ont été utilisés pour soutenir l'industrie. (ats)

## PARTI PRIS

### Hoover-France: hold-up?

Les réactions françaises à l'annonce de la fermeture de l'usine Hoover de Dijon annoncent-elles une nouvelle «affaire Lip»?

Les passions sont déjà au rendez-vous: Jean-Pierre Soisson, président du Conseil régional de Bourgogne, dénonce des «méthodes d'Apaches»; Pierre Bérégovoy parle de «dumping social» alors qu'un député appelle au boycott des produits Hoover. Jacques Delors, mis en accusation, se tire du mauvais pas en démentant l'octroi d'une aide communautaire à l'usine Hoover d'Ecosse.

L'affaire n'en tombe pas moins mal pour le gouvernement français, à 2 mois des législatives, après une ratification serrée du Traité de Maastricht et dans un climat de suspicion, entretenu autour de la Commission européenne. Si la fermeture de l'usine Hoover de Dijon est désagréable, est-elle pour autant imprévisible? Dans un marché de 320 millions de consommateurs, la loi qui gouverne la production industrielle est celle de l'avantage comparatif et le devoir quotidien des responsables d'entreprise est celui des gains de productivité. La politique de désinflation compétitive, suivie en France depuis près de 10 ans, n'a pas d'autre but et, à certains égards, elle a prouvé son efficacité, avec un excédent commercial de huit milliards de fr, en

1992. Dans un tel contexte, le capital financier et physique obéit à une forte volatilité qui ne date pas d'Hoover, si l'on songe à Remington-France, il y a 30 ans, plus récemment à Xidex qui quitte Le Locle, enfin, à cette usine agro-alimentaire de Neuchâtel, partie pour... Reims.

La Commission de Bruxelles peut-elle veiller à une stricte parité des conditions de concurrence, chez les Douze? Elle le fait sur le plan de l'aide à l'investissement et s'y essaie dans le domaine réglementaire, avec 300 directives ayant précédé le Grand marché. Mais que peut-elle contre la surenchère monétaire et syndicale? Le véritable drame n'est ni à Bruxelles ni en Ecosse. Il est en Bourgogne, région riche de son patrimoine, mais pauvre sur le plan industriel et tertiaire. Comment expliquer l'absence de tout investissement industriel important depuis 10 ans, le seul étant aujourd'hui celui de Nestlé, avec 70 millions de francs?

La mode dijonnaise était, il y a 30 ans, de dénoncer la gestion Kir. Aujourd'hui, la Bourgogne somnole, malgré les querelles en vase clos de son Conseil régional et les bons mots de son président. C'est peu et, en même temps beaucoup, pour mesurer l'efficacité de l'institution. Pierre LAJOUX

## Autriche

### Xénophobie consultative

Quelque 200.000 à 300.000 Autrichiens ont déjà signé la consultation populaire sur les étrangers du leader d'extrême droite Joerg Haider et de son parti le FPÖ, a annoncé hier un porte-parole de ce parti à Vienne.

La campagne a commencé lundi et se terminera le 1er février.

La consultation populaire propose à tout Autrichien en âge de voter d'adhérer à un texte rédigé en 12 points.

Ce texte prévoit notamment d'introduire un article dans la constitution stipulant que l'Autriche n'est pas un pays d'immigration, que les étrangers portent une carte d'identité obligatoire sur leur lieu de travail, de réduire le nombre d'enfants étrangers à 30% dans les écoles. (ats)

## Bosnie

### La guerre encore

Un accord de paix sur la Bosnie-Herzégovine pourrait être conclu dès ce week-end, a déclaré hier à Genève le leader des Serbes de Bosnie Radovan Karadzic. Il a ajouté qu'il était prêt à signer le plan de paix proposé par les médiateurs Lord Owen et Cyrus Vance, «avec des modifications vraiment mineures». Mais les autres participants à la Conférence de Genève ont démenti toute progression des négociations.

D'autre part, un nouveau front s'est ouvert en Croatie, avec d'intenses bombardements hier autour du barrage stratégique de Peruca dont les forces croates ont annoncé la prise en début de soirée. L'ONU pourrait être amenée à retirer ses troupes de la république.

Satish Nambiar, chef de la Force de protection de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, parlait d'une «situation préoccupante» dans la région de Peruca où les combats ont commencé mercredi soir. Ce barrage, situé à 35 km au nord du port de Split, très endommagé par les combats de 1991, est vital pour l'alimentation en eau des centrales électriques qui fournissent l'essentiel de la Dalmatie. Sa destruction se traduirait par la disparition de villages et un désastre écologique.

Les Casques bleus qui tenaient le barrage, dont les alentours sont fortement minés, ont été obligés de se retirer hier.

Le général Nambiar a affirmé qu'un grand nombre de Serbes s'étaient déployés dans la région mais qu'il ne semblait pas y avoir de péril immédiat pour le barrage. Le président de la république serbe autoproclamée de Krajina, Goran Hadzic, a accusé le régime de Zagreb de vouloir détruire le barrage tout en faisant porter la responsabilité sur les Serbes. Selon lui, les Serbes ont repris 70% des territoires conquis depuis vendredi par les Croates.

M. Hadzic a également démenti toute aide yougoslave à la Krajina - tout en refusant de préciser le nombre de volontaires yougoslaves arrivés en renfort. Il a fait état d'un bilan de 150 soldats et 830 civils serbes tués en six jours de combats, pour environ 2000 soldats croates. Il a aussi estimé que la FORPRON n'avait pas réagi «correctement» à l'offensive croate. «Après l'évacuation des Français, nous avons trouvé la preuve qu'ils espionnaient pour les Croates. Nous avons trouvé des cartes et des documents sur nous.»

Mercredi soir, le Conseil de sécurité avait diffusé une déclaration de son président menaçant la Croatie de «nouvelles mesures». Celle-ci refuse un retour aux positions antérieures tant que les Serbes n'auront pas été désarmés tandis que ces derniers exigent d'abord un retrait.

Le porte-parole de la conférence a déploré l'absence de progrès dans des négociations «vraiment perturbées» par les affrontements dans l'ex-Yougoslavie.

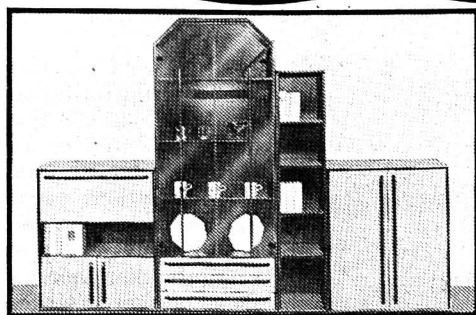
Il a aussi parlé d'un recul mercredi après une «nette avancée» la veille - une référence apparemment à M. Karadzic. Celui-ci devait annoncer en fin d'après-midi qu'il était prêt à signer un accord global proposé par les médiateurs, avec des «modifications vraiment mineures».

Mais le ministre bosniaque des Affaires étrangères Haris Silajdzic a démenti toute percée - un point confirmé de sources proches de la conférence. (ap)

# meublorama

Bôle/NE  
(près Gare CFF Boudry)

*C'est moins cher!*



## PAROI MURALE

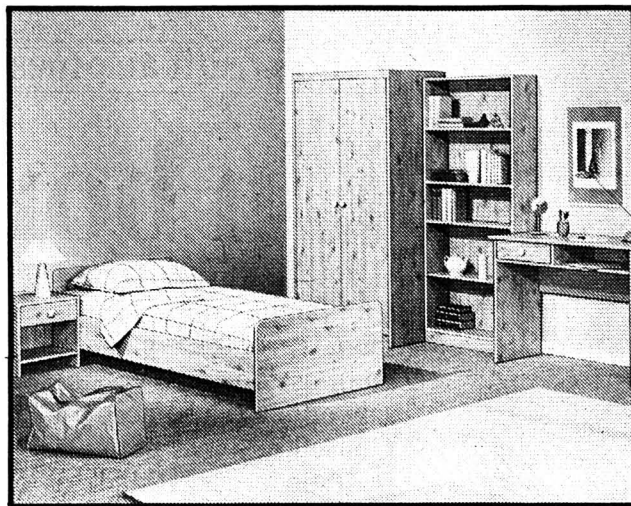
Deux tons, multirangements, place pour TV, éclairage.

**975.-**

- Des prix clairs et nets.
- Une formule de vente simple et pratique.

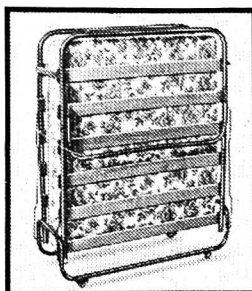
## STUDIO JEUNESSE

Une chambre complète pour votre fils ou votre fille, tout en ménageant votre budget. Différentes teintes au choix. Literie en option



**575.-**

# BEAUCOUP MIEUX QUE DES SOLDES!



## LIT PLIABLE

**95.-**

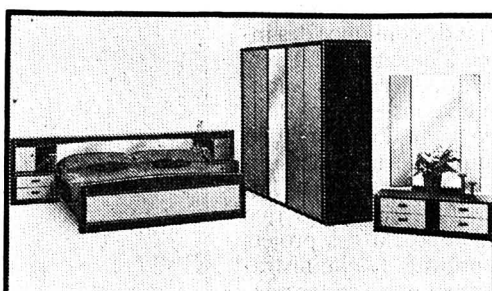
avec sommier à lattes et matelas. La solution pratique... Prix super-discount Meublorama



## TABLE DE STYLE

**49.-**

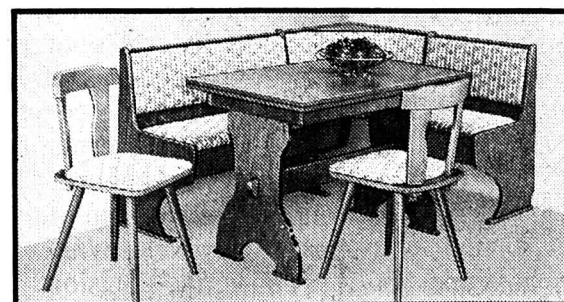
avec marqueterie Prix inouï



## LA GRANDE CLASSE

Chambre à coucher de bonne fabrication, lit à 2 places, armoire 5 portes avec miroir, coiffeuse avec miroirs à triptyque

**1780.-**



## COIN À MANGER

Chêne véritable Banc d'angle rembourré avec coffres, table à 2 rallonges, 2 chaises avec coussins

**675.-**

## AVANTAGEUX!

Salon jeune 3 + 2 + 1, tissu attractif, très bon confort



**750.-**

## Pour économiser: MEUBLORAMA, le grand discount du meuble

**P** Grand parking gratuit

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches « Meublorama »

Vente directe du dépôt (8500 m<sup>2</sup>)  
Sur désir, livraison à domicile  
Venez comparer... un choix gigantesque

## JEU GRATUIT pour les enfants



28-159

Heures d'ouverture:  
de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30  
Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h  
Lundi matin fermé

# meublorama

Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

## IMMOBILIER



A vendre

## APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

dans quartier sud-ouest de la ville.

Cuisine agencée, cheminée de salon, accès direct au jardin, garage.

Pour tous renseignements, s'adresser à:  
Gérançia & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12  
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77

MEMBRE UNPI

132-12057

Au centre de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 47/49 près de la Migros, nous louons pour date à convenir.

## bureaux commerciaux au 2e et 3e étage

environ 320 m<sup>2</sup>.

Pour de plus amples détails et renseignements, demandez:

**Frey Mode, La Chaux-de-Fonds**

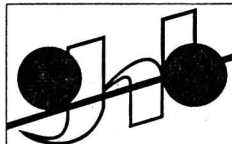
☎ 039/23 52 00,

M. Fernandez

☎ 062/34 31 31,

M. Lüscher

514-8150



GHB GERANCE S.à.r.l.

Patinage 4a - 2114 Fleurier  
Tél. 038/61.25.56 Fax 038/61.12.75

## LOCATION D'APPARTEMENTS LA CHAUX-DE-FONDS

- Rue de la Paix  
2 et 3 pièces, rénovés, cuisine agencée, libres tout de suite dès Fr. 600.- + charges
- Rue Léopold-Robert  
2½ pièces, mansardé, cuisine agencée, ascenseur, réduit, libre tout de suite Fr. 650.- + charges  
3½ et 4½ pièces, rénové, cuisine agencée, balcon, ascenseur, libre tout de suite dès Fr. 1200.- + charges
- Rue Fritz-Courvoisier  
5½ pièces, magnifique duplex, agencé, mansardé, 2 salles d'eau, libre tout de suite Fr. 1500.- + charges
- Rue de la Ronde  
4½ pièces, avec cachet en duplex, mansardé, cheminée de salon, libre tout de suite Fr. 1500.- + charges

157-14352

## À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS

Centre ville

APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES

APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES

avec cuisine agencée, salle de bains-WC, balcon, cave.

avec cuisine agencée, salle de bains-WC.

Téléphone 23.26.58

132-12083

L'annonce, reflet vivant du marché

A LOUER

Centre ville La Chaux-de-Fonds

## PETITE VITRINE

pour exposition

Loyer: Fr. 45.-

Libre: 1er avril 1993.

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA  
75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

À VENDRE à Sauges

## maison familiale

situation unique au milieu des vignes, env. 1500 m<sup>2</sup>, 3 appartements: 1 x 4½, 1 x 2½, 1 x ½, utilisable en un seul tenant ou modulée. Convient pour habitat et activité commerciale, prix intéressant. Financement à disposition. Libre à convenir.

Renseignements: Fiduciaire F. ANKER, case postale 56, 2034 Peseux, ☎ 038/31 50 22, fax 038/31 49 54.

28-838

## FINANCE

## Prêt personnel ORCA

Conseil compris

Le mieux: passez nous voir. Sinon, appelez ou envoyez-nous le coupon réponse.

Confidentiel: Faites-moi parvenir une offre pour un prêt personnel de Fr. \_\_\_\_\_

Je peux rembourser environ Fr. \_\_\_\_\_ par mois.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

NPA/Localité \_\_\_\_\_

Orca, c'est clair.



Banque ORCA, Av. Léopold-Robert 53a  
2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 039/ 23 80 90  
Intérêt annuel selon le montant et la durée du crédit.  
13,5 - 16,9% y compris l'assurance solde de dette.

Société affiliée de l'UBS

22-3252

ECHO POSITIF AUX MESURES DE RELANCE PROPOSÉES PAR LA COMMISSION DE L'ÉCONOMIE

# Un bonus pour du travail!

Le bonus d'investissement proposé par la commission de l'économie et des redevances du Conseil national permettra de créer 10.000 à 11.000 places de travail dans la branche du bâtiment. Cette évaluation émane du rapport établi par deux départements fédéraux sur mandat du Conseil fédéral pour peser les avantages et les inconvénients de ce projet. Le gouvernement consultera encore les partis gouvernementaux, le 5 février, avant de prendre une décision.

La commission, présidée par Francis Matthey (PS/NE), a proposé deux mesures de relance à réaliser en 1993. 250 millions de francs seraient utilisés comme bonus à l'investissement et à l'assainissement énergétique pour les institutions publiques. Par ailleurs, 50 millions de francs serviraient à la promotion de la construction et de l'accès à la propriété de logements. Les départements de l'économie publique et des transports, des communications et de l'énergie ont préparé deux projets d'arrêtés pour l'application de ces mesures, ainsi qu'un rapport sur leurs avantages et leurs inconvénients.

En ce qui concerne le bonus d'investissement, le rapport rappelle que cet instrument a fait ses preuves lors de la récession de 1976. Avec un taux de sub-

ventionnement de 15%, la somme de 250 millions de francs permettra théoriquement d'induire une somme de commandes de 1,67 milliard de francs, répartis entre 1993 et 1994. Cela sauvegarderait et créerait même des emplois dans la branche de la construction, la plus atteinte par la récession, mais aussi d'autres branches économiques.

## CLIMAT DE CONFIANCE

Effets positifs toujours, le bonus d'investissement devrait améliorer le climat de confiance des investisseurs. L'aide ne serait versée qu'à des collectivités publiques pour les constructions dont elles prévoient de toute façon la réalisation. Le taux de subventionnement relativement faible (15 à 20%) empêche que l'aide soit utilisée à des projets de faible priorité. L'administration devrait en outre rester relativement simple.

Au chapitre des inconvénients, le rapport souligne que la Confédération soutient déjà largement l'industrie du bâtiment dans le cadre de ses possibilités financières limitées. Les cantons ont rejeté en novembre le principe du bonus à l'investissement, en soulignant que leur situation financière est elle aussi très tendue. Rien ne garantit donc que les cantons et les communes feront entièrement usage de la somme mise à disposition. Par ailleurs, il convient de ne pas empêcher une correction des exagérations qui ont eu lieu sur le marché immobilier avant la récession.

Quant à la promotion de la construction de logements, le rapport fait valoir que l'octroi de prêts supplémentaires permettrait de lutter contre la pén-



Francis Matthey

La proposition de sa commission rencontre un écho favorable. (Keystone-a)

rie de logements bon marché et d'encourager l'accès à la propriété. Les régions économiquement faibles pourraient être favorisées. Cette aide aurait également des effets positifs rapides sur le marché de l'emploi.

Là aussi, le projet n'est pas exempt de risques. L'Etat soutient déjà un tiers environ des activités de la construction. Le volume de l'aide, 50 millions de francs, resterait en outre relativement restreint par rapport aux besoins. Enfin, cette aide supplémentaire constituerait un surcroît de travail pour l'Office

fédéral du logement, qui se verrait contraint d'engager du personnel.

## CONDITIONS D'OCTROI

Les projets d'arrêtés fixent les conditions auxquelles l'aide pourrait être octroyée. En ce qui concerne le bonus d'investissement, le taux de subventionnement serait de 15 à 20%, mais au maximum de 700.000 francs par projet. Pour l'aide à la construction de logements, le montant de 50 millions de francs sera réparti sur deux années: 1993 et 1994. (ats)

## Refus de l'EEE

### Premiers effets pervers

Les entrepreneurs suisses ressentent les premiers effets du rejet du Traité sur l'Espace économique européen (EEE). Les entreprises de sous-traitance perdent des commandes au profit de la concurrence étrangère ou sont contraintes de produire hors de Suisse. Les clients étrangers sont désorientés, ont expliqué hier des entrepreneurs.

«La confiance a disparu chez nos clients européens depuis le rejet de l'EEE», résume Ernst Trümper, président du conseil d'administration du groupe ERO à Olten. ERO fabrique des machines pour la construction et des installations. L'entreprise soleuroise a obtenu une importante commande française, mais à la condition expresse qu'elle soit exécutée en Alsace, explique M. Trümper. Conséquence: transfert de la production à

l'étranger et licenciement de 30% du personnel.

Autre exemple soleurois, la société Herba Plastic doit réfléchir sérieusement au déplacement de sa production de l'autre côté de la frontière. L'entreprise textile saint-galloise Inter-Spitz prend aussi le chemin du sud de l'Allemagne: au lieu de redimensionner ses ateliers, elle préfère investir 1,5 million en Allemagne pour y construire un nouveau centre de production.

Ces trois entreprises se trouvent en bonne compagnie. Cinq jours après le rejet de l'EEE, le géant des télécommunications Ascom a annoncé la construction d'un laboratoire d'appareils auditifs en Alsace plutôt qu'en Suisse. Récemment, le fabricant de machines biennoises Mikron a décidé d'étendre son implantation dans l'EEE, ce qui occasionnera 90 suppressions d'emplois à Bienne. (ats)

## Nucléaire en Suisse

### Vingt-cinq ans!

C'est le 29 janvier 1968 à 2 h 33, précisément, que de l'électricité provenant d'un générateur actionné par une turbine elle-même alimentée en vapeur sous pression par d'un réacteur nucléaire, a été injectée dans le réseau électrique suisse. «L'ère de Lucens» - le réacteur, de faible puissance, était d'abord destiné à l'expérimentation - ne dura guère qu'une année et fut interrompue par une avarie grave qui obligea à l'abandon définitif de la centrale. Deux ans plus tard, la centrale de Beznau 1 était mise en service. Les années sui-

vantes, ce furent Beznau 2, puis Muhleberg et Goesgen et finalement Leibstadt, en 1984, qui entrèrent en activité. Actuellement, la part de l'électricité d'origine atomique à la production totale est d'environ 40%. Un moratoire empêche jusqu'en l'an 2000 toute construction de nouvelle installation nucléaire. L'avenir de l'électronucléaire, selon l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA), pourrait appartenir à un nouveau type de réacteur dit «avancé» dont la sûreté intrinsèque est très élevée. (ap)

## Tarifs PTT

### Guide d'une hausse

Les PTT vont augmenter sensiblement leurs tarifs pour une série de prestations à partir de lundi prochain, 1er février. La plus forte hausse touchera les communications par Natel C, qui augmenteront de 50 pour cent. Le courrier B passera à 60 centimes, alors que les prix de l'abonnement téléphonique et des conversations locales seront relevés en moyenne de quelque 10 pour cent. Les demandes de renseignement au numéro 111 seront en outre taxées en fonction de leur durée.

Ces hausses de tarifs, approuvées en décembre par le Conseil fédéral, s'appliquent dans le cadre d'un vaste plan engagé par la régie pour équilibrer ses comptes. Un bénéfice de 107 millions de francs est prévu pour 1993, grâce à des compressions de dépenses effectuées parallèlement aux hausses de tarifs. Une exception, toutefois: les conversations téléphoniques internationales seront de 10 à 28,6% moins chères à destination de plusieurs pays d'Europe, de l'Amérique du Nord, de l'Australie et du Japon.

## NATEL C AUSSI

L'augmentation la plus importante touche les communications par Natel C (téléphone mobile), qui passeront de 33,33 à 50 centimes la minute en tarif normal et de 13,89 à 20,83 centimes en tarif réduit. Les PTT expliquent que ces majorations permettront de dégager les sommes nécessaires à l'achèvement du réseau Natel C et au développement d'un nouveau système de téléphonie numérique Natel D.

Autre changement important, les demandes de renseignement au numéro 111 seront taxées en fonction de leur durée. Alors que les demandes courtes et précises n'augmenteront «à peu près pas», selon la régie, les renseignements plus complexes reviendront plus cher. Parallèlement, les appels en provenance des cabines publiques, gratuits jusqu'ici, seront également taxés à la durée. Il sera en revanche possible d'obtenir plus de trois renseignements par appel.

Les tarifs ont aussi été «adaptés» pour les messages diffusés par les canaux des numéros 180 à 189, réservés aux communications de groupes. D'autre part, les PTT introduiront, à titre d'essai, un service des renseignements spéciaux (SRS), qui fournira des indications très diverses, dans des domaines allant de la géographie à l'orthographe, en passant par les mots croisés et les spécialités gastronomiques.

Trois autres secteurs des télécommunications seront affectés par les augmentations: la taxe d'abonnement au téléphone (entre 2,1 et 11,1% plus chère), les conversations locales (+12% pour le tarif normal et +9,2% en tarif réduit) et les télex (+25% pour l'abonnement et +40% pour les communications de trois minutes).

## ENVOIS POSTAUX AU DIAPASON

Dans le secteur postal, le principal changement concerne le courrier B, qui passe à 60 centimes alors que le courrier A est maintenu à 80 centimes. L'envoi des lettres recommandées coûtera 4 francs, contre 3 jusqu'ici, et l'affranchissement des lettres pour l'étranger sera en moyenne 10% plus cher.

Des hausses sont également prévues pour les envois nombreux (plus de 3000), les catalogues, les envois sans adresse, les journaux tous ménages, les journaux envoyés à l'étranger et les actes judiciaires et de poursuite. (ats)

29 janvier 1976 - La police fédérale des étrangers relève dans une enquête statistique que la Suisse compte à fin 1975 1 012 710 étrangers au bénéfice d'un permis de séjour annuel ou d'un permis d'établissement. Par rapport à 1974, la diminution de la population étrangère résidente est de 51 816. La récession est la cause principale de ce recul: 41 000 travailleurs étrangers ont perdu leur emploi.

## BRÈVES

### Suisse-Liechtenstein Ambassade?

Le Conseil fédéral reverra sa position quant à l'opportunité d'ouvrir une ambassade de Suisse au Liechtenstein «à la lumière des récents développements». Il prenait position hier sur la motion du conseiller national Victor Ruffy (PS/VD), visant à créer une représentation diplomatique à Vaduz après le «oui» de la Principauté à l'EEE. Le Conseil fédéral juge que cet objectif n'est pas urgent et propose de transformer la motion en postulat.

### Vote des étrangers Confédération neutre

La Confédération n'interviendra pas dans les affaires des cantons pour instaurer le droit de vote et l'éligibilité des étrangers au niveau communal. Le Conseil fédéral a proposé hier de rejeter une motion lui demandant de préparer un projet dans ce sens. «Dénier aux cantons le droit de définir eux-mêmes l'autonomie de leur communes reviendrait à saper irrémédiablement les fondements de notre Etat fédéraliste», a écrit le gouvernement.

### Métro de Genève Vers l'an 2000

Les premiers travaux pour la construction d'une ligne de métro à Genève pourraient débuter dans un an et demi. Cette information, parue hier dans le quotidien genevois «La Suisse», a été confirmée par le conseiller d'Etat Christian Grobet, chef du Département des travaux publics.

### Bâle Terrible incendie

Un incendie s'est déclaré mercredi en fin de soirée dans les caves d'un immeuble à Bâle. Plusieurs personnes ont été intoxiquées par la fumée, dont une sérieusement. Le feu s'est probablement déclaré après une explosion dans les caves.

### Vignette 93 Dernier délai

Millésime 93 lilas sur fond jaune, la vignette autoroutière nouvelle est arrivée. Elle devra figurer dès lundi sur les pare-brises des automobilistes qui empruntent les routes nationales.

## Tessin: Bignasca condamné pour escroquerie

### Sept mois avec sursis

Le président de la Ligue des Tessinois Giuliano Bignasca a été condamné hier à sept mois d'emprisonnement avec sursis et 5000 francs d'amende par le Tribunal correctionnel de Lugano. Il a été notamment reconnu coupable d'escroquerie et de faux dans les titres. Les deux coaccusés, Attilio Bignasca et un employé de l'entreprise de construction des deux frères, ont été condamnés chacun à vingt jours d'emprisonnement avec sursis.

La journée d'hier a en outre été marquée par une contre-attaque de l'accusé. Il a fait une demande de dédommagement en millions au procureur Bruno Balestra. Selon M. Bignasca, le procureur aurait

émis des doutes sur la solvabilité de l'entreprise A. & G. Bignasca. Par le biais de deux commandements de payer, Giuliano Bignasca a réclamé au procureur 3,9 millions de francs, chiffre auquel il estime la perte subie par l'entreprise de construction mise en cause. Il a demandé de surcroît un demi-million de dédommagement pour tort moral.

Le président de la Lega, son frère et un employé de leur entreprise de construction étaient accusés de détournement de cotisations sociales pour 2,8 millions de francs, d'escroqueries et de faux dans les titres. Giuliano Bignasca répondait également de diffamation et d'entrave à la circulation pour avoir organisé une manifestation sur l'autoroute N2 en juillet dernier. (ats)

## Zurichois accusé de torture sur des enfants

### L'horreur confirmée

Les soupçons de torture d'enfants à des fins sexuelles pesant sur le Zurichois de 38 ans, René O., arrêté la semaine passée à Amsterdam, ont été largement confirmés hier. Selon un communiqué du procureur du district de Zurich, Bruno Meier, diffusé hier soir, une enquête a été ouverte contre René O., notamment pour «acte préparatoire au meurtre».

Selon ce communiqué, le pervers est fortement soupçonné d'avoir torturé en Suisse deux petits enfants «de manière indescriptible» et de les avoir filmés. «Les enfants ont survécu aux tortures», précise le communiqué. Il est également forte-

ment soupçonné d'avoir abusé sexuellement d'un garçon de 12 ans en Suisse.

En Hollande, il aurait en outre préparé l'enlèvement d'un enfant, contrevenu à la législation sur la possession d'armes et détenu des films pornographiques mettant en scène des enfants.

Les investigations se poursuivent quant à d'éventuels autres délits. Les enquêteurs ne disposent pour l'instant pas d'indices sérieux concernant un lien entre René O. et un trafic organisé d'enfants. Les informations diffusées à ce propos étaient fausses, a précisé Bruno Meier. (ap)

**VACANCES - VOYAGES**

**autocars voyages giger**

Dimanche 31 janvier Dép.: 7 h 00  
NET Fr. 45.-  
**MARCHÉ ARTISANAL ET FOIRE DE SAINT-OURS À AOSTE**  
Repas de midi libre. Carte d'identité.

Dimanche 14 février Dép.: 9 h 00  
Saint-Valentin NET Fr. 59.-  
**COURSE SPÉCIALE EN FRANCE**  
avec un bon repas de midi y compris apéritif, vin et café.  
Carte d'identité.

Voyage de 4 jours du vendredi 26 février au lundi 1er mars 1993  
**PARIS - Beaune - Dijon**  
Possibilité de se rendre au salon international de l'agriculture ou à EURODISNEY Fr. 480.- par personne en chambre à deux lits. Hôtel 3 étoiles.  
**Compris dans ce prix:**  
Le voyage en autocar très confortable.  
Le logement en ch. à deux lits Hôtel\*\*\*  
Café - croissants du 1er jour  
Trois petits déjeuners  
Deux repas de midi  
Le tour de ville de PARIS  
Le Transfert à SIMA - l'entrée à SIMA,  
Le Transfert à EURODISNEY - entrée en supplément  
La visite du Caveau à Marsennay y compris un taster  
Guide tout au long du voyage.

Un programme détaillé est à disposition sur demande.

Inscriptions:  
**AUTOCARS - VOYAGES GIGER SA**  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 75 24  
Fax ☎ 039/23 47 82 132-12184

Publicité intensive,  
Publicité par annonces

**IMMOBILIER**

**À LOUER**

**À FONTAINEMELON**  
Rue Promenade 5

**Joli**  
**3 1/2 pièces**  
au 2e étage.  
Loyer: Fr. 1130.-  
+ charges.  
Libre tout de suite. 17-1706

☎ 037/22 64 31  
037/22 75 65

Kramer s.a.  
place de la Gare 5  
1700 Fribourg

**MARCHE DE L'OCCASION**

**OCCASIONS**

4x4

**AUDI 100 QUATTRO**  
1987, Fr. 18 400.-

**LADA NIVA 40 KM/H**  
1989, Fr. 10 300.-

**RANGE ROVER VOGUE aut.**  
1988, Fr. 28 500.-

**SUBARU SEDAN TURBO**  
14 000 km, Fr. 15 200.-

**SUBARU LEGACY 2.2 SST**  
1989, Fr. 18 500.-

**SUZUKI SWIFT 1600 4 WD**  
6000 km, Fr. 19 500.-

**SUZUKI VITARA LONG BODY**  
2000 km, Fr. 26 300.-

**AUTRES**

**PORSCHE 944 S 16 V**  
42 000 km, Fr. 31 500.-

**TOYOTA CAMRY 2000**  
1988, Fr. 13 900.-

**NISSAN SUNNY 1600**  
1987, Fr. 6 900.-

**AUSTIN MONTEGO BREAK**  
1985, Fr. 5 400.-

**Garage Béring & Co**  
Fritz-Courvoisier 34  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 42 80 470-121

**MINI-ANNONCES**

**demandes d'emploi**

Jeune dame cherche heures de **MÉNAGE OU REPASSAGE.** ☎ 039/23 52 16, dès 17 h 30. 132-508269

**POUR TOUS VOS TRAVAUX MÉNAGERS** dans escaliers, bureau, etc. ☎ 039/28 05 48. Travail déclaré. 132-508275

Dame cherche **HEURES DE MÉNAGE ET REPASSAGE.** ☎ 039/26 91 27 132-508277

**JEUNE ASSISTANTE MÉDICALE DIPLÔMÉE**, cherche travail à temps partiel. Date d'entrée à convenir. ☎ 039/35 14 95. 157-902142

**CHAUFFEUR PL, CARS + SDR**, à disposition pour remplacement, dépannage ou temps complet. ☎ 038/61 27 38 132-508194

**immobilier**

A louer, à Saint-Imier **3 PIÈCES RÉNOVÉ**, cuisine agencée, grande terrasse, cave, libre dès le 1er mars. Fr. 937.- + charges Fr. 70.-. ☎ 039/41 41 61 (jour) ou 039/41 36 75 (midi et soir). 132-508248

A louer, Emancipation **22 4 1/2 PIÈCES.** Fr. 1500.-, quartier tranquille, libre 1er mars 1993. ☎ 039/28 28 17 à partir de 18 h 30. 132-508276

A louer tout de suite **APPARTEMENT 2 PIÈCES DUPLEX**, cachet, cheminée, poutres. ☎ 039/23 18 03. 132-508278

A louer tout de suite, **GARAGE**, Quartier Abeille, La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 18 03. 132-508278

A louer, au Locle, **3 PIÈCES** cuisine non agencée, balcon, cave, chambre haute. Loyer modéré. Pour visiter: ☎ 039/31 68 45, repas. 132-508279

A louer quartier Recorne, La Chaux-de-Fonds **STUDIO 1 1/2 PIÈCE**, avec jardin, cuisine agencée, salle de bains, W.-C. Libre: de suite ou à convenir. ☎ 039/23 26 57 (l'après-midi). 132-12083

A louer dans villa au Val-de-Ruz **APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES** avec douche. Loyer actuel Fr. 550.-. Libre tout de suite. ☎ 021/36 81 83. 132-508195

A louer aux Brenets, Châtelard **114 APPARTEMENT 4 PIÈCES**, tranquille, ensoleillé et vue imprenable + jardin. Libre tout de suite. ☎ 039/32 11 28. 157-902140

A louer Les Brenets **STUDIO MEUBLÉ**, tout confort. Libre dès le 1er avril. Fr. 470.- charges comprises. ☎ 039/32 10 84. 157-902144

A louer tout de suite au Locle, Jaluse **7 APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES.** Fr. 440.- charges comprises. ☎ 039/31 35 81. 157-902141

A louer, La Chaux-de-Fonds, **3 PIÈCES, ET 7 PIÈCES.** ☎ 038/53 22 13 132-508181

A louer, La Chaux-de-Fonds, centre ville **APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES.** Immeuble rénové. ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau). 132-12083

Cherche à acheter **MAISON OU APPARTEMENT**, avec sortie jardin sur la commune de La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 68 53, heures repas. 132-505096

A louer, La Chaux-de-Fonds, à proximité d'une école **APPARTEMENT DE 4 PIÈCES.** ☎ 039/23 26 56 (heures de bureau). 132-12083

**à vendre**

**POULES FIN PREMIÈRE PONTE.** ☎ 038/53 54 05. 132-503617

**CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE BOSCH 4 PLAQUES** hotte aspirante, lave-vaisselle Kenwood et frigo Bauknecht avec casier congélation de 50 litres. En bloc ou séparément. ☎ 039/31 68 45, repas. 132-508279

**CUISINIÈRE À GAZ**, Electrolux, 4 feux, 1 four, pratiquement neuve. Fr. 250.-. ☎ 039/28 69 96. 132-507733

**divers**

**DÉMÉNAGEMENTS-TRANSPORTS** avec grand bus, prix intéressants (aussi pour l'étranger) Teen P.d.t. Service. ☎ 038/25 01 67 28-501510

**marché de l'occasion**

A vendre, **URGENT, SUZUKI SWIFT**, 1300 m<sup>3</sup>, 9800 km, couleur blanche, pneus neige montés sur jantes. Fr. 9500.-. ☎ 039/23 95 82. 132-508268

A vendre **HONDA SHUTTLE**, rouge, novembre 1988, 4x4, toit ouvrant, vitres électriques, équipement hiver, 48 000 km. ☎ 021/963 17 80. 132-508271

**BATEAU -MICROPLUS** avec remorque. Fr. 6000.- (à discuter). ☎ 021/635 73 06. 132-508282

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)  
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

**Crédit rapide**  
038/51 18 33  
Discretion assurée.  
Lu à sa de 10 à 20 h  
Meyer Finance  
+ Leasing  
Tirage 28  
2520 La Neuveville 6-15795

**Prêts personnels**  
Intérêts dès 16,5%  
Agence  
H. Minary  
☎ 039/23 01 77 470-11

**Voici la nouvelle**

**Mazda 323 Special avec**

**rétroviseurs ext. électr.**

**toit ouvrant électr.**

**lève-glaces électr.**

**radiocassette stéréo**

**verrouillage central**

**à commande à dist.**

*Il suffit qu'un élément d'équipement manque pour que toute la Mazda 323 Special vous manque.*

**Essayez-la pour voir.**  
mazda

**Voici la nouvelle**

**Mazda 323 Special avec**

**rétroviseurs ext. électr.**

**toit ouvrant électr.**

**lève-glaces électr.**

**radiocassette stéréo**

**verrouillage central**

**à commande à dist.**

**et alarme antivol.**

*Pour Fr. 21 750.-, la Mazda 323 Special vous offre un équipement où rien ne manque.*

**Essayez-la pour voir.**  
mazda

**OFFRES D'EMPLOI**

A la suite du décès subit du titulaire, l'Association fédérale de musique (AFM) offre à repouvoir la fonction de

**RÉDACTEUR ROMAND**

de son organe la Revue des musiques suisses.

Profil souhaité:  
- langue maternelle française  
- culture musicale et intérêt avoué pour l'activité et le répertoire des fanfares, harmonies et brass bands  
- aptitude à rédiger en français et à traduire des textes et documents allemand/français

Renseignements:  
M. Norbert Girard, Porrentruy ☎ 066/66 43 20  
M. Patrice Longchamp, Tornay-le-Grand ☎ 037/68 15 13  
M. Josef Zinner, Brigue ☎ 028/23 29 30

Offres avec curriculum vitae, photo et références à M. Norbert Girard, vice-président AFM, Molière 3, 2900 Porrentruy, jusqu'au 27 février 1993. 28-514750

Vous possédez un CFC depuis six ans ou une expérience pratique d'une dizaine d'années (toutes branches). Vous souhaitez acquérir les principales techniques qui caractérisent le métier de

**CHEF DE PROJET**

par une formation accélérée.  
Début des cours: février 1993, jour et soir.  
Nous vous invitons vivement à nous appeler au tél. 021 28 34 02, pour de plus amples renseignements. 22-3684/4x4

**MIEMPLOI** ☎ (021) 28 34 02.  
Ch. des Roches 9, Pully

L'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel engage pour ses services administratifs

**un(e) secrétaire comptable**

ayant quelques années de pratique (traitement de texte et comptabilité sur ordinateur) sachant travailler de manière indépendante dans une petite équipe.

Description des tâches:  
- tenue de fichiers;  
- comptabilité (partiellement);  
- correspondance;  
- travaux de classement.

Poste à plein temps.  
Date d'entrée: en mars 1993 ou date à convenir.  
Faire offres, avec prétentions de salaire, à la chancellerie de l'EREN case postale 531, 2001 Neuchâtel. 28-714

**LE PACHA**  
Serre 45 - ☎ 039/23 94 33  
La Chaux-de-Fonds (Fermé le dimanche)  
cherche  
**sommelier(ère)**  
132-508089

**TOUT LE MONDE PEUT AIDER!**

**DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES**

L'annonce, reflet vivant du marché





Hockey sur glace - Première ligue: à 17 ans Philippe Marquis s'affirme avec le CP Fleurier

# De l'avenir plein les patins

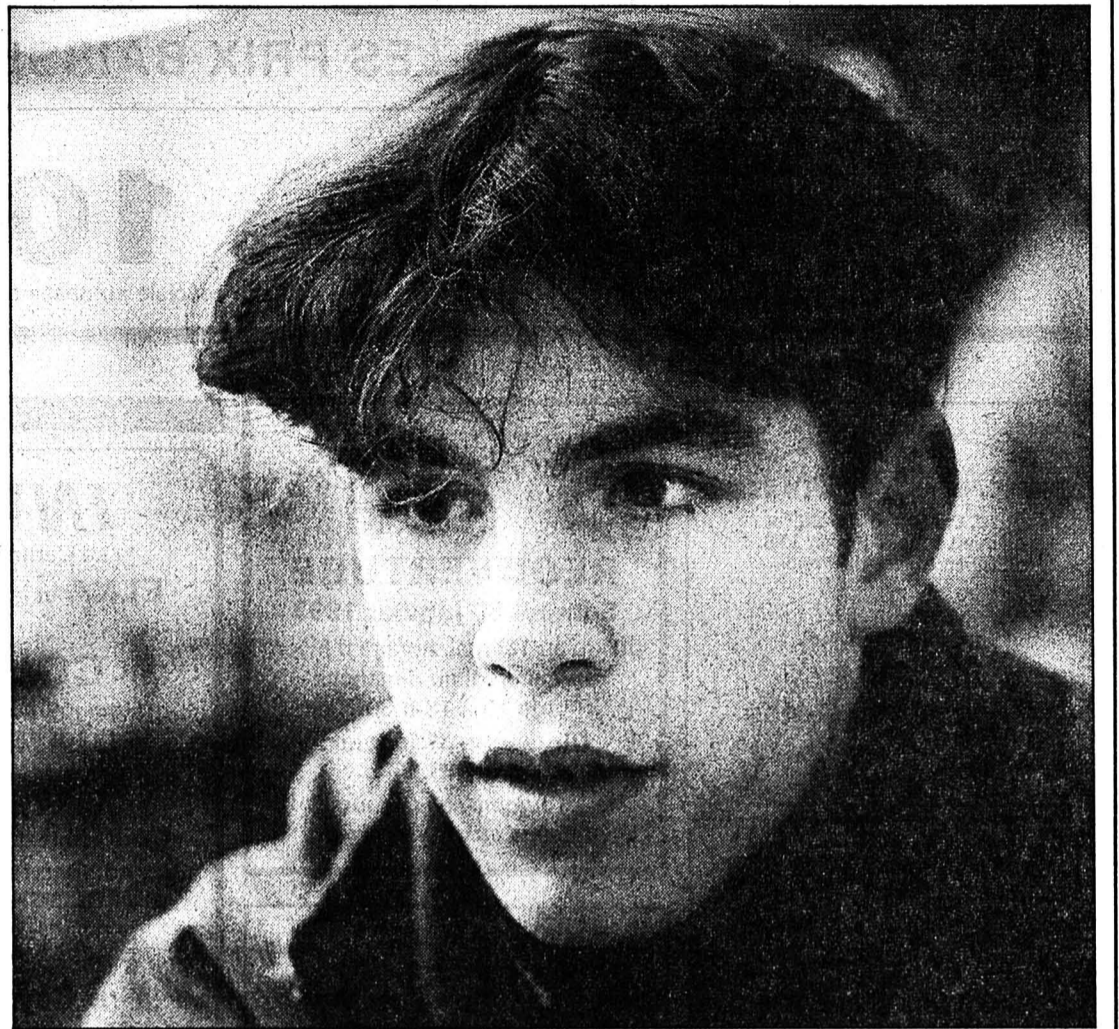
**A Fleurier, la formation est un créneau fort bien exploité. Si bien que le club de Belleruche produit régulièrement des espoirs. L'un des derniers en date est Philippe Marquis qui, du haut de ses... 17 ans, s'affirme de match en match avec la bande de Courvoisier. N'oubliez pas son nom, car cet adolescent a de l'avenir plein les patins.**

Belleruche rêve d'accéder à l'élite. «J'ai envie de tenter ma chance dans le hockey sur glace, affirme-t-il. Je voudrais aller le plus haut possible (réd: autrement dit en LNA). Je sais que ce ne sera pas facile, mais je me sens prêt à tout.» C'est on ne peut plus clair. Reste que s'il désire grimper les échelons, Philippe Marquis a la sagesse de vouloir assurer ses arrières.

Ainsi, ce Vallonnien, qui aurait déjà pu céder aux chants de certaines sirènes, est demeuré fidèle au club de Belleruche. «Avant d'aller voir ailleurs comme je le souhaite, je veux d'abord terminer mes études au Gymnase du Val-de-Travers et obtenir ma maturité (réd. normalement en 1994), explique-t-il. C'est l'une des raisons qui m'ont poussé à refuser les offres émanant de FR Gottéron, de Bienne, Lausanne et du HCC. En plus, je préfère évoluer en première ligue qu'en juniors élites et cela a aussi motivé ma décision de rester à Fleurier.»

#### PAS DE REGRET

Titulaire à part entière dans la formation de Jean-Michel Courvoisier, Philippe Marquis ne nourrit donc aucun remord. «Je pense que pour moi il était préférable de disputer une saison en première ligue, confirme-t-il. Je suis convaincu que j'ai fait plus de progrès que j'en aurais réalisés en juniors élites. Alors, même si le HCC m'avait promis de m'intégrer à son équipe-fanion, je n'ai pas de regret,



Philippe Marquis

Un jeune qui sait ce qu'il veut.

(Impar-Galley)

#### Il y a un an -

Quatre jours après sa victoire (2-0) sur la sélection olympique des Emirats Arabes Unis, la Suisse signe un succès identique devant la sélection A des EAU. Beat Sutter et Christophe Bonvin inscrivent les deux buts helvétiques.

(Imp)

#### Tennis

### Fidèles au rendez-vous

Pas de surprise dans le simple dames à l'Open d'Australie. En effet, les favorites, Steffi Graf et Monica Seles (photo Keystone) ont été fidèles au rendez-vous, qui se sont toutes deux qualifiées pour la finale.



Page 11

### Pas «branché» par les derbies

Si beaucoup à l'heure d'aborder un derby ont des fourmis dans les patins, Philippe Marquis lui n'est pas vraiment «branché» par ce genre de confrontation. «Ce sont souvent des matches piège au cours desquels tout est possible et je n'aime pas beaucoup ça, avoue-t-il. Ainsi, des quatre parties (réd: contre Star Chaux-de-Fonds, Nendaz, Champéry et Villars) qu'il nous reste à disputer, celle de ce soir face aux Stelliens sera certainement la plus délicate.»

Sans parler de celle face à Champéry lorsque Courvoisier devra peut-être se passer de Sandy Jeannin et Philippe Marquis qui seront certainement sélectionnés avec les «moins de 17 ans». C'est aussi le prix à payer quand on détient de pareils bijoux. J.C.

#### Le coup de fil aux entraîneurs

## Derby à Belleruche: Fleurier sur ses gardes

Si Fleurier veut conserver une chance de se qualifier pour les play-off, il n'a pas le choix: il ne doit plus perdre de points d'ici la fin du tour qualificatif. Ce soir donc à Belleruche, au cours du derby face à Star Chaux-de-Fonds, les Fleurisants auront la pression sur les épaules face à une formation qui n'a plus rien à perdre.

«Nous devons gagner tous nos matches.» A l'instar de Philippe Marquis (voir ci-dessus), Jean-Michel Courvoisier, entraîneur-joueur fleurisan, n'y va pas par quatre chemins. «Il n'y a pas d'autre solution si nous voulons rejoindre Viège, claironne-t-il. C'est d'ailleurs une mission qui est à notre portée. Le tout sera de ne sous-estimer aucun de nos adversaires. A commencer par Star Chaux-de-Fonds. Comme tous les derbies, c'est un match qu'il fera bon jouer et au cours duquel nous devons rester concentrés pour ne pas avoir de mauvaises surprises face à cette équipe qui possède quelques bons joueurs.»

En parlant de joueurs, «Coutou», toujours privé des services de A. Rota et Niederhauser - «ils ne devraient plus jouer cette saison» - espère pouvoir aligner quelques jeunes en fin de partie si tout va bien.

#### STAR: ENFIN L'EXPLOIT?

Côté stelliens, Tony Neininger et les siens ne désespèrent pas de signer enfin un exploit face à une équipe du haut du classement. «J'aimerais bien qu'on y parvienne, assure l'ex-international.

surtout lorsque l'on voit ce qui s'est passé avec certains jeunes aux Mélézes.»

Pourtant, à tout juste 17 ans (il les a fêtés le 19 janvier dernier) et lorsque l'on pèse 71 kg pour 180 cm, certains contacts peuvent faire mal, non? «Je n'ai pas été impressionné au niveau physique, répond Philippe Marquis. Je sais que je dois encore prendre quelques kilos, mais cela viendra gentille et je ne souffre pas trop dans ce domaine-là. Non, pour moi, l'adaptation a été difficile au niveau psychique. Au début, j'étais très crispé. Je n'avais pas l'habitude d'évoluer devant autant de spectateurs et cela me rendait nerveux.» Heureuse-

ment, petit à petit, Philippe Marquis s'est décomplexé et parvient, désormais, à s'exprimer librement faisant ainsi l'étalage de son potentiel. Il peut, à raison, s'estimer satisfait de ses débuts en première ligue.

#### GAGNER TOUS LES MATCHES

Mais, Philippe Marquis serait encore plus heureux si lui et ses coéquipiers accédaient, enfin, aux play-off. «Cela fait trois ans que nous crevons au poteau et nous mériterions au moins une fois de terminer dans les quatuors de tête, lance-t-il. Nous en avons d'ailleurs les moyens. Il faudra simplement gagner tous les matches et espérer que Viège

perde quelques unités face au HCC et GE Servette.»

Espérons avec Marquis, mais Fleurier n'aurait-il pas mieux fait de glaner lesdits points lui-même dans les confrontations directes et prouver du même coup qu'il était de taille à rivaliser avec les meilleurs? «Certainement, acquiesce Philippe Marquis, nous avons malheureusement perdu nos nerfs face aux équipes de tête et cela nous a coûté cher. C'est dommage car je pense que nous avons les moyens de nos ambitions.»

Il est vrai qu'avec des joueurs de la trempe de Philippe Marquis les Vallonniers ont de sérieux atouts à faire valoir. J.C.

#### Portrait

### Sagesse et ambition

La Neuchâteloise Kattia Labourey, tennis-woman de son état, pense tennis... mais accorde la priorité à ses études. Elle allie, en fait, la sagesse et l'ambition.

Page 15

#### L'invité du mois

### Dans la lignée des grands

Demain, notre traditionnelle page «L'invité du mois» sera consacrée au bobeur Gustav Weder, celui-là même qui avait sauvé la délégation helvétique de la débâcle à Albertville.

### À L'AFFICHE

#### PREMIÈRE LIGUE, groupe 3

Ce soir  
20.00 Yverdon - Viège  
20.15 Fleurier - Star Chx-Fds

Demain  
17.45 Sierre - GE Servette  
20.00 Chx-de-Fds - Saas-Grund  
Villars - Star Lausanne  
20.15 Champéry - Nendaz

#### CLASSEMENT

1. GE Servette	18	16	0	2	125	33	32
2. Chx-de-Fds	18	15	2	1	96	40	32
3. Sierre	18	14	1	3	113	34	29
4. Viège	18	12	1	5	88	50	25
5. Fleurier	18	10	1	7	101	83	21
6. Saas Grund	18	9	3	6	65	66	21
7. Villars	18	6	4	8	70	76	16
8. Star Chx-Fds	18	7	0	11	66	93	14
9. Yverdon	18	6	0	12	66	103	12
10. Star Laus.	18	3	2	13	48	93	8
11. Champéry	18	2	1	15	43	114	5
12. Nendaz	18	0	1	17	44	140	1

#### Du côté des sans-grade

### À l'affiche ce week-end

#### DEUXIÈME LIGUE, groupe 5

Vendredi  
20.30 Les Ponts-de-Martel - Crémînes  
Samedi  
18.15 Tramelan - Unters./Etat FR  
18.30 Saint-Imier - Université NE  
20.00 Le Locle - Allaine  
20.15 Franches-Montagnes - Court

#### TROISIÈME LIGUE, groupe 9

Samedi  
20.15 Courrendlin - Moutier II (à Moutier)  
21.00 Tramelan II - Tavannes  
Dimanche  
17.30 Courttételle - Les Breuleux (à Saignelégier)  
17.45 Reuchenette - Court II (à Bienne)  
20.15 Reconvilier - Corgémont (à Tramelan)

#### TROISIÈME LIGUE, groupe 10

Samedi  
15.45 Savagnier - Les Brenets (à Saint-Imier)  
17.30 Franches-Montagnes II - Serrières-Pescux  
Dimanche  
18.15 Saint-Imier II - Star Chaux-de-Fonds II  
19.00 Le Landeron - Couvet (à Neuchâtel)

#### Lundi

20.15 Le Locle II - La Brévère

#### QUATRIÈME LIGUE, groupe 9a

Dimanche  
18.00 Courrendlin II - Crémînes II (à Moutier)  
20.30 Court III - Courttételle II (à Moutier)

#### QUATRIÈME LIGUE, groupe 9b

Vendredi  
21.00 Saicourt - Sonceboz (à Tramelan)  
Samedi  
21.00 Corgémont - Courtlary (à Saint-Imier)  
Dimanche  
20.15 Franches-Montagnes III - Fuct-Bellelay

#### QUATRIÈME LIGUE, groupe 10a

Samedi  
20.15 Les Ponts-de-Martel II - Université NE II  
Dimanche  
15.45 Plateau-de-Diesse - Dombresson (à Saint-Imier)  
19.30 Marin - Les Breuleux II (à Neuchâtel)  
20.45 Savagnier II - Couvet (à Saint-Imier)

LES BONNES  
AFFAIRES,  
TOUJOURS CHEZ:



# BARTO

## meubles



La Chaux-de-Fonds  
Serre 65  
☎ 039/23 14 60

V. Bartolomeo

# SOLDES CONFORTABLES

SEULS LES PRIX BAISSENT... PAS LA QUALITÉ!

## Rabais de 10% à 40%

(Vente spéciale autorisée du 1er au 30 janvier 1993)

470-371

**GRAND PONT**

M. et Mme G. Turale  
Avenue Léopold-Robert 118  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 46 88

Vendredi soir  
Samedi midi et soir

**TRIPES  
à la neuchâteloise**

Prière de réserver  
Fermé le dimanche

132-12121

*Les Perrenches*

Restaurant - Tea-Room  
Les Bulles - ☎ 039/28 43 95

**RÉOUVERTURE  
Samedi 30 janvier 1993**

Jusqu'au 1er mai, horaire d'hiver:  
du mercredi au dimanche  
de 10 à 18 h 30

**Dimanche 31 janvier:  
COMPLET**

Toujours ses fameux  
gâteaux aux fruits maison

132-12362

**«RESTAURANT  
LE CHALET»**

Anciennement DSR

Chemin-de-Fer 7  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 03 02

**Vendredi  
29 janvier 1993**

Soirée dansante avec:  
**Marcel Salvi**

Jambon, frites Fr. 8.-  
toute la soirée

**Dimanche  
31 janvier 1993**

Thé dansant  
avec l'excellente  
accordéoniste

**Nathalie**

Pâtisseries

Gâteaux fruits et fromage

470-857



**Restaurant  
du Reymond**

Famille Jacques Vetterli  
Reymond 37  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 42 33

**Samedi 30 janvier**

**Petit Nouvel An**  
Avec à la musique: Daniel Girard

1. Cocktail de crevettes Calypso

Fondue chinoise à discrétion

Buffet de sauces et salades

Soufflé glacé maison aux fruits des bois  
Fr. 46.-

2. Cocktail de crevettes Calypso

Magret de canard à l'orange

ou filet d'agneau provençale

Riz créole - Salade de saison

Soufflé glacé maison aux fruits des bois  
Fr. 49.-

Veillez réserver votre table, merci!

132-506905

A vendre cause changement de modèles

**IL NOUS RESTE  
5 modèles de CUISINES  
EN CHÊNE MASSIF  
ET CHÂTAIGNIER**

avec les appareils garantis au prix excep-  
tionnel de Fr. 7890.-

Possibilité de faire sur mesures et plan.

**MAGNIFIQUES SALLES  
DE BAINS**

complètes, tous coloris, Fr. 1350.-

L'HABITAT ☎ 032/91 32 41

Grand-Rue 8 TAVANNES

Ouvert uniquement le samedi. 243-102476

**DIVERS**

**INVITATION**

Le Centre de couture et de repassage

**ELNA et les TISSUS CHAFOTEX**

Vous invitent à un

**COURS GRATUIT**

d'une journée pour la confection d'une veste

**POLAIRE OU PÉRUVIENNE**

les 3 et 4 février 1993, de 8 h 30 à 12 heures  
et de 14 à 18 heures

Grand choix de tissus POLAIRE ET PÉRUVIEN

Des couturières ainsi que des machines à coudre et

**OVERLOCK ELNA** seront à votre disposition

durant ces deux jours

Veillez s.v.p. vous inscrire au

**Centre de couture et**

**de repassage ELNA**

**G. TORCIVIA**

**Atelier de retouches**

Avenue Léopold-Robert 53 - ☎ 039/23 89 60

2300 La Chaux-de-Fonds

132-12390

**OFFRES D'EMPLOI**

L'Association neuchâteloise de services bénévoles  
(ANSB) cherche pour un poste à 50%

**un(e) animateur(trice) diplômé(e)**

sachant travailler de manière autonome pour:

- la création, l'organisation, le soutien à la réalisation de projets
- la coordination d'actions organisées par le bénévolat social dans les districts du haut du canton de Neuchâtel

Nous demandons:

- diplôme d'une école d'études sociales ou titre jugé équivalent
- sens des contacts et de l'organisation
- disponibilité pour un horaire variable

Nous offrons:

- travail varié en collaboration avec l'animatrice déjà en fonction dans les districts du bas du canton et le comité
- possibilité de perfectionnement
- salaire selon conditions ANEMPA

Entrée en fonction: 1er mai 1993.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae avec photo, copies de diplôme(s) et références, doivent être adressées jusqu'au 15 février 1993 au secrétariat de l'ANSB, rue de la Côte 48a, 2000 Neuchâtel.

28-51115

**DIVERS**

pharmacie  
**pillonel**

Laboratoire homéopathique

Balancier 7 et Serre 61  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 46 46/47

**GUINOT**  
PARIS

Vous offre jusqu'à épuisement  
du stock une crème de jour  
(valeur Fr. 53.-) à l'achat  
d'une crème de nuit

132-12396

Institut de beauté  
**YSATIS**

Épilation électrique ou à la cire  
Serre 63 - Tél. 039/23 11 33  
La Chaux-de-Fonds

**IMMOBILIER**

**À LOUER**

**A La Chaux-de-Fonds**  
Rue Fritz-Courvoisier 34f, cuisine  
agencée, quartier tranquille,  
proche du centre ville idéal pour  
les enfants.

**3 1/2 PIÈCES**

Fr. 1348.- + charges.  
Disponible le 1.4.1993.

**4 1/2 PIÈCES**

Dès Fr. 1430.- + charges.  
Disponible tout de suite ou à  
convenir.

28-486



Régie Immobilière  
F. Bernasconi & Cie  
2003 Neuchâtel  
Clos-de-Serrières 31  
Tél. 038/31 90 31

**À LOUER**

à Boudevilliers, rue du Collège 1  
dans immeuble ancien, entièrement  
renové, au centre du village.

**2 1/2 pièces** de 55 et 60 m<sup>2</sup>  
Dès Fr. 980.- + charges.

**3 1/2 pièces** de 83 m<sup>2</sup>  
Dès Fr. 1400.- + charges.

**3 1/2 pièces** de 80 et 85 m<sup>2</sup>  
en duplex  
Dès Fr. 1400.- + charges.

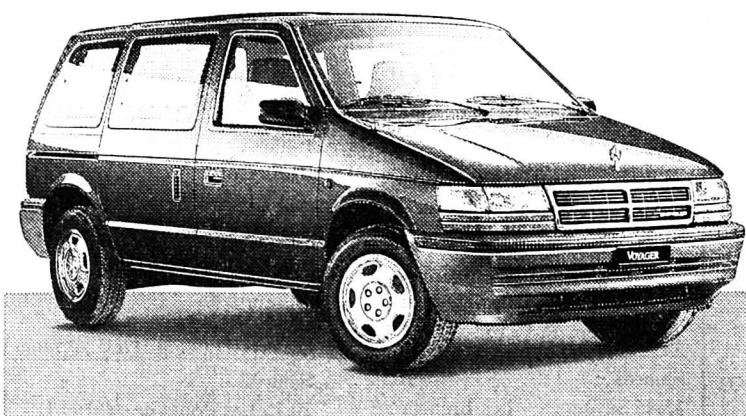
**4 1/2 pièces** de 112 m<sup>2</sup>  
en duplex  
Dès Fr. 1750.- + charges.  
disponible immédiatement ou à  
convenir.

28-486



Régie Immobilière  
F. Bernasconi & Cie  
2003 Neuchâtel  
Clos-de-Serrières 31  
Tél. 038 31 90 31

CHRYSLER VOYAGER 2,5L SE



**L'investissement intelligent.**

Pour Fr. 29'990.- seulement: encore plus de volume et de confort pour votre vie professionnelle et privée. Un véhicule encore plus économique (9,6l/100 km selon FTP 75/HDC). Un plaisir au volant décuplé grâce au moteur 2,5 l (73 kW/99 CV-DIN) et à la boîte 5 vitesses. Une sécurité accrue grâce à la traction avant et à l'airbag côté conducteur. Sans oublier la radiocassette stéréo et le verrouillage central. Et l'essai, pour vraiment tout savoir.



**Auto-Centre Emil Frey SA**

Rue Fritz-Courvoisier 66, 2300 La Chaux-de-Fonds, téléphone 039/28 66 77

**CHRYSLER**  
Built to set you free

Cherchez-vous des surfaces  
pour vos activités?

**La Chaux-de-Fonds**

Bâtiment industriel et administratif  
Rue du Collège 90/92

Pourquoi ne pas y installer votre

**Atelier/bureau**

Dernière surface disponible:

Etage	Surface utile	Loyer m <sup>2</sup> /an	Prix de vente par m <sup>2</sup>
2ème	198 m <sup>2</sup>	Fr.102.-	Fr.1680.-

Places de parc et monte-charges.

Téléphonez aujourd'hui encore à



**Alfred Müller SA**  
Av. des Champs-Montants 14b  
2074 Marin, Tél. 038 3312 22

197-12684

**L'annonce, reflet vivant du marché**

B.w.f.  
132-12388

Tennis - Open d'Australie: Graf et Seles s'affronteront samedi en finale

# Fidèles au rendez-vous

Cette fois, elle est enfin exacte au rendez-vous. Après deux échecs à New York, le premier à Flushing Meadow devant Arantxa Sanchez et le second aux Masters contre Lori McNeil, Steffi Graf retrouvera enfin Monica Seles dans une grande finale. L'Allemande et la Yougoslave s'affronteront samedi à Melbourne pour le titre de l'Open d'Australie. A Flinders Park, Graf a joué et gagné trois finales (88, 89 et 90). Seles en a joué et gagné deux (91 et 92)...

Face à une étonnante Arantxa Sanchez, qui n'hésite plus maintenant à prendre sa chance au filet, la protégée de Heinz Günthardt a été menée 5-3 15-30. A deux points du set, l'Espagnole s'est alors complètement désunie pour permettre à Graf de renverser la situation. «Arantxa m'a bien aidée dans cette fin de set», reconnaissait l'Allemande. Sanchez a surtout été trahie par son coup droit avec quatre erreurs directes qui ont pesé très lourd dans la balance: deux à 5-4 et deux à 5-6. «Je ne sais pas ce qui s'est passé. Je ne comprends pas», lâchait Sanchez.

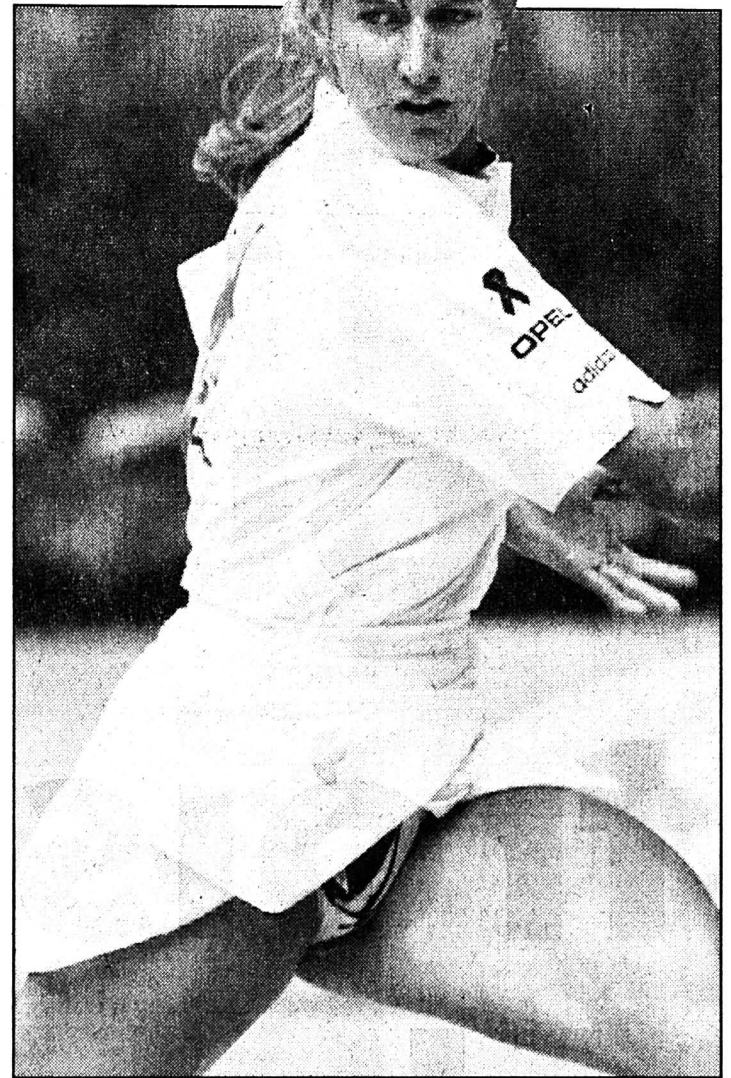
## 6-3 POUR STEFFI

Samedi, Graf disputera la 18e finale d'un tournoi du Grand Chelem de sa carrière. Elle

compte 11 titres à son palmarès. Pour sa part, Seles se retrouvera pour la neuvième fois dans une finale de cette importance. Elle n'a échoué qu'à une seule reprise en finale, l'été dernier à Wimbledon devant Steffi Graf (6-2 6-1).

## UNE SUISSE EN FINALE

Malheureuse en simple où elle a échoué au premier tour, Joana Manta s'est qualifiée pour la finale du double juniors. La Zurichoise et sa partenaire, la Tchèque Ludmila Richterova, affronteront en finale la paire formée de la Suédoise Asa Carlsson et de la Roumaine Catalina Cristea. Manta-Richterova sont les têtes de série no 1 du tableau. (si)



Steffi Graf

L'Allemande retrouve enfin une finale du Grand Chelem. (Keystone)

**Hlasek et Rosset: le grand retour** - Après son malheureux crochet au Qatar, Marc Rosset lancera, tout comme Jakob Hlasek, sa saison à l'occasion du tournoi de l'ATP-Tour de Marseille, qui débutera ce lundi. Toujours sous antibiotiques, le champion olympique s'est entraîné ces dix derniers jours en compagnie de Hlasek et de Henri Leconte, avec lequel il disputera le double. (si)

## BRÈVES

### Ski nordique

#### GP de La Liberté

A la suite des chutes de neiges dont les Préalpes ont bénéficié, le GP de La Liberté, organisé par le Ski-club Hauteville, a pu être maintenu pour dimanche prochain. Toutefois, l'épreuve, ouverte aux licenciés et aux populaires, a dû être déplacée des Monts-de-Riaz au col du Jaun, où la couche de neige atteint 60 centimètres. Inscriptions sur place et distribution des dossards (dès 08.00) au Restaurant des Alpes. Départ des 10 et 20 km à 9 h 30, des 5 km à 9 h 40.

### Hockey sur glace

#### Monnier à FR Gottéron

FR Gottéron a engagé pour deux ans l'attaquant de Zoug Frank Monnier (25 ans).

### Boxe

#### Belcastro reprend son titre

L'Italien Vincenzo Belcastro est redevenu champion d'Europe des poids coq - titre vacant - en battant son compatriote Antonio Picardi aux points, en douze reprises, hier soir, sur le ring de Orzinuovi, près de Brescia.

### Mendy pressé

Le Français Jean-Baptiste Mendy a conservé son titre de champion d'Europe des poids légers, en battant son challenger, l'Italien Antonio Renzo dont le camp a jeté l'éponge à l'appel de la 4e reprise.

## TV-SPORTS

### F2

00.05 Boxe. Mi-lourds: Nicoletta - Menard.  
03.00 Tennis. Internationaux d'Australie (en direct).

### ARD

23.25 Sportschau.

### ZDF

22.40 Sport-Reportage.

### RTL+

03.00 Tennis. Internationaux d'Australie (en direct).

### EUROSPORT

09.30 Ski report.  
12.00 Basketball.  
14.00 Billard.  
15.00 Hockey sur glace.  
17.00 Football gaélique.  
20.00 Motocyclisme.  
22.00 Boxe.  
23.30 Billard.

## Résultats

Simple dames, demi-finales: Seles (You/1) bat Sabatini (Arg/3) 6-1 6-2. Graf (All/2) bat Sanchez (Esp/4) 7-5 6-4.

Double messieurs, quarts de finale: Visser-Warder (AfS/Aus/10) battent De Jager-Ondruska (AfS) 6-3 3-6 6-3 6-4. Fitzgerald-Järryd (Aus/Su/4) bat Kratzmann-Masur (Aus/8) 7-6 (7/4) 6-4 6-1.

Double dames, quarts de finale: G. Fernandez-Zvereva (EU/Bie/1) battent McNeil-Stubs (EU/Aus/5) 6-3 6-1. Shriver-Smylie (EU/Aus/10) battent Neiland-Novotna (Let/Tch/2) 6-3 6-3.

Double mixte, quarts de finale: Garrison-Jackson-Leach (EU/3) battent Miyagi-Kinnear (Jap/EU) 4-6 7-6 (10/8) 9-7. Hetherington-Michibata (Can) battent Shriver-Stolle (EU/Aus) 7-6 (7/5) 3-6 6-2. A. Sanchez-Woodbridge (Esp/Aus/1) battent Martinez-J. Sanchez (Esp) 6-1 6-1.

Juniors. Double jeunes filles, demi-finales: Manta-Richterova (S/Tch/1) battent Brown-Frawley (Aus) 6-2 7-5. (si)

Ski nordique - Marathon des neiges

## Voici l'or blanc!

On respire du côté des Cernets-Verrières. La neige, qui a enfin fait son apparition lundi soir après s'être mise aux abonnés absents durant de longues semaines, s'en est venue reconforter les organisateurs du 12e Marathon des neiges franco-suisse qui doit se dérouler le dimanche 14 février prochain.

Certes, la couche d'or blanc est pour l'instant encore assez mince. Mais le retour de l'hiver, ce que l'on appelle un véritable hiver, ne peut inciter Jean-Pierre Rey et toute son équipe qu'à afficher un optimisme serein.

Comme chaque année, ce marathon des neiges comptera pour la CS-Suisse-Loppet dont une seule épreuve a pu se dérouler jusqu'à ce jour (Planoirs Volksskilaut à Lenzerheide le 17 janvier). Agendé le week-end dernier, la course de Rothenthurm a été repoussée au samedi 13 février en raison du manque de neige, soit la veille de l'épreuve des Cernets. Une concurrence bien indésirable pour les organisateurs du Val-de-Travers...

Rappelons que le délai d'inscription est fixé au 6 février. Les distances proposées: 42 km

(pour hommes et dames), 15 km (pour les juniors et skieurs moins aguerris) et 6 km (OJ). Aux Cernets, on skiera en style libre.

Cette année, le prix-souvenir qui sera remis à chaque concurrent qui aura franchi la ligne d'arrivée consistera en un petit trophée représentant un skieur «bronzé». La suite logique des prix-souvenir de 1991 (skieur «doré») et de 1992 (skieur «argente»).

Renseignements et inscriptions: Jean-Pierre Rey, 2126 Les Verrières, tél. (038) 66.12.74 ou (038) 66.12.21. (comm)

## CITRON PRESSÉ

# Hymne à la joie

C'est le genre de phrase qui me fera toujours sourire. «J'ai commis un léger écart et c'est là que j'ai senti que je perdais du temps». Ce temps en question, c'est sept centièmes de seconde. C'est à peine un souffle, une poussière de temps qui passe. Mais un descendeur helvétique arrive à vous dire le plus sérieusement du monde qu'il a bel et bien senti qu'il avait laissé échapper cette brindille de seconde. Et, en plus, il connaît l'endroit de la piste où l'envolée s'est dramatiquement produite. C'est un véritable exploit, une sensibilité hors du commun que de pouvoir ainsi commenter une course a posteriori et d'en définir les erreurs de cheminement au poil près.

Cela devrait faire sérieux dans le paysage. Cela ne fait pas sérieux. On pinaille trop. Et ce n'est sans doute pas la faute aux skieurs. On leur tend des micros inquisiteurs après l'épreuve. Ils se sentent obligés de causer dans le poste à la manière des pros qu'ils veulent être. Alors, ils analysent comme on dit. Et parviennent à vous dénicher des molécules de secondes perdues dans un creux ou dans une bosse.

Et ils répètent le même discours hiver après hiver, course après course. Et au bout du compte, on regrette de voir se profiler l'image

des champions jamais contents, pinailleurs, ergoteurs. Bref, le chapelet entier de leurs synthèses d'après-descente se résume à une grande plainte qui prend dans ses bras le temps qu'il fait, le matériel, les conditions d'hébergement, la nourriture servie au petit déjeuner, la présence ou non des amis-supporters de la première heure, etc.

Et tout cela m'amène à dire: ils ne sont jamais contents, ces bonshommes (ils se plaignent moins quand ils remportent la victoire, c'est juste et admis mais cela n'arrive pas tous les jours de leur vie). Ils ont la chance d'exercer un incroyable métier. De voir ainsi défiler une jeunesse (la leur) hors du commun, d'être adulés voire aimés et admirés par leurs nombreux fans et voilà qu'ils ne pètent pas de bonheur. Qu'ils ne hurlent jamais leur chance de faire partie de cette élite restreinte qui joue son salaire sur des skis plutôt que dans la chaîne de montage d'une usine ou dans le cliquetis feutré d'un bureau bourré d'ordinateurs. D'accord, les années de gloire sont courtes et que pour être là où ils sont, il leur a fallu trimer dur, s'imposer au sein d'un cirque pas toujours aussi blanc que son appellation contrôlée le laisse croire. Mais enfin il y a pire comme humaine condition.

Ingrid

Boxe - Plus de douze ans d'invincibilité

## Un record pour Chavez

Le Mexicain Julio Cesar Chavez, champion du monde des super-légers, est devenu jeudi «le boxeur de l'histoire qui est resté le plus longtemps invaincu» a annoncé le Conseil mondial de la boxe (WBC).

Chavez est invaincu depuis douze ans, onze mois et douze

jours et il a ainsi battu le record de l'Irlandais Jack McAuliffe, qui n'avait pas connu la défaite durant la même période mais en disputant 36 combats dans ce laps de temps contre 84 pour le Mexicain. C'est entre 1884 et 1896 que McAuliffe avait établi le précédent record d'invincibilité. (si)

## OÙ ET QUAND

### BADMINTON

- LA CHAUX-DE-FONDS II - PRATTELN LNB, samedi 30 janvier, 13 h 30 à la salle des Crétets.
- LA CHAUX-DE-FONDS I - UZWIL LNA, samedi 30 janvier, 17 h 30 à la salle des Crétets.
- LA CHAUX-DE-FONDS II - AESCH LNB, dimanche 31 janvier, 10 h 30 à la salle des Crétets.
- LA CHAUX-DE-FONDS I - OLYMPIC LAUSANNE LNA, dimanche 31 janvier, 13 h à la salle des Crétets.

- LA CHAUX-DE-FONDS - SAAS-GRUND Première ligue, samedi 30 janvier, 20 h aux Mélézes.
- NEUCHÂTEL YS - WIKI Première ligue, samedi 30 janvier, 20 h au Littoral.
- LA CHAUX-DE-FONDS - SIERRE Juniors élites, dimanche 31 janvier, 17 h 30 aux Mélézes.
- STAR CHAUX-DE-FONDS - STAR LAUSANNE Première ligue, mardi 2 février, 20 h aux Mélézes.

### SKI NORDIQUE

- COURSE NOCTURNE Tournée en six manches, mercredi 3 février, 20 h à la piste éclairée des Breuleux.

### TENNIS DE TABLE

- ECLAIR - RIO-STAR MUTTENZ LNB, vendredi 29 janvier, 20 h au collège des Endroits.

### VOLLEYBALL

- NUC - CHESEAUX LNB féminine, samedi 30 janvier, 15 h à la Salle omnisports.
- COLOMBIER - GE ELITE II Première ligue féminine, samedi 30 janvier, 15 h à Planeyse.
- TGV-87 II - MÜNCHENBUCHSEE Première ligue masculine, samedi 30 janvier, 16 h 30 à La Marelle.
- COLOMBIER - UNI BERNE LNB masculine, samedi 30 janvier, 17 h à Planeyse.
- NUC II - UNI BERNE II Première ligue féminine, samedi 30 janvier, 17 h au Mail.

### FOOTBALL

- TOURNOI DU FC CORCELLES Equipes de première et deuxième ligue, dimanche 31 janvier, 8 h 30 à 17 h à la Salle omnisports de Neuchâtel.

### HOCKEY SUR GLACE

- FLEURIER - STAR CHAUX-DE-FONDS Première ligue, vendredi 29 janvier, 20 h 15 à Belleruche.
- AJOIE - AMBRI-PIOTTA LNA, samedi 30 janvier, 20 h à Porrentruy.

# Sans la pub, votre journal vous coûtera trois fois plus cher.

Si nous bénéficions en Suisse d'une variété de journaux et de magazines unique au monde, c'est parce que la publicité leur assure deux tiers de leurs recettes.

Les interdictions de publicité sont donc un parfait non-sens. Privés de recettes publicitaires, les

journaux et magazines devront intégralement récupérer le manque à gagner. Et c'est nous, lectrices et lecteurs, qui passerons à la caisse.

Les interdictions coûtent toujours plus cher qu'on ne le croit. Car elles touchent le porte-monnaie. Là où ça fait mal.

**Plus de tolérance. Moins d'interdits.**



Olympisme - Helmut Kohl et la candidature de Berlin pour les Jeux de l'an 2000

# Une affaire nationale

**Sans Chapuisat en Tunisie** - L'équipe de Suisse sera privée des services de Stéphane Chapuisat pour son prochain match amical, le 17 mars en Tunisie. Le Vaudois jouera en effet le même jour le match retour des quarts de finale de la Coupe de l'UEFA avec Borussia Dortmund contre l'AS Roma. «Je comprends que Ottmar Hitzfeld ne veuille pas le libérer et je n'insisterai pas» a déclaré à ce sujet l'entraîneur national Roy Hodgson.

(si)

## BRÈVES

### Football

#### NE Xamax à Lyss

Ulli Stielike et les siens disputeront leur premier match de l'année ce soir sur le coup de 19 h. Les «rouge et noir» évolueront dans le Seeland où ils affronteront Lyss (première ligue). Une rencontre qui permettra à l'Allemand de faire un premier point, deux semaines après la reprise de l'entraînement.

### Echange

#### Dietlin-Gertschen

Dans le but d'équilibrer leurs contingents respectifs, le FC Servette et le FC Sion, champion suisse en titre, ont décidé de procéder à un échange de joueurs. Cette transaction concerne l'attaquant servettien Xavier Dietlin (24 ans), qui rejoint ainsi le club séduisant de la Vallée pour prendre le chemin des Charmilles. Les modalités de ces deux transferts ont été établies sous forme de prêt jusqu'au 30 juin 1993, avec option pour une saison supplémentaire.

### Encore un Norvégien

Henning Berg (23 ans), défenseur international norvégien qui évoluait à Lillestrøm, a rejoint les rangs de Blackburn Rovers pour une somme de 606'000 dollars. Il jouera samedi contre Manchester City où il y rencontrera un de ses compatriotes, Kare Ingebrigtsen. C'est le septième Norvégien engagé par un club de première division anglaise.

## PMUR

Jeu à Vincennes  
Prix de la Thiérache.

Tiercé: 2 - 18 - 11.  
Quarté+: 2 - 18 - 11 - 13.  
Quinté+: 2 - 18 - 11 - 13 - 1.

### Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 1911 fr.  
Dans un ordre différent: 382,20 fr.

Quarté+ dans l'ordre: 9138,70 fr.

Dans un ordre différent: 402,30 fr.

Trio/Bonus (sans ordre): 66,30 fr.

### Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 199,260,40 fr.

Dans un ordre différent: 1503,20 fr.

Bonus 4: 152,40 fr.

Bonus 3: 50,80 fr.

Le chancelier allemand Helmut Kohl a fait de la candidature de Berlin aux Jeux olympiques de l'an 2000, déposée officiellement mercredi à Lausanne, une affaire nationale, affirmant qu'elle était une chance pour le pays tout entier.

«Les Jeux olympiques à Berlin offriront une chance formidable de présenter au monde la nouvelle Allemagne unie, avec toute la modestie et la dignité requises» a affirmé M. Kohl dans une lettre destinée au maire de Berlin, M. Eberhard Diepgen. «L'Allemagne serait fière si la jeunesse du monde se rassemblait à Berlin pour le tournant de siècle» a-t-il ajouté, souli-

gnant que le gouvernement appuyait pleinement la candidature de Berlin.

### UNE AIDE EXCEPTIONNELLE

Jamais le chancelier n'avait été aussi loin dans le soutien à la candidature de Berlin. Bonn, qui a été longtemps très réticent à l'égard de ce projet jugé trop coûteux et inutile, alors que des dizaines de milliards de DM doivent être dépensés chaque année pour reconstruire l'ex-RDA, a commencé seulement au cours de ces derniers mois à infléchir sa position.

M. Kohl a également, pour la première fois, promis que l'Etat allemand participerait pleinement au financement des travaux de construction nécessaires.

Le porte-parole de la municipalité de Berlin, M. Michael-Andreas Butz, a estimé que l'ini-



Des manifestants allemands à Lausanne

La candidature de Berlin ne fait pas que des heureux.

(ASL)

## Des «Jeux verts»

Le Comité international olympique (CIO) a formellement lancé, jeudi, depuis son siège de Lausanne, les invitations aux comités nationaux olympiques (CNO) à participer aux XVIIe Jeux olympiques d'hiver, en février 1994, à Lillehammer.

«Nos amis Norvégiens ont travaillé sans relâche pour offrir au monde le spectacle de Jeux très spéciaux, respectant tout particulièrement la nature et l'environnement.

Ce ne seront pas des Jeux blancs mais des Jeux verts» a déclaré M. Juan Antonio Samaranch, président du CIO, lors de la cérémonie. (si)

tiative de M. Kohl allait apporter «une aide exceptionnelle» à la candidature de Berlin. La capitale allemande est en concurrence pour les premiers Jeux du troisième millénaire avec Pékin, Sydney, Manchester, Milan, Istanbul et Brasilia. Le Comité international olympique (CIO) doit prendre une décision le 23 septembre prochain à Monaco.

### LE SOUVENIR DE 1936

Berlin a formellement déposé sa candidature mercredi au siège du CIO, à Lausanne. Mais la petite cérémonie a été entachée par une manifestation d'une vingtaine d'opposants berlinois. Une partie importante des habitants de la capitale allemande juge le projet beaucoup trop

coûteux. Les mouvements de gauche font également valoir que des Jeux à Berlin rappelleraient par trop ceux de 1936, de sinistre mémoire, qu'Adolf Hitler avait transformés en tribune pour son régime nazi. La ville de Berlin a évalué à 3,23 milliards de DM (environ deux milliards de dollars) le coût de l'organisation. (si)

Football - Espagne: histoire de pot-de-vin entre le Real et le Barça

## Graves accusations de Milla

Le milieu de terrain du Real Madrid, Luis Milla, ancien joueur du FC Barcelone, a accusé, sans le nommer, un joueur de la formation catalane de lui avoir proposé en juin dernier 40 millions de pesetas (environ 400.000 francs) pour qu'il contribue à faire perdre le Real lors d'une rencontre face à Tenerife.

Cette rencontre, la dernière du championnat d'Espagne 1991-92, avait été perdue par le Real Madrid (2-3), permettant ainsi au FC Barcelone de remporter le titre «sur le fil». Rappelons que le club catalan avait déjà été sanctionné pour avoir versé quelques dividendes aux joueurs de Tenerife après leur exploit. Milla, dans des déclarations à la radio privée Cadena SER, s'est refusé à dévoiler le nom de l'ancien coéquipier qui lui avait fait cette proposition. «J'en ai alors parlé au directeur sportif du Real Madrid et à l'un de mes co-

équipiers du Real», a affirmé Milla.

Le milieu de terrain de l'équipe madrilène, Michel, a confirmé avoir été le confident de Milla. «Il ne m'a pas dit de quel joueur du FC Barcelone il s'agissait, mais je crois savoir qui c'est», a commenté Michel. Ces accusations interviennent avant le match au sommet de la Liga 1992-93, Real Madrid - Barcelone, qui doit se disputer samedi au stade Santiago Bernabeu.

Les joueurs du FC Barcelone ont de leur côté accusé Milla de vouloir «chauffer» cette rencontre.

«Si ce qu'il dit est vrai, il doit donner des noms, et expliquer quand et comment tout cela s'est produit», a affirmé l'attaquant du FC Barcelone José Maria Bakero.

Selon la presse sportive espagnole, Milla pourrait être appelé à témoigner auprès du Comité de compétition espagnol. (si)

## Zubizarreta après 691 minutes

A Las Palmas, au terme d'un match de qualité médiocre qui n'eut d'amical que le nom, l'Espagne a concédé le match nul au Mexique (1-1), après avoir été longtemps menée à la marque.

Les Mexicains, sans grande imagination mais solides, ont ouvert le score à la 43e minute, par Claudio Suarez. Andoni Zubizarreta, le gardien espagnol, a ainsi été battu pour la première fois sous le maillot de son équipe nationale en 691 minutes de jeu. (si)

Coupe d'Italie: Lazio et Torino dos à dos

## Gascoigne en évidence

Gascoigne a été le grand homme de Lazio dans le dernier quart de finale de la Coupe d'Italie qui a vu le club romain et l'AC Torino faire match nul 2-2. Les autres rencontres avaient eu lieu mercredi.

L'Anglais a permis aux Romains de mener 2-0, sur deux actions inspirées par lui. Un centre à la 4e minute, but de Neri, et un penalty obtenu à la 34e et transformé par Signori. Les Turinois, largement dominés, obtenaient, cependant, le nul, à la faveur de deux fins de mi-temps tonifiantes. Lors des arrêts de jeu de la première période, Fusi réduisit le score à 2-1, alors que

l'égalisation survenait à la 88e, un autogoal sur un tir de Scifo.

Coupe d'Italie. Quarts de finale (aller): AC Milan - Inter 0-0. Napoli - AS Roma 0-0. Lazio - AC Torino 2-2. Juventus - Parma 2-1. Matches retour: 10 février. Demi-finales (10 et 31 mars): Milan ou Inter - Napoli ou Roma, Lazio ou Torino - Juventus ou Parma. Finale: 12 et 19 juin.

### BLOKHINE REMERCIÉ

L'Ukrainien Oleg Blokhine, entraîneur d'Olympiakos du Pirée, troisième du championnat grec, démis de ses fonctions lundi par son président en raison des mauvais résultats de l'équipe lors des deux dernières rencontres, a été remplacé par le Grec Antonis

Géorgiadis, a-t-on appris hier auprès du club.

Cette décision a provoqué une vive réaction chez les supporters d'Olympiakos qui imputent aux joueurs la responsabilité de ces contre-performances. Mardi et mercredi, plusieurs centaines d'entre eux s'étaient rendus sur le terrain d'entraînement de l'équipe pour apporter leur soutien à Blokhine et scander des slogans hostiles au président du club.

«Je ne comprends pas les raisons qui ont incité les dirigeants d'Olympiakos à me licencier si brusquement» a expliqué Blokhine, ajoutant que les affaires sportives et financières du club «allaient très bien». (si)

Automobilisme - Après le Rallye de Monte-Carlo

## L'amertume des vaincus...

Le Français Didier Auriol (Toyota Celica) a ruiné les espoirs de Ford et de François Delecour (Escort Cosworth) au terme de quatre spéciales de rêve dans le Rallye Monte-Carlo. Depuis quarante ans qu'il n'avait pas inscrit son nom au palmarès de l'épreuve monégasque, Ford croyait, cette fois, tenir sa revanche. Avant la dernière nuit du Monte-Carlo, personne au sein de l'équipe ne songeait à la défaite. Delecour devait l'emporter. Le réveil n'en a été que plus brutal, l'amertume plus grande.

De là à installer le doute quant au mérite du vainqueur, il n'y a qu'un pas que les vaincus ont franchi, mettant en cause le carburant utilisé par Toyota. Du côté de la Fédération internationale (FISA), on regrettait hier matin cette attitude.

«Si vraiment Ford et même Mitsubishi suspectaient quelque chose, ils n'avaient qu'à porter réclamation plutôt que de laisser s'installer un doute sur la régu-

larité de la victoire de leur adversaire» disait Francesco Longhamesi, porte-parole de la FISA. Or de réclamation, il n'y eut pas.

### AUCUN DOUTE

Gabriele Cadringer, l'ingénieur de la FISA, réfutait lui aussi les allégations de Ford et Mitsubishi. «Pour ma part, je n'ai aucun doute» disait-il. Comme à l'issue de chaque épreuve du championnat du monde, des échantillons ont été pris sur la voiture du vainqueur et des vaincus pour une analyse dont les résultats seront connus dans une dizaine de jours au plus tard.

En attendant le verdict de la FISA, les résultats des analyses, Didier Auriol savoure son succès, le troisième dans le Monte-Carlo, le 13e depuis ses débuts en championnat du monde. En espérant que, cette année, le titre suprême sera au rendez-vous... (si)

Le calendrier du championnat suisse 1993

## A vos agendas!

Le calendrier de l'Automobile club de Suisse (ACS) pour le championnat suisse 1993 a, malheureusement, déjà dû être modifié avant que ne débute véritablement la saison.

En effet, la section zurichoise de l'ACS s'est vue dans l'impossibilité d'organiser l'épreuve prévue pour les 27 et 28 mars à Mugello (It). En remplacement, il a été possible de compléter le calendrier par une course sur le circuit allemand de Hockenheim (piste GP 6,8 km) en date des 22 et 23 mai. Cette traditionnelle épreuve des «50 miles», organisée par la section bâloise de l'ACS, comptera pour le championnat suisse de tous les groupes et classes, ainsi que pour di-

vers championnats de sections et clubs.

Le nouveau calendrier du championnat suisse 1993. 10/11 avril: course en circuit à Dijon. 24/25 avril: course en circuit à Magny-Cours (Fr). 8/9 mai: course en circuit à Varano (It). 22/23 mai: 50 miles à Hockenheim (All). 12/13 juin: course en circuit à Dijon. 10/11 juillet: Coupe d'or à Hockenheim. 24/25 juillet: course de côte Ayent - Anzère. 21/22 août: course de côte Saint-Ursanne - Les Rangiers. 28/29 août: course de côte à Oberhallau. 4/5 septembre: course de côte La Roche - La Berra. 11/12 septembre: course de côte au Gurnigel. (si)

**La volonté d'économiser de l'énergie se manifeste dès l'achat de votre voiture. En pro, intéressez-vous davantage à la consommation effective qu'à la puissance et aux accélérations du véhicule. La somme que vous gagnerez sera plus importante qu'un rabais à l'achat.**

**Les pros sont souvent des femmes**

Les femmes apprécient le style et l'élégance. Elles pensent aussi qu'une acquisition peut leur faciliter la vie: une nouvelle voiture doit se manœuvrer facilement, se parquer n'importe où, englober sans problème les commissions de la semaine et faciliter l'accès au siège du bébé. Les femmes sont souvent plus critiques lors de l'achat parce qu'elles sont concernées par la santé de leurs enfants, la protection de l'environnement et l'avenir des réserves d'énergie. Une accélération brutale ne les épate plus: elle n'apporte pas de solution aux problèmes quotidiens et creuse un trou dans le budget.

**Rechercher une information objective**

Renoncer aux coups de cœur ou aux achats impulsifs. Les Associations d'Automobilistes établissent régulièrement des comparaisons entre marques et types de modèles, qui vous fournissent des informations utiles. Les données indiquées concernant la consommation sont les résultats d'essais réels sur route. Vous pourrez ainsi comparer prix, consommation et performances.

**À L'ACHAT, CHOISISSEZ LE MODÈLE QUI CONSOMME LE MOINS**

**Le gadget utile: un moteur économique**

Temps d'accélération, nombre de cylindres, marque du tachymètre, spoiler et autres accessoires: certains automobilistes se laissent séduire par les apparences du «prestige». Choisissez plutôt l'«option utile»: un moteur moderne qui économise automatiquement l'énergie.

**Conduire mieux: c'est fascinant**

La technique automobile moderne peut bien provoquer l'admiration des passionnés de mécanique. Les nouvelles générations de voitures ont des moteurs économiques, qui tout en consommant moins, offrent des performances étonnantes. Quand on roule à bas régime, une partie des soupapes restent fermées, mais si on dépasse, toute la puissance est immédiatement disponible, quand il le faut. Est-il nécessaire d'ajouter qu'une consommation réduite engendre moins de gaz polluants et coûte moins cher?

Energie 2000 - Groupe d'action carburants

Une recommandation de l'Association des importateurs suisses d'automobiles AISA, l'Union professionnelle suisse de l'automobile UPSA et l'Union Pétrolière UP.

**Une nouvelle façon de bouger**



**L'énergie est précieuse: exploitons-la mieux!**

44-9601/4-4

CINEMA • Tél. 23 19 18

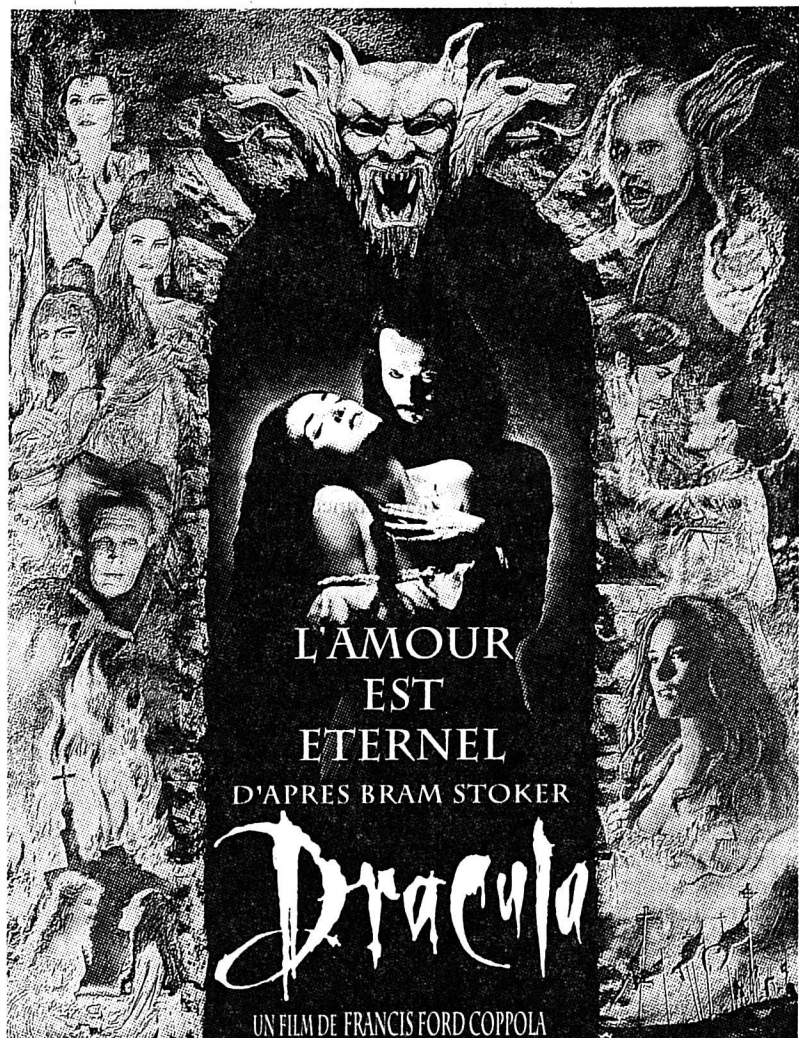
**SCALA**

**EN GRANDE PREMIÈRE SUISSE**

● 16 ans ●

**2e SEMAINE TOUS LES JOURS À 15 h - 18 h - 20 h 30**

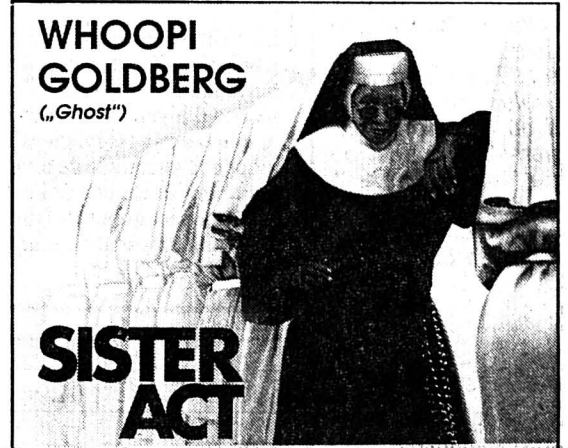
Dracula est aussi une histoire captivante, fruit de la synthèse de deux univers: celui d'un mythe éternel et celui d'un cinéaste brillant, qui donne à ces deux heures d'éblouissant spectacle une tonalité très personnelle. La rencontre Coppola-Dracula crée un très grand film, qui va certainement marquer l'histoire du cinéma contemporain.



CINEMA • Tél. 23 19 55

**PLAZA**

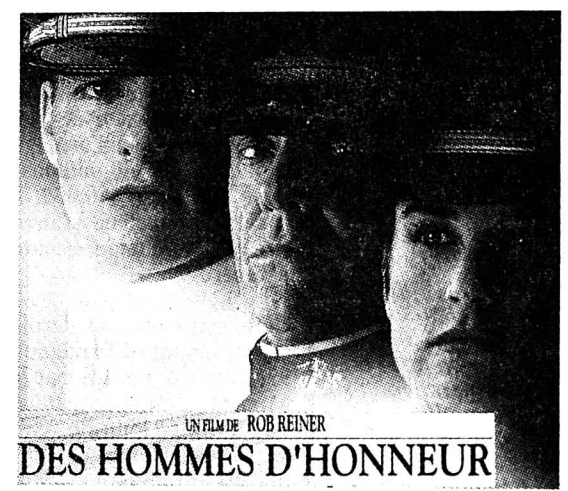
**4e semaine POUR TOUS LE HIT-PARADE DES SUCCÈS EN SUISSE TOUS LES JOURS 16 H 30, 18 H 45 ET 21 H**



CINEMA • Tél. 23 28 88

**CORSO**

**3e semaine ● 12 ans ● TOUS LES JOURS 18 H 30 - 21 H**  
Samedi, dimanche, mercredi à 16 h



CINEMA • Tél. 23 13 79

**EDEN**

**En grande Première suisse**

**TOUS LES SOIRS à 18 h et 20 h 45.**

**SAMEDI- DIMANCHE MERCREDI MATINÉES À 15 h**

*Robert Redford est le héros d'une fantastique aventure, un grand film de fiction sur fond de piratage électronique.*

**ROBERT REDFORD DAN AYKROYD BEN KINGSLEY MARY MCDONNELL RIVER PHOENIX SIDNEY POITIER DAVID STRATHAIRN**

**LES EXPERTS SNEAKERS**

Un fugitif, un cambrioleur, un délinquant, un espion, un génie du piratage et un professeur de piano...



**abc théâtre**

Tél. 23 72 22

**VOIR ET ÊTRE VU**

de Botho Strauss  
Dernières représentations:  
Ve 29 à 18 h, 19 h et 20 h 30; sa 30 à 11 h, 12 h et 20 h 30. Durée: 30 mn

**Match aux cartes Kreuz**

**CE SOIR à 20 heures**  
Fr. 22.- avec collation  
**au Restaurant des Tunnels**

Inscription sur place ou par téléphone: 039/28 43 45

**cinéma LES FILMS DU SUD** *Reflets du Festival de Fribourg*

- LATINO BAR** de Paul Leduc (Mexique): mardi 2 et mercredi 3 à 20 h 30
- UN BEAU JOUR DE GRAND VENT** de Lee Chang-Ho (Chine): jeudi 4 et vendredi 5 à 20 h 30
- LES RÊVES DES VILLES** de M. Malass (Syrie): samedi 6 à 17 h 30 et dimanche 7 à 20 h 30
- LES YEUX BLEUS DE YONTA** de Flora Gomez (Guinée-Bissau): dimanche 7 à 17 h 30 et lundi 8 à 20 h 30
- LA FRONTIÈRE** de Ricardo Lorrain (Chili): mardi 9 et mercredi 10 à 20 h 30

**Mirabeau CONFISERIE TEA-ROOM**

Neuve 7 - La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 79 50  
**FERMETURE**  
du lundi 1er au jeudi 11 février (y compris)

**OFFRES D'EMPLOI**

**Boulangerie Jeune**  
2125 La Brévine cherche  
**BOULANGER-PÂTISSIER**  
☎ 039/35 11 17

Halle communale Les Bois  
Samedi 30 janvier 1993 à 20 heures  
Dimanche 31 janvier 1993 à 14 h 30

**GRANDS LOTOS**

avec quines, doubles quines, cartons  
22 passes, 3 royales soit 27 cartons par séance dont un week-end à Paris

Organisés par les sociétés Fanfare et Samaritains

*Les organisateurs se recommandent et vous remercient!*

132-508293

Portrait - Katia Labourey pense tennis... mais accorde la priorité à ses études

# Sagesse et ambition



Katia Labourey

La Neuchâteloise aimerait bien grimper dans la hiérarchie mondiale... sans en faire une maladie. (Photos Impar-Galley)

**Ah, le fromage...** - Quant on court l'Europe pour y disputer des tournois, il va de soi que l'on ne mange pas toujours ce que l'on souhaiterait. «Ce qui me manque le plus, c'est le fromage, explique Katia Labourey. Quand je rentre d'un tournoi à l'étranger, la première chose que je fais est de me couper un bout de gruyère.» Ah, le fromage... (rt)

## FICHE SIGNALÉTIQUE



**Nom:** Labourey.  
**Prénom:** Katia.  
**Date de naissance:** 11 avril 1972.  
**Etat civil:** célibataire.  
**Domicile:** Neuchâtel.  
**Taille:** 175 cm.  
**Poids:** 57 kg.  
**Profession:** étudiante à l'École de commerce de Neuchâtel (quatrième année, en classe pour sportifs et artistes).  
**Pratique le tennis depuis:** 1979.

**Palmarès:** championne cantonale cat. 12 ans (1982) et cat. 14 ans (1983); championne romande cat. 12 ans (hiver 1983), cat. 14 ans (hiver 1983, hiver 1984 et été 1985) et cat. 16 ans (hiver 1987); championne suisse cat. 12 ans (hiver 1984) et cat. 14 ans (1986); finaliste des championnats suisses dames (1984); championne de France cadettes de double (1988); finaliste des championnats de France cadettes de simple (1988) et juniors de double (1989); huitième de finaliste des championnats d'Europe de Blois (1984); quart de finaliste des championnats d'Europe de Liemen (1986); troisième des championnats d'Europe par équipes de Heidoven (1986); classement suisse actuel: N2-14; classement WTA actuel: environ 600.  
**Autres sports pratiqués:** la course à pied et la danse, «de bons compléments au tennis».  
**Hobbies:** la musique, la danse, le cinéma (Coluche) et la mode.  
**Sportifs préférés:** Yannick Noah - «Pour ce qu'il a apporté au tennis au niveau de l'ambiance» - et Björn Borg - «Il transmettait des émotions que l'on ne retrouve plus aujourd'hui».  
**Sportives préférées:** Chris Evert-Lloyd et Martina Navratilova.  
**Qualités premières:** «La franchise, l'assurance de mes idées... et je suis plutôt bonne vivante».  
**Défauts premiers:** «Je suis parfois trop impulsive, trop spontanée».  
**Plat préféré:** «Les miens!!!»  
**Boissons préférées:** «Je bois beaucoup d'eau, car je fais attention à ce que je consomme. Mais je ne dis pas non à un cocktail...»

C'est l'histoire d'une fille que l'on a très vite considérée comme l'une des plus douées de sa génération. D'une fille qui a profité de sa double nationalité franco-suisse pour effectuer des stages de tennis-études à Biarritz, puis à Roland-Garros. D'une fille qui s'en est ensuite revenue à Neuchâtel, en classe pour sportifs et artistes de l'École de commerce. D'une fille, Katia Labourey, qui est fermement décidée à grimper dans la hiérarchie mondiale du tennis... mais qui n'en oublie pas moins sa formation générale. Respect.

Par  
**Renaud TSCHOUMY**

«Le plus clair de mon esprit est actuellement occupé par mes examens de diplôme en juin prochain, annonce Katia Labourey.

Katia Labourey et...

## Une fille de caractère

**Sûr:** Katia Labourey possède un caractère plutôt bien trempé, qui n'hésite pas à dire haut et fort ce qu'elle pense. Elle pose ainsi un regard clair et net sur les choses. En avouant sa passion pour la mode...

**Katia Labourey et...**  
... le Rallye de Monte-Carlo: «J'avoue que je ne m'intéresse pas trop aux courses automobiles. Comme beaucoup de monde, je regarde le départ, l'arrivée... et les «gamelles»! Cela dit, j'aime bien la manière dont les voitures de rallye sont montées. Elles correspondent à l'idéal que chacun se fait d'une parfaite voiture de sport.»  
... la situation en Somalie: «Il est grave de constater que de telles pratiques existent encore à notre époque... et que nous sommes tous impuissants ou presque. Mais, si l'on parle de la So-

malie, il serait faux d'oublier d'autres parties du globe où les gens souffrent. En Suisse et en France, notamment. Mais on n'en parle pas...»

### OBJECTIF «TOP-HUNDRED»

Cette carrière, la Neuchâteloise de 21 ans est encore loin de l'avoir terminée. «J'aimerais pouvoir me hisser le plus haut possible dans le classement WTA (réf: Women Tennis Association)» explique celle qui navigue entre la 500e et la 600e place depuis un an. Elle et son ami Christophe Lesquereux, qui «fonctionne» comme un véritable coach et manager, se sont donné deux ans pour que Katia appartienne au «top-hundred», soit aux cent meilleures joueuses du monde.

«Mais attention: rien ne dit que je serai animée d'une motivation identique durant deux ans. Qui sait...? L'année prochaine, j'en aurai peut-être vraiment marre et j'arrêterai. Car le milieu du tennis est impitoyable: il suffit que tu te ramasses cinq ou six «caisses» de suite au premier tour pour que tu sois dégoûtée.»

### TOUJOURS L'ARGENT...

Katia Labourey s'est tout de

même donné les moyens de ses ambitions, qui peut de plus bénéficier des conseils de Roy Sjörger, l'entraîneur national féminin, avec qui elle s'entraîne à Berthoud.

«De toute manière, je suis dépendante de mes gains, ajoute-t-elle. Participer aux tournois WTA coûte cher. Mon avenir est donc fonction de mon évolution: je ne dépenserai pas plus que ce que j'aurai à disposition. Il ne sert à rien de s'enfoncer financièrement pour une réussite qui tient pour beaucoup de l'aléatoire.»

### EN FINALE FRANÇAISE

Après l'école obligatoire, Katia Labourey avait cependant tenté sa chance en France. «J'étais au Gymnase Numa-Droz de Neuchâtel et je m'entraînais à Ecublens: je me suis donc rapidement retrouvée devant une impasse. Il me fallait choisir les études ou le tennis.»

Ce fut donc le tennis. Profitant de sa double nationalité, Katia Labourey réussissait à se faire admettre au centre tennis-études de Biarritz (janvier 1988). En août de la même année, elle créait la sensation en se qualifiant pour la finale des championnats de France cadettes de simple (finale perdue en trois sets contre Magali Gence).

### À ROLAND-GARROS!

«La Fédération française de tennis m'a alors intégrée dans le cadre national de Roland-Garros. Mais un problème dorsal (réf: des protrusions discales) m'a contrainte à commencer mon entraînement avec deux mois de retard. Je suis alors repartie à Biarritz, où j'aurais normalement dû accomplir ma deuxième année de stage.»

Et où les choses n'allaient pas vraiment s'arranger. «Un jour, j'en suis arrivée à me demander ce que je faisais là, toute seule et abandonnée par la FFT. Il me fallait retrouver un équilibre.»

### RETOUR À NEUCHÂTEL

Heureuse coïncidence: cette année-là, l'École de commerce de Neuchâtel ouvrait sa classe pour sportifs et artistes. En septembre 1989, Katia Labourey revenait donc dans sa région natale. La boucle était bouclée, somme toute.

«Ce système représente une excellente solution, se réjouit-elle. Il me permet de m'entraîner à loisir et d'aller disputer des tournois WTA à l'étranger.»

Mais jusqu'en juin, Katia Labourey accordera la priorité à ses études. Et ce n'est pas la décision la moins intelligente qu'elle ait prise.

R.T.

## BRÈVES

### CONTRE UN MUR

Katia Labourey a commencé à taper dans une balle de tennis très tôt. Mais quand on a 7 ans, il est difficile de bénéficier d'un court au sortir de l'école... «J'ai commencé en tapant la balle contre un mur, chez moi à Cortaillod. Comme je me débrouillais bien, mes parents m'ont très vite amenée sur les courts. Et tout s'est très rapidement enchaîné: à 9 ans, j'étais finaliste des championnats cantonaux en catégorie 12 ans, et j'ai immédiatement passé les tests de sélection du cadre cantonal.»

C'est ce que l'on appelle démarrer sur les chapeaux de roue.

### UN CERTAIN TEMPS

Il n'est guère facile de concilier la pratique du tennis à haute dose quand on est encore un enfant: «J'avoue que j'ai très vite grimpé dans la hiérarchie. Trop vite, même. J'ai tout eu tout de suite, et cela n'a pas forcément été une bonne chose. Dès mes débuts, il m'a fallu participer à des stages, quitter ma famille plusieurs jours de suite: à la longue, j'avais l'ennui, car cela n'avait rien de comparable à un départ pour un camp de ski d'une semaine.»

Katia Labourey nuance: «Une fois habituée au rythme, j'ai trouvé cette vie super. Reste qu'il m'a fallu un certain temps à m'y faire...»

Ce que l'on comprend aisément.

### LA TÊTE ET LES JAMBES

«Je n'ai peut-être pas percé rapidement au niveau mondial, mais j'ai toujours conservé le moral»: Katia Labourey garde les pieds sur terre. Elle ajoute: «Je n'ai rien à voir avec des filles comme Monica Seles ou Jennifer Capriati, qui étaient au sommet à 16 ans. Mais j'ai néanmoins bien passé la période de mes 16-18 ans, qui est toujours critique pour une fille. Et puis, j'aurai mon diplôme de commerce au mois de juin: ça compte aussi.»

Et d'expliquer: «Lors de mon stage à Roland-Garros, je m'entraînais avec des filles comme Alexia Dechaume, Catherine Tanvier ou Pascale Paradis. Toutes peuvent aujourd'hui me dire: «Je fais partie des cent meilleures du monde». Bon. Et alors? Moi, je pourrai bientôt leur répondre: «J'ai fait des études. Et vous...?» Réussir en tennis ne représente pas tout dans la vie. J'aurai tout le temps de me faire plaisir sur un court après l'obtention de mon diplôme.»

La tête et les jambes...

### LE PHÉNOMÈNE HINGIS

Classée N2-12 au début de l'année passée, Katia Labourey a perdu deux rangs dans la hiérarchie suisse, qui a été «sautée» par Isabelle Nussbaumer et, surtout, Martina Hingis, le petit prodige saint-gallois, aujourd'hui N2-9. «Je n'ai joué qu'une fois contre elle, lâche Katia Labourey. Et j'avais perdu 7-5 au troisième set. C'est vraiment terrible d'aller serrer la main à une aussi petite fille en s'étant inclinée. Mais on en parlait tellement que j'en ai fait une fixation. Et je suis entrée sur le court la tête pleine de questions à son sujet.»

Katia n'a pas forcément eu les réponses qu'elle espérait...

### RETENUE

La Neuchâteloise de bientôt 21 ans concède volontiers qu'elle manque parfois de culot en match: «Je suis peut-être trop minutieuse, explique-t-elle. Ainsi, à 6-6 dans un tie-break, je ne chercherai pas à tenter un coup gagnant impossible, du genre amorti qui retombe derrière le filet. Au contraire, je préférerais assurer du fond du court en spéculant sur une erreur adverse.»

Et il arrive bien souvent que ce genre de tactique se retourne contre vous...

R.T.

IMMOBILIER

**HPT PARTICIPATION LOGEMENT**  
et CRÉDIT IMMOBILIER HPT  
cautionné par la Confédération

Un financement exceptionnel pour être chez soi

**SAINT-IMIER**  
Immeuble rénové, situation calme, dans le haut du village.

**Appartement 3 1/2 pièces**  
avec balcon au sud. Deux caves.  
Mensualité 'Propriétaire': Fr. 812.- + charges  
384 28-440

**HABITATIONS POUR TOUS**  
13, av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 83 68

**A LOUER**

L'occasion de se faire un petit nid dans un quartier calme et entouré de verdure

**NEUCHÂTEL**

**Appartements de 1 pièce**

★ Ch. des Trois-Portes 17-19  
★ Libres dès le 1er avril 1993  
★ Loyers dès Fr. 600.- + les charges

**LIVIT**

LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE  
RUE ST-PIERRE 4  
1003 LAUSANNE ☎ 021/312 28 15

**La Chaux-de-Fonds**  
A convenir, nous louons deux appartements 1 1/2 pièce  
- cuisine/coin à manger  
- grande chambre  
- bain/toilettes  
Loyer avec charges dès Fr. 530.-  
☎ 031/972 00 64 220-387883

A louer à La Chaux-de-Fonds

**café-restaurant**

Loyer Fr. 2800.- fond de commerce inclus. Libre tout de suite.  
☎ 038/57 25 82. 28-1102

A louer dès le 1er février 1993 à l'avenue Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds

**STUDIO D'UNE PIÈCE**

au 6e étage, avec cuisine, W.-C.-douche, complètement rénové.  
Pour visiter: M. Thourot (conciergerie), ☎ 039/23 17 86.  
Pour renseignements et location: DEVO Société Immobilière et de Gérances SA, Seidenweg 17, 3000 Berne 9, ☎ 039/24 34 61. 5-1622

**Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...**

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

**A LOUER À LA SAGNE**

un appartement de 3 1/2 pièces et un magnifique appartement rénové de 2 pièces.

avec cachet exceptionnel, bénéficiant du calme propre à la campagne, vue plongeante sur la vallée, ensoleillement privilégié.

Composé d'un spacieux living avec poutres apparentes, 1 chambre à coucher, 1 cuisine agencée avec lave-vaisselle, 1 salle de bains avec W.-C., tout confort.

Libres: tout de suite ou à convenir.

132-12083

**GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA**  
75, RUE JARDINIERE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

Ah! une cheminée Obrist!

**Tubage et construction de canaux de cheminées**

**Obrist & co**  
Rue des Parcs 112  
2006 Neuchâtel  
Tél. 038 31 31 20 Fax 038 30 55 01 28-424/4x4

**LES NOUVELLES ESCORT CLX ET GHIA.**

DÈS Fr. 19 950.-



Synthèse idéale du confort et des performances, sous leur plus belle forme.

- Nouveau moteur 1,6 l 16V - 90 ch. ou moteur 1,8 l 16V - 105 ch.
- ABS électronique
- Protections latérales anti-chocs
- Volant de sécurité
- Compte-tours, etc.
- CLX à partir de Fr. 19 950.-
- Ghia Fr. 25 050.-

**LA CHAUX-DE-FONDS NEUCHÂTEL LE LOCLE** GARAGE DES 3 ROIS SA

132-12007

Office des poursuites et des faillites du district des Franches-Montagnes

**Vente publique de terrains à bâtir**

Vendredi 19 mars 1993, dès 15 heures, à l'Hôtel de la Balance, aux Breuleux, sur commission rogatoire de l'Office des faillites de Courtelary, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après décrits dépendant de la faillite de la société SECOMA SA, dont le siège social est à Cormoret.

**BAN DES BREULEUX**

Feuil. N°	Lieu-dit, nature	Cont. a ca	Val. off. Fr.	Valeur vénale Fr.
1298	Rue du Pré-au-Maire, terrain à bâtir,	9.79	11 750.-	38 000.-
1403	même lieu, terrain à bâtir	12.13	14 550.-	45 000.-

Les immeubles seront vendus à tout prix et séparément. Il s'agit de terrains à bâtir équipés, situés en zone de construction H2 sur un versant sud, bien exposés au soleil.

**CONDITIONS**  
Les conditions de vente, l'état des charges et le rapport d'expertise seront déposés à l'office soussigné du 5 au 15 mars 1993, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.  
Des garanties réelles de paiement seront exigées avant le prononcé de l'adjudication.  
Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil et d'une preuve d'identité. Les représentants des sociétés, dûment légitimés, devront présenter un extrait récent du Registre du commerce.  
Saignelégier, le 21 janvier 1993.

Office des faillites des Franches-Montagnes  
Le préposé e.r.: René Domont 14-394/4x4

Office des poursuites et des faillites du district des Franches-Montagnes

**Vente immobilière**

Judi 18 mars 1993, dès 15 heures, au Restaurant de la Poste, à Epauvillers, sur commission rogatoire de l'Office des faillites de Bienne, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-après décrit dépendant de la faillite de Daniel Petignat, atelier mécanique à Bienne.

**BAN D'ÉPAUVILLERS**

Feuillelet N° 168, poulailler, silos N° 46A. Droit distinct et permanent de superficie sur feuillelet N° 94 du ban d'Epauvillers.  
Durée maximale: 50 ans, 27 août 1968.  
Valeur officielle: Fr. 14 700.-.  
Assurance incendie AIJ: Fr. 160 000.-.  
Valeur vénale fixée par l'expert: Fr. 35 000.-.

Il s'agit d'un ancien poulailler industriel désaffecté, vidé de son équipement d'exploitation.

Visite de l'immeuble: jeudis 18 février et 11 mars 1993, à 15 heures.

**CONDITIONS**  
Les conditions de vente, l'état des charges et le rapport d'expertise seront déposés à l'office soussigné du 2 au 12 mars 1993, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.  
Des garanties réelles de paiement seront exigées avant le prononcé de l'adjudication.  
Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil et d'une preuve d'identité. Les représentants des sociétés, dûment légitimés, devront présenter un extrait récent du Registre du commerce.  
Saignelégier, le 21 janvier 1993.

Office des faillites des Franches-Montagnes  
Le préposé e.r.: René Domont 14-394/4x4

**Meubles Du Vieux Batoir**

**15 MILLIONS de meubles à vendre**  
Vente aut. du 11.1 au 30.1.93

**LA FIN**

Les prix sont en chute libre...

**JUSQU'À 80%**

**MATHOD**  
Entre Orbe et Yverdon  
Tél. 024/59 17 45  
9h. - 20h.

**AIGLE**  
Sortie autoroute  
Zonie industr.  
Tél. 025/26 17 06  
9h. - 18h. 30

**ROCHES**  
Entre Moutier et Delémont  
Sortie Moutier  
Tél. 032/53 57 17  
9h. - 19h.

**CHARRAT**  
Route cantonale  
A côté du Moulin  
Tél. 026/48 10 73  
9h. - 18h. 30

**COURTAMAN**  
A 5 min. de Fribourg  
Sortie aut. Morat  
Tél. 037/34 15 00  
9h. - 19h.

**CHATILLENS**  
Rte d'Oron-Lausanne  
Tél. 021/907 71 08  
9h. - 19h. - Samedi 17h.

**ST-SULPICE**  
Rte cant. Lausanne-Genève  
Tél. 021/591 45 73  
9h. - 19h.

**GENÈVE**  
Av. de Châtelaine 81-83  
Tél. 022/786 10 00  
9h. - 19h. - Samedi 17h.

**MARIN**  
Sortie Neuchâtel. Tél. 038/33 61 55. 9h. - 18h. 30

Capital + Confiance

**IMMOBILIER**

A vendre ou à louer

**SALON DE COIFFURE**

pour raison de santé. Entre La Chaux-de-Fonds et Bienne. Installation moderne. Veuillez écrire sous chiffres 06-783100 à Publicitas, case postale, 2501 Bienne.

**CRÉDIT RAPIDE**

Discretion garantie.  
Tél. 038 41 42 26  
Bassi Béatrice,  
2017 Boudry.  
Intérêt jusqu'à 16,5% maximum.

28-1366/4x4

**BENFINA**

Crédits rapides et sûrs

☎ 038/25 37 45 ou 037/26 82 10  
Ecluse 61  
2000 Neuchâtel

28-1356



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

CFF

à La Chaux-de-Fonds

**Autorités scandalisées**

Le Conseil communal de la ville de La Chaux-de-Fonds a pris connaissance avec indignation des conclusions du rapport du groupe de réflexion (livre vert) concernant l'avenir des CFF. Il est scandalisé d'apprendre que les CFF envisagent purement et simplement d'abandonner la troisième ville de Suisse romande.

Page 19

Crédit Foncier Neuchâtelois

**Taux alignés!**

Le Crédit Foncier Neuchâtelois (CFN) a lui aussi décidé d'aligner ses taux d'intérêts sur prêts hypothécaires en ramenant anciennes et nouvelles affaires au taux unifié de 7% dès le 31 mai prochain.

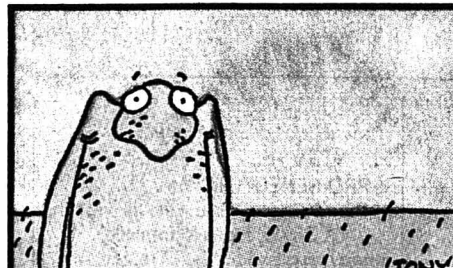
Page 24

Canton de Berne

**La BCBE fait le ménage**

La Banque Cantonale Bernoise a annoncé hier soir qu'elle allait créer, avec effet rétroactif au 1er janvier 93, une société reprenante (ou fille, selon les traductions) qui traitera ses engagements à hauts risques. Une bonne décision, selon Peter Widmer, président du gouvernement bernois.

Page 27



Météo:

Temps souvent nuageux. Développement de belles éclaircies dans l'ouest et en Valais.

Demain:

En plaine des stratus, en montagne du soleil. Souvent nuageux dans l'est.

Lac des Brenets  
751,32 mLac de Neuchâtel  
429,04 m

Fête à souhaiter vendredi 29 janvier: CONSTANCE



5°

Lever: 8 h 02

Coucher: 17 h 30



2°

Lever: 10 h 17

Coucher: —



-2°

2000 m



L'Impartial

Tribunal de police de Boudry: le prévenu tire un chamois dans une réserve

# Braconner n'est pas chasser

Il a tiré un chamois dans une réserve, avec une arme de poing à lunette et silencieux, depuis sa voiture... C'est sa «folie des cinquante ans». Il la reconnaît. Mais il conteste les aveux de son «chauffeur» (qui s'est d'ailleurs rétracté) pour d'autres actes de braconnage. Malgré les quelque 383 «trophées» découverts chez lui.

Le 12 janvier 1992, un promeneur, surpris par un bruit de tir, crie... Deux hommes montent dans une voiture et s'enfuient. Le promeneur retient le numéro de plaque, prévient un garde-chasse qui découvre sur place un chamois mâle encore chaud. Le conducteur du véhicule va être appréhendé et interrogé par la police.

Hier, devant le Tribunal de police de Boudry, le conducteur du véhicule a expliqué que les policiers l'avaient harcelé jusqu'à ce qu'il donne le nom du tireur. La colère lui a fait ajouter qu'ils avaient effectué ensemble plusieurs expéditions entre 1987 et 1992, dans la réserve, tuant vraisemblablement 6 à 9 chamois et chevreuils... Devant le juge d'instruction, il se rétracte. Ce qui lui vaut, en plus des préventions d'infractions aux lois fédérale et cantonale sur la chasse et au règlement d'application, une autre pour dénonciation calomnieuse...

**UN MÉDECIN DÉJÀ CONDAMNÉ**

Le compare dénoncé, médecin, a été condamné pour braconnage en 1983 (avec une mesure complémentaire en 1985, sur recours du ministère public, qui pourrait amener, si les faits sont retenus dès 1987, à une révocation du sursis). En 1987, le Tribunal de police du Val-de-Ruz le condamnait pour infraction à la Loi sur la circulation routière et le refus d'obtempérer. Le mandataire a expliqué que le précédent

inspecteur cantonal de la chasse avait «traqué» son client (qui n'a pas arrêté son véhicule) mais qu'aucune infraction à la Loi sur la chasse n'avait été retenue! Pour lui, son client ne saurait être considéré comme récidiviste!

**TROPHÉES ET ARMES CACHÉES**

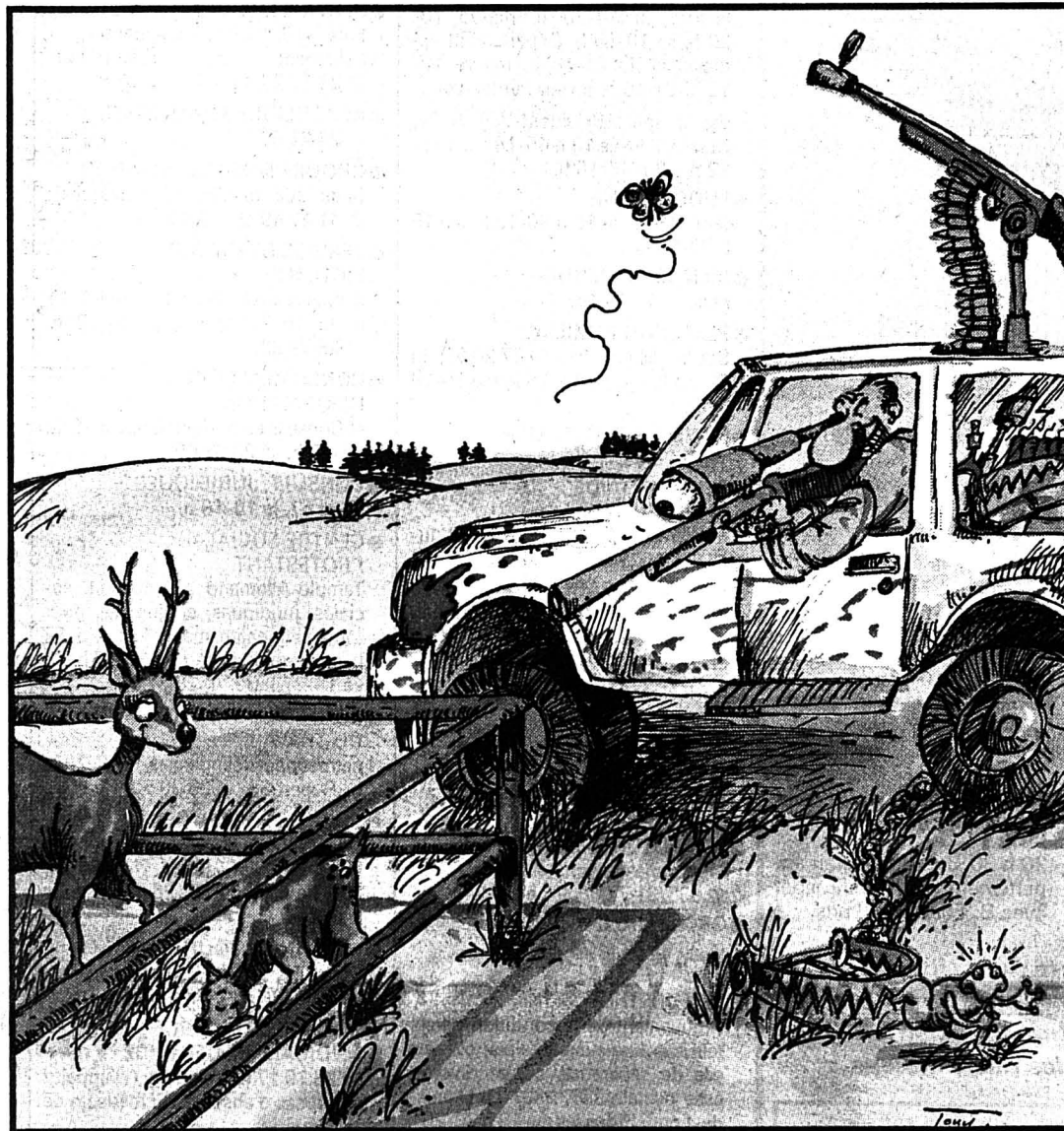
Lors d'une perquisition au domicile du médecin, la police a trouvé 383 trophées de chasse, dont 285 cachés. La maison possède des endroits creux, on y a retrouvé aussi les armes. Superbes, bien entretenues, toutes accompagnées de lunette et de silencieux. Quant à la viande, elle était dans un congélateur, au sous-sol. Un endroit que l'on atteint en passant à travers une armoire pleine de vêtements.

Les trophées découverts proviennent de son arrière-grand-père, de son grand-oncle, d'amis chasseurs et de sa propre chasse. Le médecin pratique ce sport de longue date, sur les cantons de Neuchâtel et de Vaud. Il n'a jamais utilisé la quinzaine de pièges découverts chez lui, dont la détention seule, comme pour l'absinthe, n'est pas répréhensible. Son «chauffeur» s'avoue braconnier. Il tire au 22 long rifle (qui ne nécessite aucune autorisation), pour la viande. Il n'a jamais eu de permis de chasse.

**90 JOURS D'EMPRISONNEMENT**

Contre ces deux hommes, le ministère public requiert des peines identiques: 90 jours d'emprisonnement, 10.000 francs d'amende et 6 ans d'interdiction de chasse. Contre un troisième, pour «recel de chasse» - son ami, le «chauffeur», lui a offert des épaules de gibier, dans deux sacs poubelles après une soirée bien arrosée - le ministère public requiert 30 jours d'emprisonnement et 3000 francs d'amende. Ce dernier n'a jamais chassé. D'ailleurs, il confondrait un gigot d'agneau avec une épaule de chamois. Il ne savait pas quelle viande lui avait offert son ami.

Le président du Tribunal de police, François Delachaux, a prévu de rendre son jugement le 12 février prochain, à 14 h 15. AO

**REGARD**

## Braconnage (sur)qualifié

Les chasseurs s'affirment précurseurs en matière de défense de la nature. L'un d'entre eux posait l'équation suivante: «Les écologistes nous ont lâché des lynx dans le dos (je n'ai rien contre les lynx) mais ils n'auraient pas pu le faire si nous n'avions pas eu soin de la population de chevreuils... Pour lui, pas question d'accabler un homme surpris dans une réserve sans avoir toutes les données du dossier... Il pourrait s'agir d'un animal, tiré à la frontière, qui serait allé mourir dans la réserve. Ce serait le devoir du chasseur, alors, d'aller rechercher la bête...»

La description des faits, hier devant le Tribunal de police de Boudry, ne prête pas à confusion. «La folie des cinquante ans», telle que décrite et admise par le médecin tireur, cumule les

conditions du braconnage: période de protection de l'animal, dans une réserve, avec une arme prohibée et depuis une voiture. Il ne s'agit plus là d'un plaisir de chasseur.

La chasse, la «vraie», relève d'un romantisme attardé - un chasseur dixit - vu ce qui est chassé chaque année. Une ou deux bêtes par saison, qui doivent être inscrites dans un cahier, marquées et annoncées à la gendarmerie...

«Un chasseur n'est de loin pas un gachettomane!» Attention à ne pas prendre une brebis galeuse - il y en a toujours - pour discréditer toute une «corporation». Et donner une image fautive du chasseur qui se veut très proche de la faune.

Anouk ORTLIEB

Bienvenue au club des centenaires du canton de Neuchâtel

## La palme aux dames

Entre les centenaires «révolus» et les candidats à passer le cap du siècle d'existence, le canton de Neuchâtel comptait au 1er janvier 1993, 41 vénérables citoyens et citoyennes.

Les dames et demoiselles «damment» toujours le pion de la longévité aux messieurs, qui ne sont que huit à atteindre ce bel âge. Géographiquement, équité presque parfaite entre Haut et Bas, avec respectivement 20 et 21 personnes.

Dans le canton de Neuchâtel, le club des centenaires est donc entré dans la statistique de 1993 avec 41 membres annoncés.

**EXCEPTION MASCULINE**

Fait exceptionnel dans ce bataillon à majorité féminine, Julien Rochat, de La Chaux-de-Fonds, demeure le doyen. Il aura 107 ans en septembre prochain. Des dames le talonnent cependant, dont deux auront 105 et 104 ans dans l'année. Trois dames encore approchent

à grands pas de l'âge vénérable de 103 ans; et c'est toujours un trio féminin qui passera la barre des 102 ans. Les rangs se renforcent ensuite dès 101 ans, mais ils restent désespérément féminins avec sept personnes.

**99 ET APRÈS...**

Attention toutefois, dans le peloton suivant, soit ceux qui passeront le cap des 100 ans, les hommes se pointent: ils sont quatre à donner la main à cinq femmes.

Le gros de la troupe est formé par les candidats qui entreront en 1993 dans le siècle d'existence. Cette année, les autorités cantonales se préparent à fêter 16 citoyennes et citoyens. La République fait un geste quand ses enfants atteignent 99 ans et entrent alors dans leur centième année.

Si Dieu leur prête encore vie, ceux-ci recevront le cadeau traditionnel, soit, selon leur choix, une pendule ou un fauteuil. Dans cette «catégorie», à nou-

veau les femmes écrasent les messieurs, avec une majorité de 13 futures centenaires.

A noter que parmi ces aînés qui méritent tous notre admiration, seize personnes vivent encore à domicile, alors que 25 résident en institution.

Point de prérogatives de longévité entre le fier climat d'altitude et les airs tempérés des rives du lac ou les vallées basses, puisque 20 aîeux et aieules habitent les districts du Haut et 21 ceux du Bas. (ib)

## LA CHAUX-DE-FONDS

Office du tourisme des Montagnes neuchâtelaises.  
Rue Neuve 11: lu-ve 9-17 h 30, sa 9-12 h. ☎ 039/28 13 13. Fax 28 29 21. Le Locle, Daniel-JeanRichard 31: lu-ve 8 h 30-12 h, 14 h-18 h 30, ☎ 31 43 30. Fax 31 45 06. Bulletin d'enseignement: ☎ 28 75 75, videotex \*1700# ou Teletext, ski alpin, p. 356, ski de fond, p. 358.

- **HÔPITAL**  
☎ 272 111.
- **PHARMACIE D'OFFICE**  
Chapuis, L.-Robert 81, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- **BIBLIOTHÈQUES**  
de la Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h, ma-ve 10-20 h, sa 10-16 h. Département audiovisuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.  
des Jeunes: Président-Wilson 32, Ronde 9, lu-ve 13 h 45-18 h, sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- **LUDOTHÈQUE**  
Serre 16, lu, je 15 h 30-18 h, ma 15 h 30-19 h.
- **MÉNAGEOTHÈQUE**  
rens. ☎ 28 14 46.
- **PLANNING FAMILIAL**  
Sophie-Mairet 31, ☎ 27 20 91, lu 12-18 h, ma, ve 15-18 h, me 15-19 heures.

- **CONSULTAT. CONJUGALES**  
☎ 28 28 65.
- **SERVICE D'AIDE FAMILIALE**  
rue du Collège 11, ☎ 28 22 22, lu-ve 8-12 h, 14-16 h.
- **ÉCOLE DES PARENTS**  
Jardinière 15. Inscriptions pour garderie du ma, ☎ 26 63 52, du ve 26 72 12 ou 26 41 13.
- **PARENTS ANONYMES**  
Groupe entraide pour parents, ☎ 039/26 89 94.
- **PARENTS-INFORMATION**  
tél. 23 56 16, lu 18-22 h, ma + me 9-11 h, je 14-18 h.
- **SOS FUTURES MÈRES**  
Montagnes neuchâtelaises, ☎ 039/31 77 88, 24 h sur 24.
- **GROUPE ALLAITEMENT**  
☎ 28 22 82 et 28 26 82, 038/53 44 15.
- **MCPJN**  
Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelais; aide en cas de séparation ou de divorce, case postale 337, 2301 La Chaux-de-Fonds. Tous les ma 18 h 30-20 h 30, restaurant de la Paix.
- **CRÈCHES**  
de l'amitié, Manège 11: lu-je, 6 h-18 h 30; ve, 6-18 h, ☎ 28 64 88.  
Beau-Temps 8: lu-je, 6 h 30-18 h 30, ve 6 h 30-18 h, ☎ 26 87 77.  
Garderie La Farandole, N.-Droz 155: lu-ve, 6 h 30-18 h, ☎ 23 00 22.  
Halte garderie Les petits loups (Progrès 13): lu-ve 7 h-18 h 30; ☎ 28 12 33.

- **CENTRE DE LOISIRS**  
pour enfants, ferme Gallet, lu-ma-je-ve 16-18 h, me 15-18 h, ☎ 23 96 44.
- **SERVICES CROIX-ROUGE**  
Paix 71, ☎ 23 34 23. Conseils diététiques, 7 h 30-11 h 30, 14-17 h 30. Consultations pour nourrissons lu-ma et ve 13 h 30-16 h 30. Garde d'enfants malades à domicile, 23 35 77.
- **SOINS À DOMICILE**  
tous les jours, ☎ 27 63 41.
- **STOMATHÉRAPIE**  
Soins à domicile  
Collège 9, ☎ 28 44 80.
- **LIGUE CONTRE LA TUBERCULOSE**  
Serre 12, ☎ 28 54 55, lu-ve.
- **INFORMATION DIABÈTE**  
Serre 97, ve après-midi; secrétariat lu-ve 14-17 h, ☎ 23 13 55.
- **ASSOC. SUISSE POUR LES SOURDS DÉMUTISÉS**  
Jardinière 23, Centre d'orthophonie, perm. dernier je du mois, 13-15 h.
- **PRO INFIRMIS**  
Marché 4, ☎ 28 83 28, lu-ve.

- **SEREI**  
Service d'entraide pour handicapés. Moyens auxiliaires et vacances, tous les jours, ☎ 28 31 58.
- **GROUPE DE MAINTENANCE CARDIO-VASCULAIRE**  
entraînements: lu 17 h, me 12 h, au Centre Numa-Droz. Rens. ☎ 23 65 13 ou 31 29 64.
- **BOUTIQUE 3e ÂGE**  
Serre 69, lu-ve 14-17 h.
- **VESTIAIRE CROIX-ROUGE**  
Paix 73, me 14-18 h 30, je 14-18 h.
- **CSP**  
Habillerie, Soleil 2, me et ve 14-18 h, sa 9-11 h, ☎ 28 37 31.  
Vieux puits: Puits 1, me et ve 14-18 h, sa 9-11 h, ☎ 28 37 31.  
Boutique du Soleil, angle Versoix-

Soleil, ma-ve 14-18 h, sa 9-11 h, ☎ 28 37 31.  
Bouquiniste, Soleil 2, ma-ve 14-18 h, sa 9-11 h.

• **PRO SENECTUTE**  
lu-ve, Service soc., gym, natation, L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.

• **AVIVO**  
☎ 26 53 48 ou 23 50 85.

• **ACCUEIL DU SOLEIL**  
Serre 67, lu, ma, me, ve (ap-midi).

• **ÉGLISE RÉFORMÉE**  
secrétariat, ☎ 23 52 52.

• **CENTRE DE PRÉVENTION ET DE TRAITEMENT DE LA TOXICOMANIE**  
Hôtel-de-Ville 27, ☎ 28 01 28. Ouv. lu-ve 8-12 h, 14-18 h. Urgences: s'adresser au médecin de service.

• **SERVICE MÉDICO-SOCIAL**  
Paix 13, info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23, lu-ve.

• **ALCOOLISQUES ANONYMES**  
☎ 23 24 06.

• **GROUPE FAMILIAL AL-ANON**  
(aide aux familles d'alcooliques): ☎ 41 41 49 et ☎ 23 07 56.

• **SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES**  
d'abus sexuels: Serre 12, lu-ve 8-11 h; lu 16-20 h; ma, je 14-18 h, ☎ 28 79 88.

• **CONJUGALES ANONYMES**  
et Conseils en budget: Grenier 22, lu 14-17 h, ☎ 23 37 09.

• **CONSULT. JURIDIQUES**  
Serre 67, je 16-19 h.

• **CENTRE SOCIAL PROTESTANT**  
Temple-Allemand 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité, matin: lu à ve 8-12 h, après-midi: lu-je 13 h 30-17 h 30, ve 14-17 h 30, ☎ 28 37 31.

• **CONFÉDÉRATION ROMANDE DU TRAVAIL**  
permanences syndicales, lu 19-20 h, L.-Robert 83, ☎ 23 30 50.

• **SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX**  
Hôtel-de-Ville 9d, ☎ 28 64 24, 23 32 70, 28 57 35, 26 48 78, tous les jours.

• **MAMAN DE JOUR**  
Marché 4: ☎ 28 27 48; ouv. lu-ma, je 9-11 h.

• **SERVICE D'URGENCE MÉDICALE ET DENTAIRE**  
☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

• **PISCINE DES ARÈTES**  
lu 9-18 h; ma 9-19 h; me 10-21 h; je 9-18 h; ve 10-21 h; sa 10-12 h, 14-20 h; di 9-18 h.

• **LA SAGNE**  
• **CHOUETTE - LUDOTHÈQUE**  
collège de La Sagne: chaque ve de 15-17 h 30.

• **LE LOCLE**  
• **PHARMACIE D'OFFICE**  
Poste, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 117 renseignera.

• **BIBLIOTHÈQUES**  
Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.  
des Jeunes, M.-A.-Calame 15: ouv. lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.

• **LUDOTHÈQUE**  
Crêt-Vallant 37, lu-ma-je-ve, 15 h 30-17 h 30, sa 9-11 h.

• **DÉPÔT D'OBJETS**  
sanitaires des samaritains: Poste de Police, ☎ 31 10 17.

• **SOINS À DOMICILE**  
16 h 30-18 h 30, lu-ve ☎ 31 20 19, 17-18 h 30, ma-me-je ☎ 31 11 49.

• **INFORMATION DIABÈTE**  
Hôpital, lu après-midi, ☎ 34 11 44.

• **AVIVO**  
☎ 31 60 09.

• **SERVICE AIDE FAMILIALE**  
☎ 31 82 44, lu-ma-je-ve 8-11 h 30, 14-16 h; me 8-11 h 30.

• **PLANNING FAMILIAL**  
☎ 28 56 56, lu-ve.

• **OFFICE SOCIAL**  
Marais 36, ☎ 31 62 22, lu 8-12 h, ma-je 14-18 h.

• **SOS FUTURES MÈRES**  
Montagnes neuchâtelaises, ☎ 039/31 77 88, 24 h sur 24.

• **SERVICES BÉNÉVOLES LOCLOIS SBL**: Bournot 25, ouv. lu et ve 8-10 h, ☎ 31 24 00.

• **CRÈCHE POUPONNIÈRE**  
garderie tous les jours, ☎ 31 18 52.

• **GARDERIE**  
Marie-Anne-Calame 5 ☎ 31 85 18; ve 14-16 h 30.

• **SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX**  
☎ 31 13 16 ou 31 41 65.

• **VESTIAIRE CROIX-ROUGE**  
Envers 1, je 14-17 h.

• **PERMANENCE MÉDICALE**  
en l'absence du médecin traitant, ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ 34 11 44.

• **PERMANENCE DENTAIRE**  
☎ 31 10 17 rens.

• **MONTAGNES NEUCHÂTELOISES**

• **SERVICE AIDE FAMILIALE**  
☎ 31 13 41 (répondeur).

## NEUCHÂTEL

• **PHARMACIE D'OFFICE**  
Coopérative, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

• **BIBLIOTHÈQUES**  
publique et universitaire: Prêt Fonds général, lu à ve 10-12 h, 14-18 h, je jusqu'à 21 h; sa 9-12 h. Lecture publique, lu 13-20 h, ma-ve 9-20 h, sa 9-17 h. Expo perm. J.-J. Rousseau, manuscrits. Salle de lecture, lu-ve 8-22 h, sa 8-17 h.

des pasteurs: fbg Hôpital 41, lu-ve 14-17 h 30. (Ouverte au public).

• **SIDA-INFO**  
Peseux, ☎ 038/31 13 13 (test anonyme sur rendez-vous). Secrétariat: ☎ 038/31 49 24.

• **INFORMATION DIABÈTE**  
rue Fleury 22, me après-midi, sur rendez-vous, ☎ 038/30 44 00.

• **SOS ALCOOLISME**  
☎ 038/25 19 19.

• **ALCOOLISQUES ANONYMES**  
☎ 038/42 23 52.

• **SERVICE D'AIDE**  
aux victimes d'abus sexuels: lu-ve 8-11 h; lu 16-20 h, ma, je, 14-18, ☎ 039/28 79 88.

• **SOS FUTURES MÈRES**  
☎ 038/42 62 52, 24 h sur 24 h.

• **CENTRE SOCIAL PROTESTANT**  
rue des Parcs 11, consultations sociales, juridiques, conjugales; ouv. lu-ve ☎ 038/25 11 55.

• **MCPN**  
Mouvement de la condition paternelle de Neuchâtel et env.; soutien et conseils dans les cas de divorce, case postale 843, 2001 Neuchâtel.

• **PARENTS-INFO**  
☎ 038/25 56 46, lu 18-22 h, ma-me 9-11 h, je 14-18 h.

• **PRO SENECTUTE**  
Côte 48a. Service social, activités sportives, vacances, ☎ 038/24 56 56. Repas à domicile, ☎ 038/25 65 65 le matin. Service animation, ☎ 038/25 46 56, matin.

## VAL-DE-RUZ

• **SERVICE DE GARDE**  
pharmacie et médecin: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

• **HÔPITAL ET MATERNITÉ**  
Landeyeux, ☎ 53 34 44.

• **LIGUE CONTRE LA TUBERCULOSE**  
et soins à domicile: lu-ve 11-12 h, 17 h 30-18 h, ☎ 53 15 31.

• **AIDE ET SOINS**  
à domicile: ☎ 531 531, lu-ve 8-12 h, 14-18 h.

• **SOS ALCOOL**  
☎ 038/25 19 19.

• **PROTECTION DES ANIMAUX**  
☎ 038/53 11 65.

• **LES GENEVEYS-S-COFFRANE**  
• **BIBLIOTHÈQUE**  
des jeunes: tous les je 15 h 30-17 heures.

## VAL-DE-TRAVERS

• **POLICE CANTONALE**  
☎ 61 14 23.

• **SOINS À DOMICILE**  
lu-ve 14-16 h; Aide familiale 8-10 h, ☎ 63 20 80.

• **COUVET**  
• **HÔPITAL**  
maternité et urgences  
☎ 63 25 25.

• **LUDOTHÈQUE**  
Vieux Collège, lu 17-18 h 30, me 14-16 h.

• **BIBLIOTHÈQUE**  
communale: Pavillon scolaire, lu 17-19 h, me 15-17 h, ve 14-16 h.

• **FLEURIER**  
• **BIBLIOTHÈQUE**  
communale: collège primaire Longereuse, lu-ma 17-20 h, je 15-18 h.

• **BABY-SITTING**  
☎ 61 17 29.

• **CENTRE DE RENCONTRE**  
☎ 61 35 05.

• **INFORMATIONS**  
touristiques: Gare Fleurier,  
☎ 61 10 78.

• **PRO SENECTUTE**  
Grand-Rue 7, lu et je matin,  
☎ 61 35 05, repas à domicile.

• **PERMANENCE DENTAIRE**  
☎ 31 10 17 rens.

• **MONTAGNES NEUCHÂTELOISES**

• **SERVICE AIDE FAMILIALE**  
☎ 31 13 41 (répondeur).

## JURA BERNOIS

• **OFFICE DU TOURISME**  
av. de la Liberté, Moutier,  
lu-ve 9-12 h, 14-17 h, sa 9-11 h 45,  
☎ 032/93 64 66.

• **SERVICE SOCIAL**  
(inform., renseign. et conseils):  
Courtelay, rue de la Préfecture,  
☎ 039/44 14 24. Corgémont, Centre village,  
☎ 032/97 14 48. Court, rue du Temple 1,  
☎ 032/92 97 50. La Neuveville, Place du Marché 3,  
☎ 038/51 53 46.

• **SERVICE D'ORIENTATION EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET SERVICE PEDO-PSYCHIATRIQUE**  
consult. personnelle et familiale, St-Imier,  
☎ 41 13 43. Tavannes,  
☎ 032/91 40 41.

• **CENTRE SOCIAL PROTESTANT**  
service de consult. personnelle, conjugale, sociale et juridique sur rendez-vous, ☎ 032/93 32 21.

• **PRO SENECTUTE**  
service d'information et d'action sociale aux personnes âgées, rue du Pont 4, Tavannes, lu-ve 8-12 h, 14-17 h, ☎ 032/91 21 20.

• **INFORMATION DIABÈTE**  
(ADJB): Case postale 40, St-Imier.

• «CONTACT»  
Service d'aide et de prévention pour questions de drogue et d'alcool, Grand-Rue 36, Tavannes (concerne aussi Tramelan, St-Imier, Moutier, La Neuveville). Accueil, lu-ve 8-12 h, 14-18 h, ☎ 032/91 15 16.

• **ACCORD SERVICE**  
accompagnement et relève auprès des personnes handicapées ou malades; ☎ BIS Courtelay ☎ 039/44 14 24.

• **SAINT-IMIÉ**  
• **PHARMACIE DE SERVICE**  
☎ 111.

• **BIBLIOTHÈQUE**  
municipale (Relais culturel d'Er-guel), me 15-18 h; je 16-19 h; ve 9-10 h, 15-18 h.

• **LUDOTHÈQUE + BJ**  
me 17-19 h, ve 15-17 h.

• **CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS**  
lu-ma 14-18 h, me 9-12 h, 14-19 h, je 14-19 h, ve 9-12 h, 14-18 h.

• **SYNDICAT D'INITIATIVE D'ERGUEL (SIE)**  
bureau officiel de renseignements, Rue du Marché 6 (pour les horaires, voir C.C.L.), ☎ 41 26 63.

• **SERVICES TECHNIQUES**  
électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46. Vente, ☎ 41 34 66.

• **POLICE CANTONALE**  
☎ 41 50 00.

• **POLICE MUNICIPALE**  
☎ 41 20 47.

• **AMBULANCE**  
☎ 42 11 22.

• **MÉDECIN DE SERVICE**  
(St-Imier et Haut Vallon)  
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.

• **HÔPITAL**  
☎ 42 11 22.

• **SOINS À DOMICILE**  
St-Imier-Sonvilier, 41 31 33. Permanence au local de la Pelouse, lu-ve 13 h 30-14 h 30.

• **AIDE FAMILIALE**  
☎ 41 33 95, 15 h 30-17 h 30 et 41 38 35 (urgences).

• **A.A. ALCOOLISQUES ANONYMES**  
032/97 27 97 et 039/23 24 06.

• **COURTELARY**  
• **POLICE CANTONALE**  
☎ 44 10 90.

• **ADMINISTRATION**  
district: ☎ 44 11 53.

• **SOINS À DOMICILE**  
☎ 44 18 88.

• **MÉDECINS**  
Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42 - Ruchonnet, ☎ 039/44 10 10 à Courtelay - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

• **TRAMELAN**  
• **PHARMACIES**  
H. Schneberger ☎ 032/97 42 48  
J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30

• **CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION**  
Lovières 13, lu-ma-ve 10-12 h, 14-17 h, me 10-12 h, 14-20 h,  
☎ 032/97 0 670.

• **DELÉMONT**  
• **BIBLIOTHÈQUE**  
de la Ville: lu-je 15-19 h, ma 16-20 h 30, me 15-20 h 30, ve 14-18 h, sa 10-12 h.

• **LUDOTHÈQUE**  
ma et je 15-17 h.

• **BUREAU DE RENSEIGNEMENTS**  
Grand-Rue, ☎ 97 57 09.

• **SERVICE TECHNIQUE**  
et permanence eau-électricité  
☎ 97 41 30.

• **POLICE CANTONALE**  
☎ 97 40 69.

• **POLICE MUNICIPALE**  
☎ 97 41 21 jour et nuit.

• **MÉDECINS**  
Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97.

• **SOINS À DOMICILE**  
et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78. 14-15 h, tous les jours.

• **AIDE FAMILIALE**  
☎ 97 61 81.

• **LANDAU-SERVICE**  
☎ 97 62 45.

• **PATINOIRE**  
Ouv. ve 19 h 45-21 h (1/2 public), (1/2 hockey).

• **VILLERET**  
• **BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE**  
tous les ma 9 h 30-11 h.

## CANTON DU JURA

• **OFFICE DU TOURISME**  
des Franches-Montagnes, Saignelégier: lu-ve 9-12 h, 14-18 h, sa 9-12 h, 15-17 h, ☎ 039/51 21 51. Fax ☎ 039/51 22 69.

• **SERVICE SOCIAL**  
des Franches-Montagnes: puériculture, soins à domicile, aide familiale, planning familial, aide aux alcooliques (me ap-m.), permanence Pro Infirmités, Le Noirmont, rue du Paquier, ☎ 039/53 17 66/67.

• **TRANSPORT HANDICAPÉS</**

## Nouveau lotissement et rente superficière

## Au soleil midi et soir

Dans la belle nature des Cornes-Morel, une série de maisons mitoyennes sortiront bientôt de terre, pour autant que des acheteurs soient séduits par leur implantation et leur architecture fort bien étudiées. Cette parcelle appartient au domaine communal et, première en matière d'habitat, sera cédée avec rente superficière annuelle.

Les trois massifs de quatre maisons mitoyennes prévues à la rue Charles L'Eplattenier sont l'aboutissement d'un projet de longue durée. Il y a 5 à 6 ans, ce terrain communal a fait l'objet d'un plan de quartier, avec zone de villas individuelles au sud, actuellement construites et habitat groupé sur le côté nord. Pour cet emplacement, la commune a sollicité une proposition du bureau d'architecture NCL qui a emporté l'adhésion par l'origi-



## Projet de trois groupes de quatre maisons mitoyennes

Au nord de la rue Charles L'Eplattenier, les constructions sont orientées au sud et en ouest. (Henry)

nalité de la conception et la pertinence de l'utilisation du site. Les oppositions systématiques des voisins se sont levées plus vite que les gabarits et il a fallu trois ans de palabres et de procédures; en dernière instance, les opposants ont été éconduits par le Tribunal fédéral.

La perte de tout ce temps précieux n'a pas découragé les promoteurs du bureau NCL et de GECCO (Gérance et courtage S.A.), qui lancent leur campagne de prospection. «Ne pouvant plus prendre de risques, nous démarrons avec un premier bloc de maisons, dès que nous aurons trois acquéreurs», précise Raymond Lanfranchi, de GECCO. L'intérêt déjà manifesté laisse envisager le début des travaux pour le printemps.

## DES MAISONS EN «L»

Imbriquées l'une dans l'autre, les maisons sont en «L», avec des baies vitrées qui ouvrent l'une sur le soleil de midi, avec terrasse-jardin et l'autre sur le soleil couchant avec une terrasse, une coupole captant encore la lumière zénithale. Les garages, détachés des maisons, sont au niveau de la route. Chaque villa a son entrée individuelle et son

jardinnet, un terrain communautaire entourant le tout. A l'intérieur, les espaces totalement dégagés peuvent être individualisés et des dalles de béton intermédiaires reposent sur les murs mitoyens insonorisés. Les façades seront en briques apparentes, avec un minimum d'entretien.

«Nous avons misé sur la qualité des matériaux, tout en proposant des maisons simples, tout confort et nous nous sommes battus avec les maîtres d'état, tous de la place, pour ne pas dépasser 400.000 francs» dit de concert R. Lanfranchi et P.-A. Maire, architecte. Il faut ajouter le prix du garage et du couvert à vélos, mais toutes les normes de l'aide fédérale sont respectées. Donnée nouvelle, le terrain est compté à zéro franc, étant loué en rente superficière annuelle. (lire encadré).

I.B.

## Rente superficière annuelle

Ce terrain ne sera pas «vendu» en droit de superficie pour 99 ans mais loué en rente superficière annuelle de 5 francs le mètre carré. La commune maintient ainsi son patrimoine foncier et s'assure des revenus ponctuels. Déjà pratiquée pour des immeubles industriels, ce mode de faire est appliqué pour la première fois à l'habitat. Il simplifiera également la question des échéances de bail, puisque le droit de superficie implique que si le bail du terrain n'est pas reconduit par le loueur, le propriétaire est tenu d'acquiescer l'objet construit sur ledit terrain. Poursuivre la rente annuelle sera moins problématique que le «rachat» du droit de superficie pour 99 ans. Calculs d'intérêts ou de rendement à l'appui, on assure que c'est intéressant. (ib)

## Noces d'or d'Ernest et Nelly Hadorn

## Le hasard a bien fait les choses

C'est grâce à une action de Radio-Lausanne que Nelly et Ernest Hadorn se sont rencontrés, en pleine Seconde Guerre mondiale. Ernest, fromager de La Chaux-d'Abel, a passé le temps de la Mob' dans les Côtes du Doubs. A cette époque, la radio romande avait lancé un appel pour trouver des «marraines de guerre», qui enverraient des colis aux soldats mobilisés. Ernest, dans son cantonnement, a pris une lettre au hasard sur le tas: c'était celle d'une certaine Nelly Schlunegger, de Lignières.

Cinquante et quelques années plus tard, Ernest et Nelly Hadorn-Schlunegger coulent des

jours paisibles dans leur appartement de La Chaux-de-Fonds. Pendant que Monsieur exerçait le métier de cheminot, Madame était couturière à domicile.

Demain, ce couple heureux fêtera ses noces d'or, un demi-siècle après un mariage célébré au Temple des Eplatures. Aujourd'hui, M. et Mme Hadorn vivent leur retraite tranquillement, bien entourés par leur fils unique et leur deux petits-fils. Ils font leur ménage à deux et jouent aux cartes l'après-midi: «On ne voit pas le temps passer», affirment-ils en chœur.

(am - photo Impar-Gerber)



## AUJOURD'HUI

## LA CHAUX-DE-FONDS

- DISCO  
César's discothèque  
Di-je, 21 h 30-2 h; ve + sa, 21 h 30-4 h.
- MUSIQUE  
Concert de l'Orchestre de Radio-Bâle (Mozart, Poulenc, Schumann)

Salle de Musique  
20 h 15.

«Les garçons bouchers»  
Bikini Test  
21 h.

«Miss Brown and Bee Bee Honey»

## NAISSANCE

C'est le bonheur, la joie chez Denise et Pascal JAQUET - GREMAUD

NICOLAS

est arrivé le 27 janvier.

MATERNITÉ  
DE LANDEYEUX

2314 La Sagne 127

132-508299

## PUBLI-REPORTAGE

## Muller Musique SA

Avenue Léopold-Robert 50, 2301 La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 29 93  
Grande démonstration dans notre auditorium du mardi 26 au samedi 30 janvier 1993.



De gauche à droite sur la photo: C. Leschot, J.-M. Muller, Cl. Coderey

## Mélomanes et Audiophiles à vos marques!

Electroniques: SUGDEN, ISEM. Sources numériques: SUGDEN  
Haut-parleurs: P.E. LEON, LEEDH, CONFLUENCE

Vous serez présentés:

Heures de démonstration:

Mardi au vendredi: 16 à 22 heures. Samedi: 11 à 17 heures

Emmenez vos amis et vos CD de référence pour vous régaler et partager un agréable moment d'exception musicale.

132-12221

Rédaction  
LOCALE  
Tél: 039/210 210  
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD  
Alain MEYRAT  
Denise de CEUNINCK

## AGENDA

## Bikini Test

## Soirée galactique

En l'espace de quelques mois, le monumental bar SF de Bikini Test est devenu une attraction majeure. De l'avis général, Jean-Pierre Vaufrey et son équipe d'artistes et de soudeurs ont fait très fort. Pour célébrer l'achèvement des travaux, les animateurs de Bikini Test proposent, samedi dès 21 h, une fête galactique costumée riche en surprises avec Karl Specht, de Lausanne, les Belges de Drum Fondu et, en fin de soirée, une techno-party animée par DJ Keeway. Le public est invité à se faire la tête de Spock, de Barbarella, de Jaba The Hut et autres extraterrestres facétieux. Ceux qui joueront le jeu bénéficieront d'une importante remise sur le prix d'entrée. (mam)

Au Théâtre  
Music-hall

Une soirée, trois genres différents: chansons avec Mimi et Clode en lever de rideau, cabaret avec Les Gais Lutrins et humour avec Cucho et Barbezat. C'est le cocktail proposé au Théâtre de la ville, samedi 30 janvier, 20 h 30. Précision: Les Gais Lutrins se produiront dans leur spectacle «Pour une poignée de bébés», dans lequel ils introduiront deux phases de leur nouveau programme qui sera créée fin février à la Tarentule de Saint-Aubin. (Imp.)

## Salle de Musique

## Deux pianos en vedette

L'Orchestre symphonique de Radio-Bâle, placé sous la direction de Jia Lu, se produira dans des œuvres de Mozart, Poulenc et Schumann, ce vendredi 29 janvier, 20 h 15, à la Salle de Musique. Deux concertos pour deux pianos sont au programme, solistes Philippe Corre et Edouard Exerjean. (Imp.)

## Fête à Saint-Jean

Samedi 30 janvier, dès 11 h, la paroisse Saint-Jean, rue de l'Helvétie 1, sera en fête. Les visiteurs pourront y prendre le repas de midi et s'approvisionner auprès des échoppes proposant pâtisseries, ouvrages de tricot et autres objets ou participer à la tombola. On peut encore acquiescer le pin's du temple. (comm/Imp)

2,8 millions pour la réfection de la rue des Envers

# Lifting en sous-sol

Un lifting sera entrepris, aussi bien en profondeur qu'en surface, sur un tronçon de la rue des Envers compris entre les carrefours des rues Alexis-Marie-Piaget et du Pont. Et ce pour autant que le législatif accorde le crédit nécessaire, soit au total de presque 2,8 millions. Ces travaux inscrits dans la planification de la commune constitueront, pour ses finances, le plus lourd investissement prévu pour cette année.

Cette rue est considérée, au terme d'une étude d'un schéma de circulation du centre-ville, comme une route de distribution du trafic, en bordure du périmètre sud du centre de la ville. Cet axe, parallèle aux deux sens uniques principaux, est très fréquenté. Il a été ouvert en 1988, sur décision du législatif d'alors. Et depuis, note le Conseil communal, plus aucun travail de réfection du fond n'a été entrepris, si ce n'est la construction de trottoirs ainsi que des améliorations visant à diminuer la boue et la poussière.

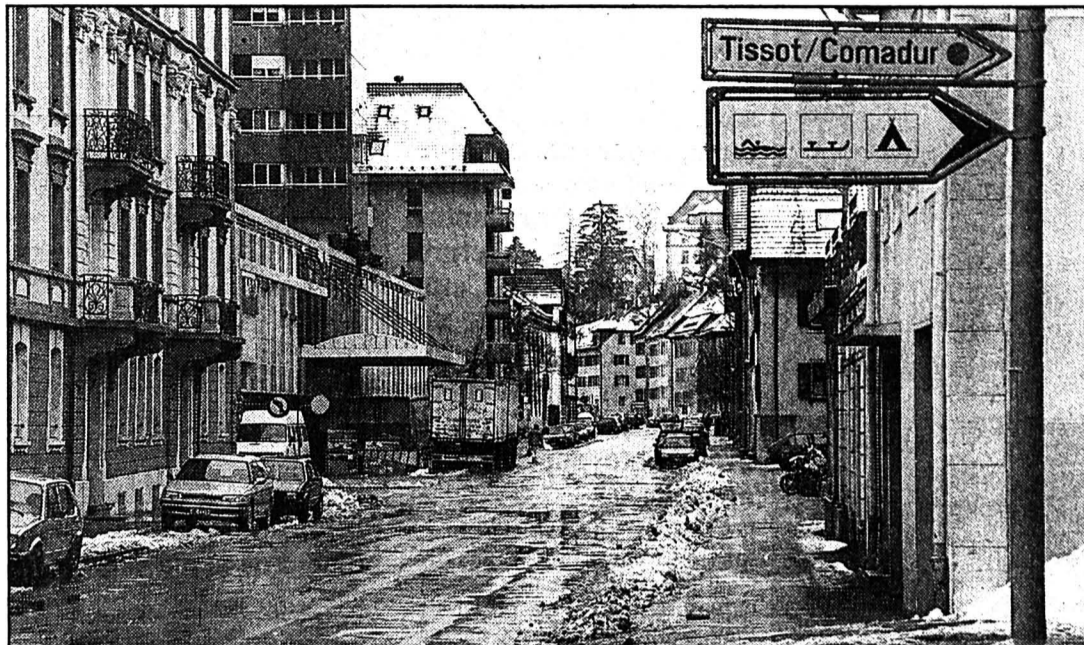
Aux yeux de l'exécutif, il est maintenant important de remettre en état cette route pour que la ville dispose d'une artère de délestage de qualité. Et pour ce faire divers services (urbanisme,

police) ainsi que les Services industriels travailleront de concert, sous la direction d'un chef de projet, Pierre Siegrist, ingénieur en chef des SI.

## DE 4000 À 5000 VÉHICULES PAR JOUR

En ce qui concerne les travaux routiers de ce tronçon, qui est route cantonale (d'où une subvention de 350.000 francs), la bande de roulement de la nouvelle chaussée aura 6 mètres 50 de large, sur tout son tracé, comme actuellement. Divers moyens de modulation du trafic, comme des décrochements (portant la largeur à 8 mètres, voire 8 mètres 50) seront utilisés. «La largeur de la chaussée correspond à la fonction d'axe distributeur recherché par la rue des Envers» et n'encourage pas les vitesses élevées, note le rapport. Selon le Conseil communal, «cette chaussée est à même d'écouler les charges de trafic actuelles et futures (4000 à 5000 véhicules par jour).»

Par ailleurs, en plusieurs endroits, tant au nord qu'au sud de la rue, des refuges seront aménagés pour permettre le passage d'une soixantaine de véhicules. Soit presque autant qu'aujourd'hui, explique le conseiller communal Paul Jambé. Dans ce crédit est aussi compris la réfection du carrefour en croix, rue des Envers, Albert Piaget et A.-M. Piaget dont les premiers 50 mètres seront refaits, suite à la démolition (nous en reparlerons) des immeubles Envers 65 et 67 (anciennement hangars Besson repris par Rea



La rue des Envers mérite réfection

Grosse dépense pour cet important axe de délestage en périphérie du centre-ville. (Impar-Perrin)

et qui a maintenant déménagé aux Carabiniers, dans les ex-locaux des ALL).

## UNE TOILE D'ARAIGNÉE

Mais avant que tout cela ne soit visible, toutes les conduites de la ville, sur ce secteur, auront été changées. «Et sous cette route, nous trouvons toutes les conduites possibles et imaginables», signale le directeur des SI, le conseiller communal Jean-Paul Wettstein. L'une d'elle est particulièrement importante, mais actuellement sous-dimensionnée: il s'agit de celle qui amène l'eau brute des captages

de l'est de la ville jusqu'à l'usine, pour son traitement. La nouvelle conduite pourra véhiculer 3,5 fois la quantité d'eau actuelle.

Mais il s'agira aussi de revoir la distribution de l'eau (la canalisation actuelle a plus de 70 ans), celle du gaz, du chauffage à distance de l'électricité (avec des câbles de diverses tensions, à commencer par le 60 kilos...) Bref de procéder à la réfection de toutes ces conduites et canalisations qui représentent une véritable toile d'araignée souterraine. Ce chantier entraînera forcément

des perturbations de trafic sur cette rue, d'où l'obligation de procéder par tronçons les travaux envisagés. Ce d'autant plus qu'il faut assurer la desserte commerciale des commerces, à commencer par les camions ravitaillant le centre Migros, tout en maintenant l'alimentation en eau et énergie des immeubles bordant les Envers. La seconde partie de réfection de cette rue, à l'est du carrefour de la rue du Pont, devrait être entreprise en 1994. Une fois totalement remise à neuf, elle aura demandé une dépense globale de six millions de francs. (jcp)

Rédaction  
du LOCLE  
Tél: 039/31 33 31  
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN  
Claire-Lise DROZ

## BRÈVE

### Ecole secondaire à ski Quelques centimètres de poudre

Actuellement et jusqu'à ce soir, a lieu le second camp de ski de l'Ecole secondaire dans les locaux de Cité-Joie à Haute-Nendaz. Ses participants, après un premier après-midi couvert, ont bénéficié d'une belle journée le lendemain. Mercredi matin au réveil ceux-ci ont découvert qu'une petite couche de huit centimètres recouvrait les pistes. D'où une nette amélioration des conditions de ski, surtout dans les hauts, du côté de la Dent, au-dessus de Tracouet. C'est donc avec d'autant plus de plaisir que ces élèves ont dévalé les pentes dominant le Val Nendaz. Les responsables de ce camp n'ont enregistré aucun accident, si ce n'est un ou deux incidents mineurs et sans conséquence. (jcp)

## AGENDA

### Cuche, Barbezat et les Chasseurs en Exil Deux contre deux au Casino

Sortez vos mouchoirs: ce soir, vendredi 29 janvier, les Chasseurs en Exil affrontent Cuche et Barbezat lors d'un match d'improvisation, à 20 h au Casino. Un match qui passe en direct sur les ondes de la première. Qui verra rira. Et peut-être même aux larmes. (Imp)

### Cellier de Marianne Concert de Jeanne Carrol

La grande dame du blues Jeanne Carrol, qui a chanté avec des légendes telles que Count Basie, Duke Ellington ou Louis Armstrong, se produira ce soir vendredi 29 janvier à 20 h 30 au Cellier de Marianne. Elle sera accompagnée du pianiste Christian Christl. (Imp)

### Les Brenets Momosa

Les samaritains des Brenets proposeront le traditionnel mimosa à la population, samedi 30 janvier dès 9 h 15, sur la place du village. C'est la 45e vente de mimosa destinée à venir en aide aux enfants défavorisés. (dn)

## Temple de La Chaux-du-Milieu

# 7e Concours d'exécution musicale



## Le temple de La Chaux-du-Milieu

Parions qu'on y jouera à guichets fermés! (Favre)

Compte tenu du succès considérable des six premières éditions, le concours d'exécution musicale pour instruments à vent, réservé aux jeunes musiciens habitant dans le canton, ou y étudiant la musique, aura lieu le 24 avril prochain au temple de La Chaux-du-Milieu. Qu'on se le dise, le délai d'inscription est fixé au 15 mars!

Ce concours biennal, créé à l'initiative d'un trio de musiciens, soit Eric Choffet et Frédéric Monard de La Chaux-du-Milieu, Jean-Claude Rosset de Locle, ainsi que par Claude Delley, professeur au conservatoire de Neuchâtel, a d'emblée reçu un accueil enthousiaste. L'édition 1991 (comme les précédentes) avait rempli le temple du village du matin au soir.

Rappelons donc les conditions de participation. Les concurrents se produiront soit individuellement soit en groupe, mais la participation est limitée à l'octoïde. L'âge de participation n'est pas limité pour les ensembles. Mais pour les solistes, l'âge limite est fixé à 25 ans. Les candidats seront répartis en plusieurs catégories, soit les

groupes: amateurs, ou élèves et musiciens professionnels. Et dans les ensembles: amateurs jusqu'à 16 ans, amateurs de 17 à 25 ans, et élèves et musiciens professionnels. Les cuivres et les bois seront classés séparément.

Les ensembles exécuteront deux œuvres de leur choix. Les solistes présenteront une œuvre seulement et pourront être accompagnés par une pianiste mise à leur disposition par le comité d'organisation ou par un musicien de leur choix.

Les œuvres choisies ne devront pas dépasser six minutes, quoique des exceptions puissent être envisagées pour les solistes élèves et musiciens professionnels. Les organisateurs se réservent le droit de raccourcir une œuvre si elle est trop longue! De plus, les lauréats participeront au concert de gala qui se déroulera le même soir. (comm/cld)

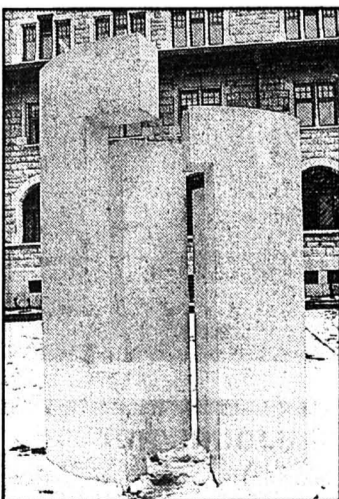
● Les inscriptions, ainsi que les partitions (deux exemplaires à chaque fois) doivent être envoyées jusqu'au 15 mars à: Editions musicales DIFEM, Frédéric Monard, 2405 La Chaux-du-Milieu.

## Nouvelle sculpture pour la ville

# L'ancien et le moderne

Une sculpture signée Jean-Claude Reussner est installée depuis quelques semaines déjà à l'ouest de l'Hôtel de Ville, faisant face à la mosaïque de Biéler intitulée «La paix».

Il y a trois ans, Paul Castella, pdg de Dixi, avait manifesté, à l'occasion de son 70e anniversaire, l'intention de faire un don au profit de la ville du Locle. Quelques propositions furent émises, sans suite. Mais cette initiative a été ravivée à l'occasion de la présence du canton de Neuchâtel à Saint-Gall pour l'OLMA. Présence marquée par diverses manifestations culturelles. Le Conseil communal loclois a donc décidé de garder une trace tangible de ce passage du canton, en offrant un lieu d'accueil durable à une œuvre exposée là-bas. «Cela nous permettra de pérenniser notre présence, puisque nous ne serons plus à l'OLMA avant belle lurette», commente le conseiller communal Paul Jambé.



## «Mahanat»

Œuvre de Jean-Claude Reussner, juxtaposition de la pierre et du béton. (Impar-Perrin)

Avec l'accord de Paul Castella, le choix s'est porté sur une pièce en béton, blanche, du sculpteur neuchâtelois Jean-Claude Reussner. Un artiste né à Couvet en 1929, qui vit et travaille à Lausanne et Bavois. Il a participé à maintes expositions en Suisse et à Paris et plusieurs de ses œuvres publiques sont exposées à Fleurier, Neuchâtel ou Saint-Sulpice.

## «MAHANAT»

La sculpture dressée dans les jardins de l'Hôtel de Ville s'intitule «Mahanat». Un terme que l'artiste explique lui-même. «Il existe un langage originel que l'on connaît de manière instinctive: les cris de joie, de peur, d'émotion, les rires, les pleurs en font partie (...) Les Japonais ont étudié ce langage qu'ils appellent Koto-Dama ou l'Esprit des sons. Je l'ai utilisé pour «Mahanat». MA signifie mère, matrice, il correspond à la forme ovale de

la sculpture, avec un vide intérieur. Les A indiquent la matière, le concret lié à des forces invisibles. Le NA représente le chiffre 7 avec toute sa symbolique».

Le rapport de l'exécutif relève en outre que cette sculpture d'essence contemporaine «a pleinement sa place dans le cadre architectural plus ancien de l'Hôtel de ville. Nous avons pris le parti d'une apparente rupture de l'équilibre urbanistique, parce que la coexistence harmonieuse de l'ancien et du moderne, tous deux de qualité, ne nous semble pas mise en péril».

Le 5 février prochain, de par la loi, le Conseil général du Locle sera saisi d'un rapport pour qu'il accepte formellement cette œuvre. (cid)

## NAISSANCE

Leny Pillonel a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

## CINDY

le 22 janvier 1993  
Maternité de l'Hôpital du Locle  
Les heureux parents:  
Ginette et Gilbert  
PILLONEL  
Primevères 11  
2400 Le Locle

801028

## AUJOURD'HUI

### LE LOCLE

- MUSIQUE  
Jeanne Carrol (classic Blues Jazz)  
Cellier de Marianne  
20 h 30.
- THÉÂTRE  
«Du vent dans les branches de Sassafra», par Comoedia Local Comoedia, Combe-Girard  
20 h 30.

## AVIS URGENT

Samedi 30 janvier 1993 à 20 heures  
Salle Paroissiale - Le Locle

## MATCH AU LOTO

Magnifiques lots: pièces d'or - jambons fumés à la borne corbeilles garnies  
30 tours Fr 15.- 1 tour gratuit 2 abonnements = 3 cartes

Organisation: La Fribourgia

800326

# J'ACHÈTE AU LOCLE



**Pierre Matthey**

Horlogerie  
Bijouterie  
Orfèvrerie

**Fermeture annuelle  
du 9 au 27 février 1993**

**Fermé  
le lundi**

Daniel-JeanRichard 31  
Le Locle  
☎ 039/31 48 80

157-14043

**JVC Express**  
-minuterie pour  
la programmation  
ultra-rapide

HR-D800 de JVC - l'inventeur du VHS - le magnétoscope intelligent et rapide avec une qualité d'image superbe et un confort d'utilisation parfait. Prêt pour une démonstration chez votre spécialiste vidéo/tv.

**990.-**

**Eric ROBERT**

Radio, Hi-Fi, disques, vidéo  
Temple 21  
2400 Le Locle, ☎ 039/31 15 14

157-14067

**PLUS DE POILS SUPERFLUS**  
Grâce à l'épilation définitive (Bikini - Jambes - Visage)  
**INSTITUT JUVENA**  
Grande-Rue 18  
Le Locle  
039/31 36 31  
157-14050



CONFECTION - 2400 Le Locle

Daniel-JeanRichard 15  
☎ 039/31 17 20  
Fax 039/31 27 26

Fermé lundi matin et mercredi après-midi

**AUJOURD'HUI et DEMAIN  
2 derniers jours de SOLDES**

Par exemple:

**30%** sur tous les **COMPLETS** et **SPENCERS**

Autorisés du 11 au 30 janvier 1993

157-14064

**Prochaine page CID 26 février**

**MESDAMES**

Venez apprécier notre 1/2 JOURNÉE beauté «CLARINS»  
**INSTITUT JUVENA**  
Grande-Rue 18  
Le Locle  
☎ 039/31 36 31

157-14050



Boulangerie-Pâtisserie

**B. SCHERRER**

M.-A. Calame 15  
Le Locle  
☎ 039/31 12 81

Grand choix de pains spéciaux et de pâtisseries.  
Spécialités: flûtes au beurre, Rondin loclois, amandines.

470-287



**Boulangerie ACHINI**

Rue du Temple 1  
2400 Le Locle  
☎ 039/31 12 00



Monsieur et Madame Jean-François Achini domiciliés au Locle, relèvent le plaisir de se trouver centrés dans une localité où il fait bon vivre et de contribuer au développement commercial. La vie de boulanger, un métier bien en marge, leur passion.

La boulangerie Achini vous propose un grand choix de produits frais fabriqués dans les règles de l'art.

Le personnel est à votre service toute l'année pour vous aider dans le choix de leurs spécialités.

157-14071

L'annonce, reflet vivant du marché

**Achini** Boulangerie Pâtisserie Confiserie  
Temple 1 Le Locle ☎ 039/31 12 00

**Spécialités de friture**

- Risolles aux pommes
- Cuisses de dame
- Beignets
- Merveilles

157-14071

**AMINCIR** par les soins esthétiques  
**NOUVEAU PRESSOTHÉRAPIE**  
**INSTITUT JUVENA**  
Grande-Rue 18  
Le Locle  
☎ 039/31 36 31  
157-14050

**Feu: 118**

La petite annonce. Idéale pour trouver une rose de secours. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.

**ERIC JOSSI**  
BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ETAINS  
D. JEANRICHARD 1, LE LOCLE  
Le choix, la qualité, le service

Fermé le lundi

157-14051

Publicité intensive, Publicité par annonces

# 57 COMMERCES TOUJOURS DÉCIDÉS DE VOUS SATISFAIRE

**COMMUNE DE LA BRÉVINE**  
A louer pour le 1er mai 1994  
**Hôtel-de-Ville La Brévine**

Par suite de démission honorable, la commune de La Brévine offre à louer son hôtel-restaurant.  
Pour tous renseignements s'adresser auprès de l'administration communale, 2125 La Brévine, ☎ 039/35 11 15.

CONSEIL COMMUNAL

157-801026

Publicité intensive Publicité par annonces

**Auberge du Gardot** (à la frontière)  
Vendredi 29 et samedi 30 janvier  
**SOIRÉE SPÉCIALE «Tête de veau»**  
Animée par Maurice Marguet (accordéoniste). ☎ 0033/81 67 16 26  
157-902145

**Réouverture aujourd'hui 29 janvier 1993**

- TERRASSE 140 PLACES
- 2 SALLES 36 + 50 PLACES
- ACCÈS POUR HANDICAPÉS
- ROCAILLE DE 1200 PLANTES
- PLUS DE 80 DESSERTS
- GRANDE ET PETITE CARTE

**JEUX POUR ENFANTS**  
**RESTAURANT DES RECETTES «CHEZ MAX»**  
Max et Béatrice AMEZ-DROZ, prop.  
2416 Les Brenets ☎ 039/32 11 80 Fax 039/321 430  
FERMÉ LE LUNDI ET LE JEUDI 470-397

**1929 - 1993**  
**La Boucherie Comestible Dubois**  
Grande-Rue 23 - 2400 Le Locle sera fermée définitivement  
**Dès le lundi 1er février 1993**  
Nous remercions vivement toute notre fidèle clientèle.  
Famille Dubois

157-902148

**LE LOCLE GRAND STUDIO**  
au centre ville, neuf, cuisine agencée, Libre tout de suite.  
☎ 038/33 78 39  
28-1547

L'annonce, reflet vivant du marché

**Hôtel-Restaurant du Moulin**  
Famille Aquilon  
Le Cerneux-Péquignot

**Ce soir dès 20 h 15**  
**Match aux cartes**  
par équipes «Kreuz»  
Inscription sur place ou par tél. au 039/36 12 25  
Fermé le lundi

157-14263

**SPECTACLES - LOISIRS**

La Fondation J&M Sandoz,



en collaboration avec la Ville du Locle et le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel

Vous invitent à l'exposition  
**GENS ET LIEUX DU PAYS DE NEUCHÂTEL**

Photographies de Jean-Luc Brutsch  
au Forum de la Fondation J&M Sandoz, impasse du Lion-d'Or, Le Locle

«Portrait photographique du canton de Neuchâtel», réalisé dans le cadre du 700e anniversaire de la Confédération

L'exposition est ouverte jusqu'au 31 janvier 1993.

Heures d'ouverture: jeudi et vendredi de 16 h à 21 h samedi et dimanche de 14 h à 19 h

Entrée libre

157-14319

RESTAURANT-RÔTISSERIE  
**Chez Sandro**  
Gare 4, Le Locle, ☎ 039/31 40 87  
vous propose dès ce soir:  
loup de mer  
huîtres fines de claire  
moules marinières  
homards

470-207

Café-Restaurant  
**le Bas des Frères**  
2416 LES BRENETS - ☎ 039/32 10 74

Terrasse et pétanque Josiane Biffiger

**Ce soir souper tripes à la neuchâteloise dès 19 heures**  
Réservation appréciée et n'oubliez pas notre carte

157-14307

**OFFRES D'EMPLOI**

COIFFURE  
**NEW HAIR**

**Carla Angelucci**  
4, rue du Terre  
2400 Le Locle

cherche **COIFFEUSE**  
à temps partiel, expérimentée.  
☎ 039/31 57 17

157-902147

Gérance d'immeubles  
Toutes transactions immobilières  
Promotion immobilière  
Achat - Vente - Courtage

**Régie immobilière P. Béguin**

Tél. 038/53 50 82

A louer au Locle, dans quartier résidentiel  
**APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES**  
Rénové, cuisine agencée, balcon, cave  
Entrée: 1er février 1993

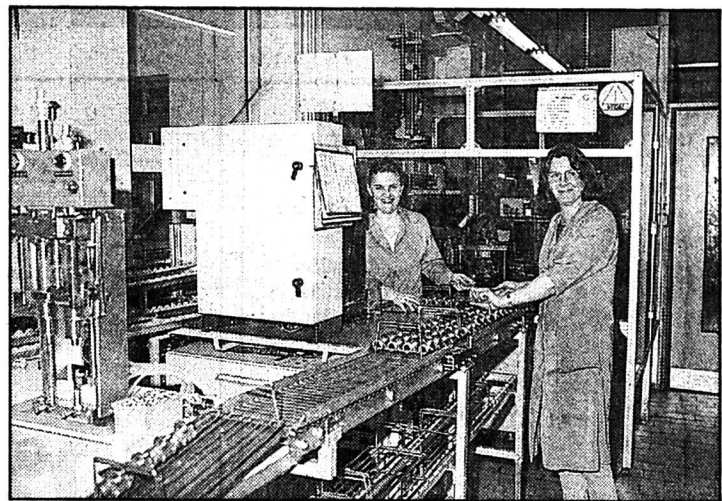
450-1107

Fermeture de Bendix aux Gras

# Plan social exemplaire

**Cinq ou six industriels sont intéressés par le rachat du bâtiment de l'usine Bendix aux Gras, où l'on s'emploie à gérer au mieux l'impact social de la fermeture de cette unité de 76 salariés.**

Moulins, Angers et Levier (Doubs). Dans cette dernière unité, comptant une centaine d'ouvriers, «on travaille en direct avec Peugeot-Sochaux et on fabrique des freins pour les 205 et les BX Citroën». Jean-Marie Guillaume, 45 ans, originaire de Cerneux-Monnot, directeur depuis 1976 de l'usine des Gras, assurera désormais le management de Levier.



**Dans les ateliers**  
Amertume et soulagement mêlés. (Impar-Prêtre)

«Du temps, de l'argent, du cœur». Dominique Olivier, conseiller social, spécialement détaché par la direction générale de Bendix-France pour trouver une porte de sortie honorable aux salariés des Gras, se plaît à citer ce leitmotiv du PDG. Lors de l'annonce, en septembre dernier, de la fermeture au 30 mars 93 de la fabrique des Gras, spécialisée dans les pièces de freinage, la maison mère à Drancy, affiche son souci de reclasser 100% du personnel. Quatre mois plus tard, le pari est en voie d'être gagné, quitte à prolonger d'un mois la date butoir pour que personne ne reste sur la touche.

**OFFRES ALLÉCHANTES**

Les salariés des Gras n'ayant pas accepté une autre affectation dans le groupe Bendix seront autant que possible réinsérés dans le tissu industriel local. Avec le concours de l'Union patronale du Doubs et de l'ANPE, 30 à 35 salariés ont ainsi pu bénéficier d'un reclassement professionnel dans le Haut-Doubs horloger. J.-M. Guillaume y a largement contribué, prenant son bâton de pèlerin pour visiter et établir des contacts personnels avec les entreprises locales. La FABY (équipement automobile à Morteau) s'est montrée la plus compréhensive avec d'autres employeurs exerçant dans divers secteurs d'activités.

Il faut reconnaître que Bendix ne vient pas demander la charité et ne se présente pas non plus les mains vides auprès des entreprises qui se voient proposer des offres plutôt alléchantes. Dominique Olivier précise que «le personnel est prêt pour un mois à

l'essai à l'entreprise et ceci gratuitement». Si celle-ci engage le salarié, elle bénéficie d'une aide financière correspondant à deux mois de salaire». Le cas échéant Bendix verse une prime de formation à l'entreprise pour assurer la reconversion profession-

nelle du salarié à sa nouvelle activité.

**PRIME D'INITIATIVE**

C'est le cas pour un salarié qui a été embauché par un transporteur ou pour un autre employé se destinant à assister des personnes âgées. Bendix encourage également la réinsertion professionnelle de ses salariés en offrant une prime d'initiative à ceux qui y parviennent. Dominique Olivier se félicite d'avoir réussi la performance de recaser trois des six employés âgés de plus de 50 ans. Sur les 76 salariés, 25 à 30 sont encore virtuellement menacés d'un licenciement, mais Bendix accepte de différer d'un mois la fermeture des Gras pour tenter l'impossible.

Du côté des salariés, par la voix de Pierre Jeannot, secrétaire du comité d'entreprise, ce plan social est qualifié de «bon», ajoutant que «dans l'ensemble le personnel est assez content».

*Alain PRÊTRE*

**Rédaction du HAUT-DOUBS**  
Tél: 81 64 03 80  
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE  
Eric DOTAL  
Pascal SCHNAEBELE  
Roland VERY  
Denis ROY

**BRÈVE**

**Pontarlier**

**Le ski en deuil**

Marc Dole, président du comité du ski du Jura est décédé à 60 ans au terme d'une cruelle maladie supportée avec un courage exemplaire. Ce dirigeant, qui siégeait au Bureau national de la Fédération française de ski, a joué un rôle essentiel pour faire entendre la voix du Jura Blanc dans le concert international des grandes compétitions hivernales. Il restera dans les mémoires comme le père de la célèbre «Tranjurassienne» et un peu aussi de Fabrice Guy. (pr.a.)

**AGENDA**

**Maïche**

**Loto du collège**

Le loto du collège Montmirail se déroulera ce samedi 30 janvier à partir de 19 h 30 à la salle des fêtes de Maïche. De superbes quêtes ont un voyage aux Baléares pour deux personnes, un VTT...

**Morteau**

**Tournoi d'hiver**

Le traditionnel tournoi d'hiver de la ville de Morteau qui voit s'affronter quatorze équipes corporatives en football, handball et volley connaîtra sa phase finale aujourd'hui, vendredi 29 janvier de 19 h à 22 h 30 au gymnase du district. (dry)

A ce jour, douze employés ont accepté une mutation sur d'autres sites du groupe: Rouen,

## Cinq ou six entrepreneurs suisses

Bendix-France qui, dès septembre dernier, prenait l'engagement de ne pas réaliser d'affaire financière sur la vente du bâtiment, est en contact aujourd'hui avec cinq ou six entrepreneurs suisses. «Ce sont des gens qui ont des projets et tiennent compte des résultats de la votation suisse sur l'EEE», signale M. Guillaume. Il observe que ces acquéreurs potentiels travaillent déjà avec la France, soit par sous-traitance ou par des débouchés commerciaux». Le directeur de Bendix précise encore qu'ils appartiennent au secteur de la mécanique. La vente du bâtiment n'est pas conclue à ce jour, mais chez Bendix on réaffirme la volonté initiale de céder les murs à des conditions réellement très avantageuses à celui qui sera le mieux disant pour la reprise du personnel qui n'aurait pas été reclassé». (pr.a)

## «La piraterie italienne» en cause

La fermeture de Bendix porte un rude coup à l'économie du Haut-Doubs, d'autant plus qu'avec de trop rares exceptions, cette unité de fabrication avait introduit en 1976 un zeste de diversification dans ce secteur de monoindustrie horlogère.

La restructuration a été imposée par la maison mère américaine à sa filiale française employant environ 5000 salariés. Accroître la compétitivité par des gains de productivité a donc amené Bendix à recentrer et à rationaliser la production des Gras sur les sites de Pont de l'Arche et de Beauvais, où «des milliers de m<sup>2</sup> de locaux étaient disponibles». Jean-Marie Guillaume explique qu'aujourd'hui la concurrence est redoutable. «Du Japon qui vend les mêmes produits 40 à 50 pour cent moins chers et d'Italie aussi avec des fabricants pi-

rates qui cassent les prix». Pour rester dans la course, Bendix «doit améliorer sa productivité de 15 pour cent dans les trois ans». Aux Gras, cela n'était plus possible, en raison de l'excentrement de l'usine qui se trouvait confrontée en outre à un problème d'aisance. La performance de la fabrique n'était pas en cause. Loin s'en faut, comme l'explique Jean-Marie Guillaume: «Etablis depuis 1976 aux Gras avec un objectif de 3500 pièces par jour, nous avons connu une évolution très rapide pour arriver à 12.000 pièces par jour». Entre la nécessité de s'agrandir qui s'imposait à l'unité et les changements de stratégie du groupe, le choix du transfert a donc prévalu. Au détriment aussi de la commune qui perdra 200.000 FF de taxe professionnelle. (pr.a)

Morteau: avenir des écoles primaires

# Les Arces et Pergaud sur la sellette

Dans le cadre de la préparation de la rentrée pour les écoles de la ville, M. Robert Guigon, rapporteur de la Commission compétente, a dernièrement convoqué celle-ci, élargie aux directeurs et directrices des écoles de la ville ainsi qu'à Mme Le Grand, inspectrice de l'éducation nationale.

entend prendre dans le cadre des opérations de «carte scolaire». Localement, deux problèmes se posent: réorganisation de l'Ecole des Arces et menace de fermeture d'une classe à l'Ecole Pergaud.

Jusqu'à maintenant, aux Arces, deux classes fonctionnent: une maternelle et une classe primaire à tous les cours. Mme Le Grand a informé les membres de la commission des orientations arrêtées par l'inspecteur d'Académie en application de la mise en place des trois

cycles d'enseignement: essayer de faire fonctionner les classes en fonction de ces cycles afin d'éviter les structures à tous les cours qui ne sont pas, pédagogiquement, de bonnes solutions.

En conséquence, l'administration propose de maintenir aux Arces les élèves de maternelle dans une classe et ceux de cinq ans, de CP et de CE 1 dans la deuxième. Le cycle trois c'est-à-dire les CE 2, CM 1 et CM 2 des Arces seraient scolarisés à l'Ecole Pergaud, qui verrait ainsi son effectif renforcé et serait,

peut-être, à l'abri d'une fermeture pour cette année.

Au cours de la discussion, chacun a fait entendre son point de vue et M. Pierre Portat, directeur des Arces et porte-parole des parents favorables à cette solution, s'est interrogé sur l'utilisation du car de ramassage par les élèves qui fréquentent déjà actuellement l'Ecole du Centre ou Jeanne d'Arc. Unaniment, les membres de la commission ont souhaité que cette mesure d'assouplissement soit acceptée

par les responsables des transports scolaires.

Si ces propositions passent dans les faits, on aura donc, aux Arces, une classe maternelle de cycle 1 de quinze élèves et une classe primaire de cycle 2 du même effectif. L'école Pergaud, elle, serait peut-être à l'abri d'une fermeture pour cette année.

Mais chacun s'interroge, bien sûr, sur les perspectives d'avenir directement liées à la construction donc à la conjoncture économique générale. (dry)

**IMMOBILIER**

A louer au Locle

### 4 1/2 pièces

meublé: Fr. 950.-. Non meublé: Fr. 850.-.  
Libre dès mars 1993.  
☎ 038/57 25 82.

28-1102

A louer au Locle

### appartement de 3 1/2 pièces

meublé: Fr. 850.-. Non meublé: Fr. 760.-. Libre tout de suite.  
☎ 038/57 25 82.

28-1102

Bruson (VS)  
A louer du 1er au 13 mars

### chalet-dortoir

16 lits, tout confort, sur les pistes.  
Renseignements au 026/83 20 80.

36-944986

VALAIS - A vendre du constructeur au Mayen-d'Arbaz

### superbe chalet

vue et situation exceptionnelles.  
Prix: 320 000 fr.

### A Savièse et région

### autres terrains

Tél. 027 25 29 38.

A louer au Locle dans quartier résidentiel

### APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES

Cuisine agencée, balcon, cave.  
Entrée à convenir.  
☎ 038/53 50 82

450-1107

A louer aux Ponts-de-Martel

### APPARTEMENT NEUF

de 5 1/2 pièces en duplex, cheminée, cuisine agencée, 2 salles d'eau, W.-C. séparés, cave et garage.  
Loyer Fr. 1650.-/mois + charges.  
☎ 038/24 77 40.

28-60

A vendre aux Ponts-de-Martel en cours de construction

### VILLA FAMILIALE

de 5 chambres à coucher, séjour-salle à manger, cuisine habitable fermée, 3 salles d'eau. Excavation complète. Fr. 390 000.-.  
☎ 038/24 77 40.

28-60

Au Locle, rue de France 14

### appartement 4 pièces

cuisine, salle de bains. Loyer mensuel Fr. 650.- + charges. Libre dès début février 1993;

### grand studio (env. 45 m<sup>2</sup>)

rez-de-chaussée. Loyer mensuel Fr. 450.- + charges. Libre de suite.  
☎ 038/24 42 55 (int. 117), heures de bureau.

28-502676

A louer au Locle Magnifiques appartements 1/2/3/4 pièces

cuisines agencées, lave-vaisselle, dans immeubles rénovés. Libres tout de suite ou à convenir. Pour tous renseignements et visites, s'adresser à:

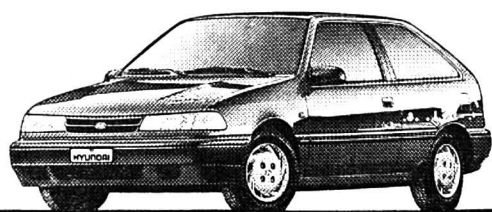


Location-vente Transactions immobilières  
Rue de France 22, 2400 Le Locle  
☎ 039/31 1616

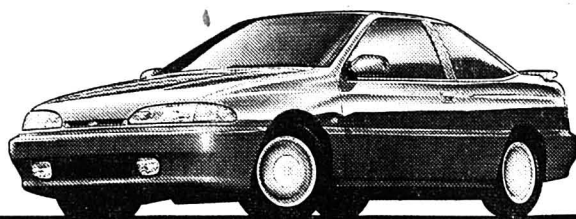
157-14057

L'annonce, reflet vivant du marché

36-508026/4x4



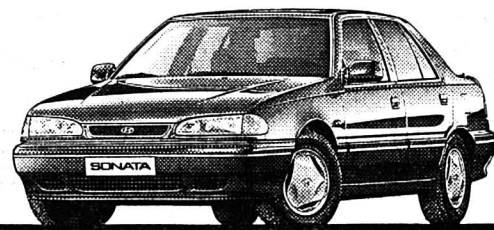
NEW: Série limitée Pony 1300 Cool Magic avec renforts latéraux de sécurité, Fr. 14'990.-



NEW: Scoupe 1500 GT MultiValve Turbo avec renforts latéraux de sécurité, Fr. 24'990.-



NEW: Série limitée Lantra 1800 Cool Magic avec renforts latéraux de sécurité, Fr. 27'490.-



NEW: Sonata 2000 GLSi 16V avec renforts latéraux de sécurité, Fr. 31'490.-



Corée: une rentrée toute en force!

FORMULE HYUNDAI MOINS CHÈRE À L'ACHAT PLUS D'ÉQUIPEMENT DOUBLEMENT AVANTAGEUX

Si vous êtes intéressé par un essai routier ou par nos catalogues, prière de renvoyer ce bulletin dûment rempli à: CORCAR HYUNDAI AUTO IMPORT AG, Steigstr. 28, 8401 Winterthur ou au concessionnaire HYUNDAI le plus proche.

Prénom: \_\_\_\_\_ Nom: \_\_\_\_\_ Rue et No: \_\_\_\_\_ NPA/Localité: \_\_\_\_\_ (93.CB.01)

2503 Biel: Seeland Garage, R. Lehmann, tél. 032 23 51 23. 2543 Lengnau: Central-Garage, Ernst Reubi, tél. 065 52 60 50. 2558 Aegerten: Garage Clero, tél. 032 53 50 88. 2800 Delémont: Ets Merçay SA, tél. 066 22 17 45. 2906 Chevenez: Garage des Pionniers, Romain Nicoulin, tél. 066 76 64 80. 2003 Neuchâtel-Serrières: Garage «Chez Georges», Georges Jeanneret, tél. 038 31 75 73. 2126 Les Verrières: Garage & Carrosserie Franco-Suisse, Jimmy Nowacki, tél. 038 66 13 55. 2087 Cornaux: Peter Automobiles, tél. 038 47 17 57. 2300 La Chaux-de-Fonds: Patrick Bart Automobiles, tél. 039 26 40 50. HYUNDAI-EFL-LEASING - Financements avantageux: prêt - paiement échelonné - leasing, rapide et discret, tél. 052 203 24 36.

LE NUMERO GRATUIT POUR PROSPECTUS: ☎ 155 00 80

TOUT COMPRIS HYUNDAI 3 ANS DE GARANTIE USINE

AVIS OFFICIEL

Heures d'ouverture de nos guichets

Table with 3 columns: Location, Days, Hours. Locations include Saint-Imier, Courtelary, Mont-Soleil, Renan, Sonviller, Villeret.

Banque Raiffeisen du vallon de Saint-Imier



DÉPARTEMENT DE POLICE

Changement d'adresse

Nous informons le public que le secrétariat du Département de police ainsi que l'Office cantonal des étrangers ont déménagé. Ils se situent actuellement à la rue des Tunnels 2, 2006 Neuchâtel.

Département de police



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL TRIBUNAL DE DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

Avis d'inventaire et sommation publique

(article 580 et suivants du Code civil suisse)

Me Roland Châtelain, avocat à La Chaux-de-Fonds, agissant au nom de Mme Ida Leggeri-Torresan, à La Chaux-de-Fonds, de Mmes Alda Burr-Leggeri à Méziré (France), Ariane Dubois-Leggeri à La Chaux-de-Fonds et M. Diego Leggeri à La Chaux-de-Fonds, respectivement épouse et enfants de LEGGERI Luigi, fils de Leggeri, Cipriano, et de Rota, Erminia, né le 1er septembre 1925, de nationalité italienne (Almenno S. Bartolomeo, Bergamo), domicilié à La Chaux-de-Fonds, rue des Fleurs 30, décédé le 22 décembre 1992 à La Chaux-de-Fonds, ayant réclamé le bénéfice d'inventaire prévu par les articles 580 et suivants du Code civil suisse, le président du Tribunal du district de La Chaux-de-Fonds somme les créanciers du défunt, y compris les créanciers en vertu de cautionnement, de produire leurs créances au greffe du Tribunal du district de La Chaux-de-Fonds jusqu'au 31 mars 1993 inclusivement.

Il est rappelé aux créanciers du défunt que s'ils négligent de produire leurs créances en temps utile, ils courent le risque (articles 582, 2e alinéa, et 590, 1er alinéa, du Code civil) de perdre leurs droits contre les héritiers.

Donné pour trois insertions, à une semaine d'intervalle, dans: La Feuille officielle de Neuchâtel L'Impartial à La Chaux-de-Fonds La Chaux-de-Fonds, le 26 janvier 1993 Le greffier du Tribunal: Jean-Claude Hess

SPECTACLES - LOISIRS



Mercredi 3 février 1993 20 h 30

Maison du peuple La Chaux-de-Fonds

La vedette de

La Classe

Olivier Lejeune

Location: Muller musique, Léopold-Robert 50, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 29 93 ou aux bureaux de L'Impartial, rue Neuve 14, La Chaux-de-Fonds.

AVIS OFFICIEL



DÉPARTEMENT DE JUSTICE

Changement d'adresse

Les transformations des bureaux du secrétariat du département de Justice et du casier judiciaire étant terminées, ceux-ci seront situés à nouveau, dès le 2 février prochain, au Château de Neuchâtel.

Lesdits bureaux seront fermés, pour cause de déménagement, les mardi 2 et mercredi 3 février 1993.

Département de Justice

GASTRONOMIE

Au Cheval-Blanc

2954 Asuel Téléphone 066/72 24 41



au pied des Rangiers

ABATS DE VEAU

165-14178

Ford Escort 1.6 CL

Diesel, gris métallisé, 1987, 82400 km ☎ 038/42 40 80 28-885

Ford Sierra 2.0i CLX 4x4

Blanche, 4 p., 1991, toutes options, 57000 km ☎ 038/42 40 80 28-885

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset et Sciaky presse, à Paris

- Fais ce que je te dis, et tu ne courras aucun risque. Nous partons demain après-midi pour Nairobi, ensuite, le matin même, à Genève, nous embarquerons pour New York. Là-bas, tu te sauves. Tu n'auras même pas à évoquer un voyage au Kenya si l'entrée et la sortie s'effectuent avec le passeport d'Angie, Mrs. Landler est arrivée au Kenya, elle est repartie. Qui connaît Annie White de Buffalo?

Personne...

- J'ai un visa dans mon passeport à moi.

- Non utilisé. Tu déchires ton passeport, plus tard, tu le declares perdu, tu en demandes un autre. C'est tout.

- Et à mes parents, je leur raconte quoi?

- Que tu as changé d'avis, que tu n'as pas voulu t'aventurer en Afrique, que tu t'es promenée un peu; tu t'inventes une liaison, les retrouvailles avec une amie, ta copine avec qui tu habites t'aurais invitée à New York... Qu'importe! Tu sors de ma vie, ni vu ni connu, et avec toi, Angie disparaît pour toujours elle aussi.

Elle devenait hostile. Ma faiblesse m'enfonçait de plus en plus dans une suite d'erreurs.

- Viens, je vais te dire quelque chose de doux.

- Tu n'en es pas capable.

- Mais si. Viens.

Elle se moucha:

- Que veux-tu?

- Avec le temps, si je m'apaise, si la vie s'arrange autour de moi, il n'est pas exclu que je te demande de m'épouser.

Elle poussa un petit cri et s'approcha:

- De m'épouser? Tu parles de mariage...

- Mais oui, de mariage.

J'étais presque sincère, ce projet abstrait me rassurait.

- Répète, tu viens de me demander de t'épouser?

- Oui, dans quelques années. Pour le moment, il faut avoir de la patience et attendre tranquillement. Pas bouger. Ne me donne aucun signe de vie. Je serai surveillé, je passerai des mois et des mois sous la loupe, une partie de la presse ne s'occupera que de la

disparition d'Angie Ferguson, de son voyage au Kenya, de l'énigme de New York. L'enquête va être longue et minutieuse. Le temps qu'on fasse le tour de toutes ses maisons, ses amis, qu'on retourne la chercher au Kenya, qu'on revienne ici. Il faut attendre...

Je commençais à m'engourdir, le somnifère agissait. Elle égrenait ses idées:

- Tu es le premier qui me demande en mariage, le tout premier. Jure que tu veux vraiment m'épouser.

- Vraiment.

- Jure.

- Je le jure.

- Tu es sûr de ne pas mentir?

- Mais je viens de jurer... à condition - oui, il y a une condition - que tu fasses preuve d'une longue patience. Je n'ai aucune idée des délais.

(A suivre)

Neuchâtel: le projet de restaurant sur la colline du Château a du plomb dans l'aile

# Le parcage mène à l'impasse

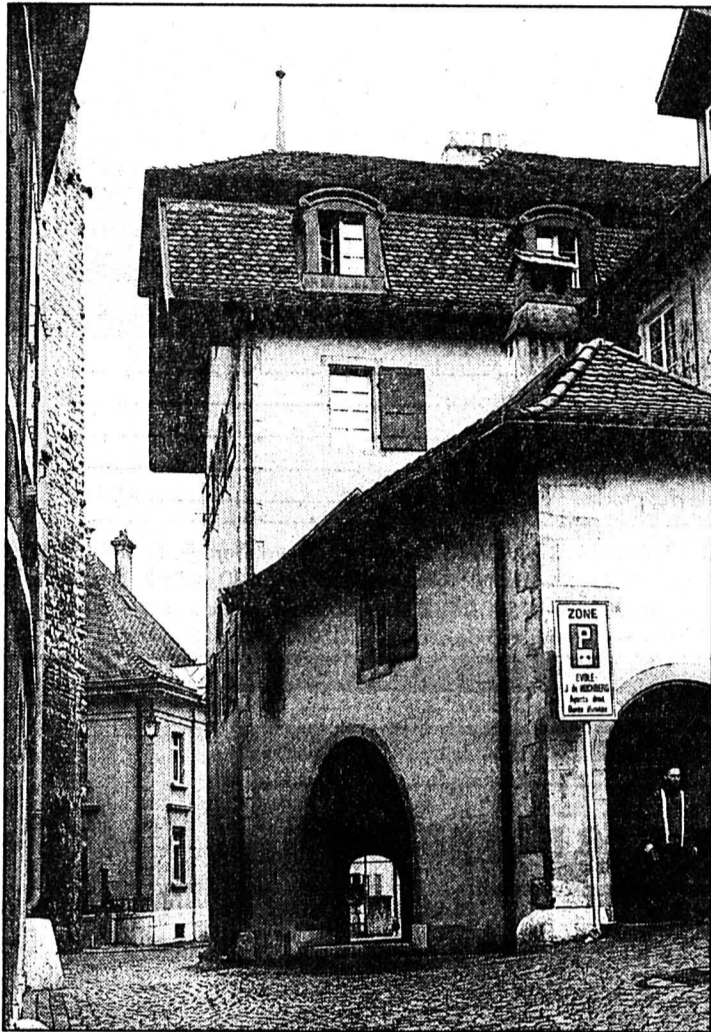
**Le projet de restaurant dans les caveaux de la «Maison des pasteurs», à la rue de la Collégiale, a du plomb dans l'aile. Et pour une raison pour le moins paradoxale: le principe des taxes compensatoires pour places de parc manquantes. Dans un quartier qui «en regorge» depuis l'introduction d'une zone bleue à macarons et, au surplus, dans une rue interdite à la circulation de transit, c'est assez fort... de café.**

importante transformation d'un bâtiment, la mise à disposition, sur le domaine privé, d'un certain nombre de places de stationnement. Pour un établissement public, elle impose un quota de 2 places de parc pour 8 places assises. A défaut de places «privées», l'autorité communale est habilitée à percevoir une contribution aux frais d'aménagement de places de stationnement sur le domaine public. En clair: si vous ne pouvez mettre des places à disposition, on cherchera à en faire pour vous ailleurs, moyennant finances, à un tarif pouvant aller jusqu'à un plafond de 11.000 francs par place manquante dans le périmètre de la vieille ville.

«Pour un projet estimé à 800.000 fr. la ville veut me taxer de 115.000 francs. Ajoutez à cela la taxe pour les abris PC, et c'est quasiment 20% du montant total qu'il me faudrait déboursier avant même d'avoir posé le premier boulon. Dans ces conditions, inutile d'espérer pouvoir mener à chef le projet sous sa forme actuelle», explique J.-Ph. Bauermeister, qui trouve par ailleurs le principe un peu dur à avaler: «C'est un monde! D'un côté, par l'introduction de la zone piétonne et des secteurs à macarons, la politique des autorités cherche à dissuader le stationnement au centre-ville et à favoriser les transports publics, d'un autre, on veut me taxer parce que je ne mets justement pas à disposition des places de parc qui donneraient autant de nouvelles occasions de venir se parquer dans ce même centre-ville»...

## «PAS DE CONTRADICTION»

A la commune, par la voix du directeur de l'urbanisme Blaise Dupont, si l'on reconnaît «que le générateur de trafic le plus important dans une ville est bien la facilité de s'y parquer ou non», on tempère tout de même: «Le principe de base de ces montants



La «Maison des pasteurs» à Neuchâtel

Le projet de restaurant aurait du plomb dans l'aile.

(Impar-Galley)

compensatoires, c'est d'éviter le plus possible le recours à du terrain public pour le stationnement. Quand l'utilisation du terrain privé n'est pas possible, nous percevons une contribution. Cet argent est versé dans un fonds destiné à favoriser la construction de places de parc à la périphérie. Comme, par exemple, dans les cas des parkings du Seyon ou de la place Pury, auxquels la commune a participé. Je ne vois pas là de contradiction fondamentale ou d'incohérence. Ce d'autant plus

que le «tarif» pratiqué par la ville de Neuchâtel en la matière est relativement modeste par rapport à d'autres villes de Suisse».

Cohérence ou pas, avec le projet du «restau-caveau» sur le point de capoter, ce n'est pas demain la veille que l'on pourra «croquer quelque chose» sur la colline du Château. A coup de «tuiles» à onze «briques» pièce, c'est vrai qu'il y a de quoi rester à gosier sec et ventre vide...

C. P.

Rédaction  
de NEUCHÂTEL  
Tél: 038/21 26 08  
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB  
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS  
Tél: 038/51 19 07

## BRÈVE

### Saint-Aubin Transfluid chôme

La société Transfluid SA, spécialisée dans le développement et la fabrication de microvannes sophistiquées, a été passablement malmenée ces derniers mois, son produit phare n'ayant pas rencontré le succès souhaité sur le marché. Aussi, afin de sauvegarder ses 45 emplois, l'entreprise a annoncé hier le recours au chômage partiel, entre 20 et 80%, pour l'ensemble de son personnel. L'échec des négociations avec un promoteur distributeur américain a conduit la société dans une impasse dont elle espère se sortir au travers de nouveaux contacts avec d'autres partenaires, y compris par une ouverture de son capital, nous a confirmé son directeur, François Masméjan. (ms)

## AGENDA

### Neuchâtel Vente de Mimosa

Mise sur pied par la Croix-rouge suisse, la 45e vente de mimosa aura lieu aujourd'hui et samedi. Divers stands seront montés en ville de Neuchâtel, où il sera possible d'acquiescer, outre le traditionnel bouquet, des boutonniers de mimosa ou encore les nouveaux pin's. Le bénéfice de la vente ira aux enfants et adolescents neuchâtelois défavorisés ainsi qu'à la chaîne du bonheur. (comm)

### Conservatoire de Neuchâtel

**Sons d'antan**  
Ce samedi 30 janvier à 20 h 15, en la salle du Conservatoire, faubourg de l'Hôpital 24, sera donné un concert de musique ancienne. Avec la participation de Jean-François Alizon, à la flûte à bec, d'Ekkehard Weber, à la viole de gambe et de Yasunori Imamura, à la théorbe et à la basse continue. (comm)

### Neuchâtel Concert des Armourins

Fidèle à la tradition, le showband Les Armourins tiendra, ce samedi à 17 h, au Temple du bas de Neuchâtel, son concert de gala annuel. Le programme, complètement renouvelé, est conçu intégralement par une équipe de jeunes directeurs, monitrices et moniteurs, avec à leur tête Sylvian Muster. (comm)

Neuchâtel: Chambre consultative de la Jeunesse

## Idées à foison

Siégeant pour la deuxième fois à mi-janvier, les 37 délégués de la Chambre consultative de la jeunesse ont adopté un règlement de fonctionnement qui prévoit quatre séances par année et une reprise des travaux à la rentrée scolaire plutôt qu'à celle universitaire, jugée trop tardive. Par ailleurs, la chambre a désigné sept commissions chargées d'étudier les différents dossiers retenus lors de cette première vraie séance de travail.

Ainsi une enquête pour connaître plus précisément les besoins des jeunes en matière de logement et de loisirs sera me-

née. Une commission planchera sur les ouvertures prolongées des établissements publics. Les possibilités pour les jeunes de trouver des locaux et de bénéficier de prix réduits dans les cinémas et certains restaurants seront aussi étudiées. On s'attellera encore à l'étude d'une ouverture plus tardive des bibliothèques et à celle de la mise sur pied d'une journée sportive réunissant les différents centres scolaires. Sans oublier les échanges linguistiques entre Romands et Alémaniques, le «bus-pyjama» ou encore la protection des cyclistes. (cp)

Conseil général de Gorgier

## Nouvelle échelle fiscale

Difficile et désagréable, le rapport de l'exécutif au législatif de Gorgier. Le 4 février, les conseillers généraux devront se prononcer sur une nouvelle échelle fiscale. Un dossier soigneusement élaboré, d'autant plus que sur référendum, la dernière échelle avait été balayée en 1988...

Le Conseil général de Gorgier se réunira le jeudi 4 février, à la grande salle de la Maison de commune. Seul point à l'ordre du jour: l'échelle fiscale cantonale...

L'exécutif introduit son rapport en précisant qu'il est sans contredit le plus difficile et le plus désagréable qu'il ait eu à présenter jusqu'à ce jour. Augmenter la fiscalité en période aussi morose qu'actuellement est pénible... Et puis, les autorités se souviennent que la situation qui se dégradait en 1987 déjà les avait amenées à étudier une échelle nouvelle... Que les citoyens appelés aux urnes en 1988 refusaient. Il a fallu en concocter une qui plafonnait à 7,036% (au lieu des 8,6% pré-

## Crédit Foncier Neuchâtelois: Taux alignés!

Le Crédit Foncier Neuchâtelois (CFN) a lui aussi décidé d'aligner ses taux d'intérêt sur prêts hypothécaires en ramenant anciens et nouvelles affaires au taux unifié de 7%, dès le 31 mai prochain. Avec néanmoins la possibilité de faire varier ces taux en fonction de «divers critères».

Walter Zwahlen, directeur du CFN, nous a confirmé hier que la grande majorité des clients de l'institut bénéficieraient de cette baisse. Par contre, dans la fixation du taux, il sera également tenu

compte des risques particuliers de chaque affaire en fonction des gages et garanties déposés par le client.

Dans la foulée, les taux des avances seront diminués d'un demi pour cent dès le 1er avril. Ainsi, les comptes de construction passeront à 7½%, les crédits commerciaux à 8% et les comptes en blanc à 8½%. Ce sont les nouvelles conditions du marché et la détentive intervenue sur celui des capitaux qui ont motivé cet alignement attendu. (ms)

Objets-Fax

## Les tambours du Bronx

Dirigé vers l'action chorégraphique, Objets-Fax se rapproche de plus en plus d'un «art de l'action du corps». L'extrait du prochain spectacle «Les griffes du destin», que la compagnie a présenté hier au cours d'une conférence de presse, en a été l'édifiante démonstration.

Le Théâtre de Neuchâtel accueillera dès le 11 février, pour quatre représentations, la toute récente production d'Objets-Fax «Les griffes du destin». Parti de construction ludique, de réflexion plastique, avec comme matériau, parmi d'autres, le corps humain, ce show résolument contemporain, nerveux et efficace, rapproche diverses disciplines artistiques (peinture, vidéo), autour de la danse. La bande son, qui repose sur les sonorités des tambours du Bronx, sur des dialogues de musiques et de bruits, suggère les climats.

Le thème, le destin, est pris comme prétexte pour parler d'une perception plus large du monde, tout en évoquant la nature humaine sur fond de médias. «Bascule», «Sacrifice», et «Jalousie» composent la chorégraphie, qui se développe en trois pièces autonomes.

D. de C.

● Théâtre de Neuchâtel: jeudi 11, vendredi 12, samedi 13 février, à 20 h 30. Dimanche 14 février, 18 heures.

AO



Val-de-Ruz Sports reprend du poil de la bête et dévoile son programme

## «On relance la machine»

De jeunes sportifs à sa tête, des idées plein l'agenda, une volonté de toucher un plus grand nombre de gens, d'exploiter au mieux les installations du district... Alors qu'il s'essouffait quelque peu, le groupe Val-de-Ruz Sports repique du vif. Réjouissant.



Alain Cassard

Le nouveau président de Val-de-Ruz Sports.

(Impar-Galley)

Il n'a pas fallu le pousser; il en avait envie, «pour faire bouger les choses», dit-il. Alain Cassard, de Montmollin, 26 ans, présidera désormais aux destinées de Val-de-Ruz Sports, un groupe placé sous l'égide d'Espace Val-de-Ruz depuis avril 1991. Mercredi soir, anciens et nouveaux se sont réunis pour élire un comité - on cherche toujours un caissier! - «redynamiser» le groupe, et esquisser les grandes lignes des activités 1993.

Que verra-t-on fleurir sous la bannière de Val-de-Ruz Sports? Comme l'an passé, un championnat de ski pour écoliers, tout d'abord. Normalement, il est prévu en février, à la Vuedes-Alpes, mais il reste en suspens pour l'instant, vu les conditions d'enneigement.

En juin, le groupe organisera une journée cantonale «sport handicap». Suivront, en août,

un tournoi de volleyball à la piscine d'Engollon, puis, début septembre, un triathlon (course à pied, parcours VTT et tir à l'arc ou tir à l'arbalète, à définir encore) qui déploiera ses fastes du côté de Boudevilliers et Serroue. Fin septembre marquera

l'arrivée d'une équipe de basketteurs belges pour un match international au sommet. En octobre, on mélangera tous les ingrédients dans un grand panier, on secouera bien fort et il en sortira une «Journée multisports»: volleyball, handball, basket, etc.

Peut-être même qu'on mélangera les genres pour former des équipes mixtes.

Mais surtout, le printemps, juste après les vacances de Pâques, verra fleurir de nouveaux cours d'éducation physique pour enfants de 7 à 11 ans, dis-

pensés par un maître de sport diplômé. Des cours qui, à l'instar de ceux organisés il y a deux ans, ont pour objectif «d'initier les enfants à tous les sports ce qui leur permet par la suite de mieux s'orienter pour entrer dans tel ou tel club», précise Alain Cassard.

## TOUS MÉNAGES

Lieux et dates? Tout reste à préciser et, dès que possible, Val-de-Ruz Sports lancera un calendrier de ses manifestations sous forme de tous ménages.

«L'idée, explique Alain Cassard, c'est d'attirer des gens de l'extérieur, de faire connaître le Val-de-Ruz, de toucher un maximum de gens avec des activités à la mode, comme le VTT». Bien vu, du moment que l'objectif suprême de Val-de-Ruz Sports consiste bel et bien à «développer le tourisme et l'économie du district, à travers le sport».

Côté finances, enfin: «si vingt-sept sociétés sportives ont régulièrement cotisé, il n'en reste plus que deux ou trois aujourd'hui», regrette M. Cassard. «On va les contacter, leur expliquer qu'un nouveau comité est en place et qu'on relance la machine».

S. E.

● Adresse: Espace Val-de-Ruz, groupe Sports, case postale 120, 2053 Cernier.

Rédaction  
du VAL-DE-RUZ  
Tél: 038/21 26 03  
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du  
VAL-DE-TRAVERS  
Tél: 038/61 38 77  
Fax: 038/61 36 82

Mariano  
De CRISTOFANO

## BRÈVES

Pêcheurs et canotage  
sur l'Areuse

Pétition déposée

Les sociétés de pêcheurs du canton déposeront ce matin à la Chancellerie du Château à Neuchâtel une pétition munie de quelque 3500 signatures. Par cet acte, les chevaliers de la gaule témoignent de leur opposition au postulat des députés du Val-de-Travers qui priait le Conseil d'Etat d'étudier la possibilité d'abroger l'arrêté interdisant la navigation sur l'Areuse entre Saint-Sulpice et Noiraigue. (mdc)

Tribunal du Val-de-Ruz  
Bing dans le mur!

Le président du Tribunal du Val-de-Ruz a rendu son jugement dans la cause de G. V. A la dernière audience, la conductrice avait admis avoir heurté un mur en bord de la route. Elle avait ensuite quitté les lieux sans aviser la police ou le lésé, alors que la jurisprudence l'impose. Le tribunal a donc retenu que G. V. s'était rendue coupable de violation de ses devoirs en cas d'accidents. G. V. a également commis une perte de maîtrise. Le tribunal l'a condamnée à une amende de 400 francs et à 115 francs de frais. (pt)

## AGENDA

Couvét

Cours de puériculture

Futurs parents et grands-parents réjouissez-vous! Les soins journaliers, le sommeil, l'alimentation ou les maladies des poupons n'auront plus de secrets. La section valloisienne de la Croix-Rouge organise en effet des cours de puériculture. La première des sept séances est prévue le jeudi 4 février à l'Hopital de Couvét de 20 à 22 h. Renseignements auprès des pharmacies, des médecins et de la Croix-Rouge, tél. (038) 25.42.10. (mdc)

Couvét

Portes-ouvertes  
à l'ETCC

Les traditionnelles journées portes ouvertes de l'Ecole technique cantonale de Couvét (ETCC) ont lieu aujourd'hui, vendredi, de 18 h 30 à 21 h 30, ainsi que demain de 9 à 11 heures. A ces occasions, les visiteurs pourront manifester leur soutien à l'établissement par une signature. (mdc)

## Députation socialiste du Val-de-Ruz

## Neuf candidats... plus un?

Lors des prochaines élections au Grand Conseil neuchâtelois, les socialistes du Val-de-Ruz comptent bien présenter une liste de 9 candidats.

Neuf candidats puisque, selon les chiffres du dernier recensement, la députation du district comptera neuf représentants

(soit le statu quo, par rapport à la législature précédente). Neuf candidats... et c'est sans compter sur un éventuel prétendant au Conseil d'Etat.

Des trois sortants, on ne retrouvera plus Jean-Luc Virgilio sur la liste bleue; il a quitté le district. Tandis que Bernard Soguel, 45 ans, agro-ingénieur, élu au Grand Conseil en 1989, repart pour un tour, tout comme

Frédéric Gertsch, 50 ans, enseignant, qui, lui, est entré dans le législatif cantonal en mai 1990.

Actuellement, mis à part les deux sortants qui se représentent, la liste bleue compte déjà cinq candidatures fermes, «dont celle d'une femme», précise Pierre-André Chautems, le nouveau chef de file des socialistes du Val-de-Ruz, qui succède à Michel Rüttimann.

Si des contacts doivent encore être pris, on sait d'ores et déjà qu'un groupe de travail sera chargé d'étudier l'opportunité d'une candidature «Val-de-Ruz» pour remplacer Francis Matthey, au cas où celui-ci serait élu conseiller fédéral. Un deuxième groupe doit esquisser des idées, «si possible nouvelles et originales», pour la campagne électorale. (se)

## Ferme incendiée à Travers

## Nuit blanche pour les pompiers

Les pompiers de Travers ont travaillé toute la nuit de mercredi à jeudi. La ferme du Plan du Four, habitée par le couple Wenger, a en effet dû être noyée sous plusieurs centaines de milliers de litres d'eau. Quant au sapeur de Couvét blessé à une main, il a pu quitter l'hôpital (voir «L'Impartial» d'hier).

Le feu était d'une violence rare. Une heure après que Mme Wen-

ger eut découvert l'incendie, la partie boisée de l'immeuble était déjà la proie des flammes, laissant les pompiers quasi impuissants. «Il y a eu un embrasement général de la grange et le feu s'est propagé au reste du bâtiment.

Il faut dire que la charpente était extrêmement sèche, la ferme datant, probablement, du XVIIIe siècle», explique Walter Von Burg, commandant des

pompiers traversins. Le commandant s'avoue satisfait du travail de ses sapeurs. «Nous avons accompli notre mission en sauvant ce qui pouvait l'être, le bétail».

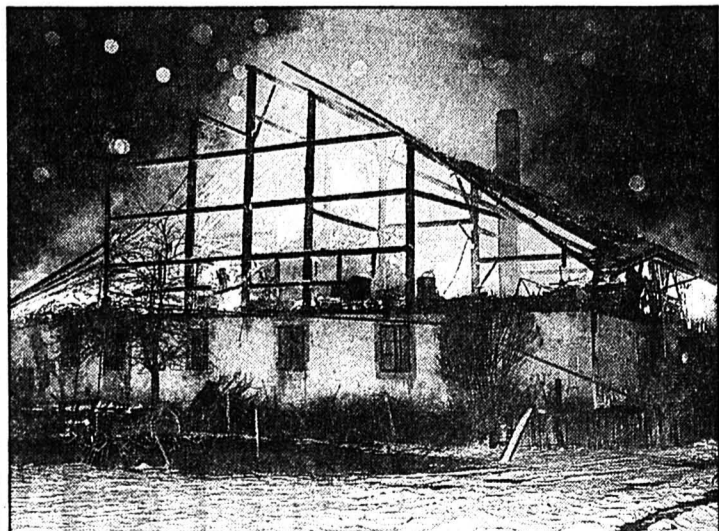
Il faut souligner l'engagement des hommes, qui ont œuvré dans des conditions très difficiles. Chapeau bas.

Dans l'agitation de la nuit, une génisse a disparu. Après

avoir repéré des traces à proximité de la ferme de la Jotte, l'animal a été retrouvé près des voies de chemin de fer. Hormis quelques lapins, toutes les bêtes ont donc été sauvées.

Le couple Wenger, ainsi que le bétail, ont trouvé refuge dans la ferme d'André Jornod, «Verschez-le-Bois».

Quant aux causes du sinistre, elles n'ont pas encore été éclaircies. (mdc)



Mercredi, 19 h 30

Une heure après que Madame Wenger eut découvert l'incendie, toute la partie boisée du bâtiment était la proie des flammes. (Impar-De Cristofano)



Jeudi, 14 heures

Dans un décor de désolation, les pompiers de Travers arrosent toujours les débris. Plusieurs centaines de milliers de litres d'eau y sont passés. (Impar-De Cristofano)

## Socialistes du Val-de-Travers

Encore  
l'inconnue

Le Parti socialiste du Val-de-Travers compte trois députés au Grand Conseil neuchâtelois. Pour les élections cantonales de la mi-avril, Fernand Thiébaud, de Couvét, annonce qu'il ne brigue pas de nouveau mandat, Raoul Jeanneret, de Fleurier, hésite, alors que Pierre-André Delachaux, de Môtiers, est prêt à persévérer.

Agé de 69 ans, Fernand Thiébaud estime venu le temps de laisser la place aux jeunes. Mais si les candidats de valeur semblent exister, ils ne se pressent pas au portillon. Député depuis 1985, M. Thiébaud évoque également des raisons personnelles.

Raoul Jeanneret hésite à se porter à nouveau en lice. Enseignant au Gymnase à Fleurier, il ignore encore ce que l'avenir lui réserve. La votation sur le référendum lancé contre la fermeture de l'établissement ayant été fixée au week-end des 6 et 7 mars, M. Jeanneret pourra ainsi attendre le résultat avant de se porter candidat. Pour mémoire, les listes pour l'élection au Grand Conseil doivent être déposées le 8 mars au plus tard.

Député depuis 16 ans déjà et président du groupe socialiste, Pierre-André Delachaux est prêt à repartir au combat pour une cinquième législature.

«Dans une période de morosité comme l'a vécue particulièrement le Val-de-Travers, il est important de ne pas tellement pleurer sur le passé, mais plutôt de voir l'avenir et d'imaginer d'autres possibilités. Il faut se battre et j'ai l'impression que c'est le moment où on pourrait le faire. J'ai envie de le faire». De plus, M. Delachaux estime qu'il «commence à bien connaître le système politique neuchâtelois». Un indéniable avantage.

Quant à la liste complète des papables, elle devrait être prochainement établie. La candidature de M. Jeanneret restant réservée. (mdc)

# L'ANNÉE COMMENCE, CHANCE À SAISIR:

**Stop**  
ACHETEZ MIEUX. DÉPENSEZ MOINS!

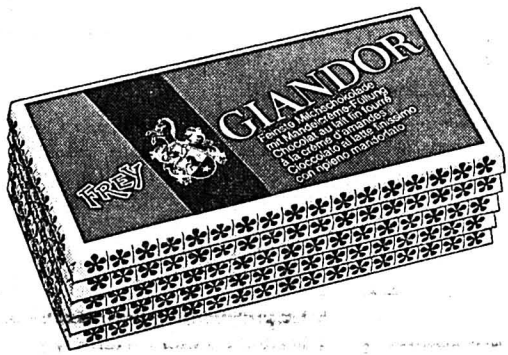
Jusqu'à épuisement  
du stock!



**Thon rosé Fancy A**  
Emballage de 4 boîtes de 200 g  
800 g (Eg. = 620 g)  
~~4.80~~ **3.50**  
Eg. (100 g - 56,5)



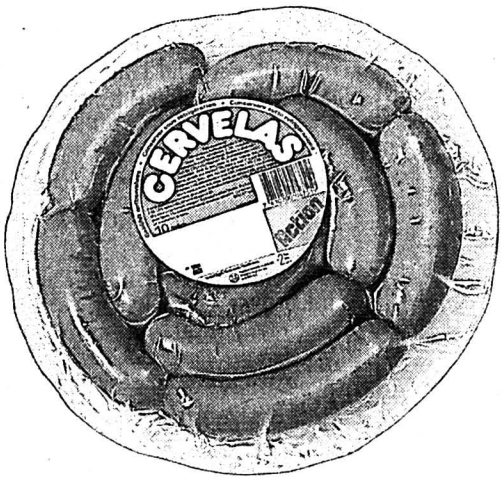
**Aliment pour chiens Asco**  
Emballage de 3 boîtes de 800 g  
2400 g  
~~6.-~~ **4.50**  
(100 g - 18,8)



**Chocolat suisse Giandor et  
Giandor amer**  
Emballage de 5 x 100 g  
500 g  
~~6.50~~ **5.-**  
(100 g 1.-)



**Rösti en sachet**  
Emballage de 3 x 500 g  
1,5 kg  
~~7.80~~ **6.-**  
(100 g - 40)



**Cervelas**  
Emballage de 10 pièces  
1 kg  
~~6.-~~ **6.-**



**Haricots Borlotti**  
Emballage de 3 boîtes de 420 g  
1200 g (Eg. = 750 g)  
~~4.20~~ **3.-**  
Eg. (100 g - 40)



**Sauce tomate Sugo**  
Emballage de 3 x 430 g  
1290 g  
~~8.70~~ **6.-**  
(100 g - 46,5)



**Mini Babybel  
fromage français demi-dur**  
Emballage de 18 x 25 g  
450 g  
~~9.-~~ **9.-**  
(100 g 2.-)



**Bâtonnets de cabillaud panés  
surgelés**  
Emballage de 4 x 300 g  
1200 g  
~~14.40~~ **11.-**  
(100 g - 91,7)



**Petits Beurre**  
Emballage de 4 x 230 g  
920 g  
~~7.60~~ **6.-**  
(100 g - 65,2)

**MIGROS**

Jura bernois: Fédération des syndicats d'élevage bovin de la race tachetée rouge

## Cheptel: diminuer pour améliorer

L'assemblée annuelle de la Fédération d'élevage bovin du Jura bernois, qui donne dans la race tachetée rouge, était bien sûr marquée, hier à Loveresse, par l'incertitude régnant au niveau des subventions et de leur restructuration. Mais le président a insisté, dans son rapport, sur l'importance d'améliorer encore le cheptel régional, quitte à rogner sur la quantité au profit de la qualité.

Face à une dissidence qu'il qualifie de très faible - et dont on sait qu'elle refuse le monopole de l'organe faitier en matière d'insémination - Frédy Tschirren souligne que la topographie du pays, dans son ensemble, milite clairement pour la promotion d'une race à deux fins. «En Hollande par exemple, on peut se permettre partout des vaches de 800 kg. Mais, en Suisse, les conditions sont bien différentes. Or les dissidents se désintéressent totalement des agriculteurs de montagne, qu'ils vouent à la disparition, tandis que la Fédération suisse s'attaque, elle, à satisfaire chaque catégorie d'éleveurs, sans en prêter aucune.» Et de rappeler que la FSIA doit desservir toutes les exploitations du pays, y compris les fermes sises à 1500 mètres.

Ruedi Michlig, de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), section production animale, présentait à l'assemblée un exposé consacré, notamment, à la restructuration des subventions - à ce sujet, l'instauration des paiements directs inquiète les agriculteurs, qui se demandent ce qu'il en adviendra lorsque manqueront par trop les liquidités... - et à la suppression des subsides fédéraux pour les marchés d'élimination, prévue pour le 1er janvier 95.

### ÉLIMINATION: ÇA CRAINT!

Hans-Peter Baumann, de l'Office bernois de l'agriculture,

s'exprimait lui aussi sur le thème des marchés d'élimination.

Si la Confédération a déjà diminué nettement son soutien financier à ces marchés, le canton continue de verser les mêmes subsides, jusqu'à fin 94 en tout cas. Pour la suite, les éleveurs espèrent que la Berne cantonale continuera d'apporter une aide pécunière, du moins pour les éleveurs qui amènent leurs bêtes à des marchés centraux. Car des 40 places d'élimination actuellement en vigueur dans le canton, il faudra probablement en supprimer un certain nombre. On ressent effectivement la nécessité de centraliser ces marchés, en régularisant leur fréquence. Il est bien clair, en effet, que les acheteurs fréquentent plus volontiers ce genre de places, où l'on peut leur garantir par exemple une centaine de têtes, ce qui permet d'éviter les fluctuations de prix trop importantes, notamment.

### UN CANDIDAT À LA FÉDÉRATION SUISSE

Dans la partie statutaire des débats, relevons que Jacob Zahnd (La Ferrière) a été choisi hier pour être présenté à la Fédération bernoise comme candidat au comité de l'organe national; un comité où Frédy Tschirren atteindra la limite d'âge, à la fin de cette année.

Autre nomination: Ueli Zeller succède, au comité du Jura bernois, à Adolphe Schluemp (tous deux de la Montagne-de-Moutier).

En qualité d'expert à la commission cantonale, pour succéder à Hans Berger (Mont-Crosin), en fonction depuis 1980, Willy Beer (Les Convers) a été nommé par 42 voix, contre 30 à son rival Jean Siegenthaler (Mont-Soleil).

Aux comptes de la fédération, enfin, le caissier Jean-Pierre Graber qualifie l'exercice écoulé de normal: un léger déficit, sur un roulement de 45.000 francs environ, mais une situation financière générale toujours saine, la soirée des éleveurs servant comme de coutume à financer l'essentiel des autres activités. Les cotisations demeurent les mêmes, soit 30 centimes par bête inscrite au «herdbook».

### ORANGE, PLACE À SAUVER

Au chapitre des activités 93, le concours de taureaux fait l'objet d'un appel pressant auprès des éleveurs régionaux: pour qu'Orange puisse demeurer place d'élimination, il faut impérativement qu'y soient présentées un minimum de 50 têtes destinées à la boucherie.

Innovation intéressante: le Marché-Concours de Chaindon, 15e du nom, verra probablement la publication d'un catalogue mentionnant la productivité de chaque bête présentée.

Signalons enfin qu'une journée d'information et de cours sur l'élevage sera organisée à fin 93, en collaboration avec les fédérations bernoise et suisse. DE

## Canton de Berne La BCBE fait le ménage

La Banque Cantonale Bernoise a annoncé hier soir qu'elle va créer, avec effet rétroactif au 1er janvier 93, une société reprenante (ou fille, selon les traductions) qui traitera ses engagements à hauts risques. Une bonne décision, selon Peter Widmer, président du gouvernement bernois, joint par téléphone.

Pour une période qui ne devra pas excéder dix ans, la société reprenante traitera donc les crédits et autres actifs de la BCBE qui ne répondent pas à la politique appliquée par l'établissement et jugés comme tels à fin 92 (engagements de catégorie B).

Précision importante: parmi les affaires dites «B», certaines continueront d'être traitées par la BCBE, à savoir les prêts touchant de jeunes entreprises, l'artisanat, le tourisme, les chemins de fer de montagne et les immeubles occupés par leurs propriétaires, ainsi que les engagements à long terme envers des banques régionales.

La BCBE est responsable des affaires traitées par la société reprenante; cette dernière, qui s'occupera donc de tous les engagements à problèmes - ceux-là mêmes qui font l'objet de certains remous, parlementaires notamment - sera financée par les correctifs de valeurs et par un prêt de la société mère.

### «BON POUR LES CLIENTS ET POUR L'ÉTAT»

Le président du gouvernement bernois, Peter Widmer, juge cette manière de faire positive, aussi bien pour les clients de la banque - qui auront affaire à un établissement débarrassé de ses problèmes - que pour le canton - la garantie d'Etat pouvant être accordée à une banque «assainie». Et de préciser que le Conseil exécutif a engagé immédiatement les travaux législatifs nécessaires pour permettre la création et l'activité de la nouvelle société. Le Parlement devrait traiter en juin la révision partielle ad hoc de la Loi sur la banque cantonale.

Peter Widmer souligne que cette évolution de la situation n'empêchera pas le gouvernement d'informer le législatif et la population sur le rapport Andersen, consacré on le sait aux engagements importants conclus ces dernières années par la BCBE. (de)

Rédaction  
du JURA BERNOIS  
Tél: 039/44 18 00  
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLE

### BRÈVES

#### Bezzola à Bienne 100 licenciements

L'entreprise de construction Bezzola S.A. à Bienne ferme ses portes, conjoncture «extraordinairement difficile» et évolution «catastrophique» des prix obligent. Les 100 employés sont licenciés à fin janvier. La maison-mère, Stämpfli Bau Holding, demande aux politiciens de «libérer rapidement et pragmatiquement un volume minimal de construction» pour empêcher que l'industrie du bâtiment ne soit décimée. Cet appel va dans le sens de la motion Josef Sidler (Port), adoptée le 20 courant par le Parlement et demandant au gouvernement d'anticiper certains projets de construction prêts à être engagés. (de-ats)

#### Ecole: contre le 5/4 Les «intérêts de l'enfant»

Le comité d'opposition à l'initiative 5/4, qui sera soumise au peuple en mars, lance sa campagne; sous la bannière «intérêts de l'enfant», il réunit la gauche, la droite et le centre, contre des enseignants qui défendraient plutôt leur profession que la condition des élèves. Le 6/3 a été adopté par le peuple; il aide les écoliers à supporter le stress, en retardant la sélection et en laissant donc aux facultés d'abstraction le temps de se développer, arguent les opposants. Et le 6/3 permet à Berne de s'aligner sur 20 autres cantons, dont Neuchâtel et le Jura!

#### Chômage et information Frères ennemis?

Postulat du député tavanais Jean-Pierre Aellen (PSA), qui s'inquiète des lacunes existant dans l'information aux chômeurs, au niveau communal: «Parfois, soit incomplètement formés, soit dépassés par les événements, les responsables de services se contentent du strict minimum.» Il souhaite des cours de perfectionnement pour les employés communaux concernés, le rappel aux communes de leurs devoirs envers les chômeurs en fin de droit, ainsi que des mesures gouvernementales pour que l'information passe mieux entre services cantonaux concernés («La promotion économique annonce la création de 200 emplois pour la région francophone, mais ne communique rien au Service régional de placement...»). (de)

Canton de Berne: le nombre de demandeurs d'emploi triple entre 91 et 92

## En décembre: 3,47% de chômage

Le taux de chômage a encore augmenté dans le canton, entre novembre et décembre derniers. Sur l'ensemble de l'année, il a plus que triplé entre 91 et 92.

A fin 92, on comptait très exactement 15.080 personnes touchées dans le canton, le taux de chômage passant de 3,14% à 3,47% entre novembre et décembre, soit une augmentation de 10,4%. Par rapport à 91, cette hausse atteint 177%.

Sur le total des 15.080 chômeurs inscrits au 31 décembre, 12.864 étaient totalement pri-

vés d'emploi et 2216 l'étaient partiellement. Les femmes représentaient toujours une minorité des chômeurs complets (31,2%), mais une forte majorité des chômeurs partiels (73,4%).

### JURA BERNOIS: 1205 CHÔMEURS

L'augmentation du chômage s'est poursuivie, en fin d'année dernière, dans toutes les régions du canton. Quant aux taux les plus élevés, c'est bien sûr dans la zone Bienne-Seeland (5,38%) et dans le Jura bernois (4,98%) qu'on les rencontrait,

où la moyenne nationale (4,2%) était encore et toujours battue.

Une constante également au niveau des âges: la tranche des 20-29 ans est la plus touchée, qui représente 43,3% du total.

Les statistiques révèlent que le Jura bernois comptait 1205 chômeurs, dont 1030 complets, au 31 décembre 92 (contre 1137 le mois précédent); 493 (473) se trouvaient dans le district de Courtelary, 598 (561) dans celui de Moutier et 114 (103) dans celui de La Neuveville.

En 92, l'augmentation du chômage bernois a été impres-

sionnante: de 6408 à 15.080 personnes touchées, le taux moyen de 92 s'élevant à 2,24%, soit plus du triple de l'année précédente (0,71%).

### PERSONNEL QUALIFIÉ

Déplacement à relever: tandis que le chômage concernait du personnel auxiliaire pour 54% à fin 91, c'était juste le contraire en 92. Cette augmentation de la proportion des chômeurs touchant le personnel qualifié s'est produite dans pratiquement toutes les branches de l'économie. (de-oid)

Saint-Imier: l'hiver fait relâche à Espace Noir

## Musique brésilienne et torride

Espace Noir a choisi cette fin de semaine pour proposer une «pause», dans un hiver à nou-

veau installé dans nos contrées, semble-t-il. Dans le cadre de sa participation active à l'action



Saint-Imier

Un duo brésilien, pour que la température fasse un bond monstre! (privée)

«Des idées, pas du racisme», la communauté culturelle promet effectivement une ambiance torride, ce samedi 30 janvier (20 h), avec un concert d'excellente musique brésilienne.

Au programme de cette soirée exotique, «Valdi & Musio», plus précisément Valdi Afonja, bassiste et Musio Queiroz, percussionniste, deux musiciens à la carrière déjà solide dans leur pays. Avant de se produire ensemble, l'un et l'autre ont effectivement travaillé avec moult ensembles brésiliens, notamment.

Valdi Afonja, qui a commencé sa carrière musicale en 1975, soit dix ans avant que son père n'en fasse sa profession, donne également dans le vocal. (de)

● Réservations au (039) 41.35.35.

Programme alléchant à Tramelan

## Les as du bâton et de l'accordéon

Avec en vedette le groupe de majorettes de Bienne «Starlights», le club des accordéonistes veut frapper fort pour son concert de samedi. Un programme varié a été conçu, qui mettra à l'honneur aussi bien les juniors que les seniors du club, dans des présentations qui nous réservent toujours d'agréables surprises.

Elvis Presley et Jo Dassin seront mis à l'honneur par les juniors, alors que la marche, le ländet et la java précéderont un beau tour en Amérique du Sud, présentés par les seniors.

Le plat de résistance sera présenté avec «Un marché persan», de Ketelbey qui sera suivi de mélodies modernes. Ce concert se terminera par du «Country», du célèbre accordéoniste Hausy Straub. Mais les virtuoses de

l'accordéon, Michel Schott et les deux «Coralie» démontreront toutes les possibilités offertes par le «piano à bretelles».

Le groupe des majorettes de Bienne présentera quelques démonstrations de «twirling». Ce sport, encore peu connu, emprunte d'une grande féminité, permettra à ces gracieuses majorettes d'évoluer sur la scène de la Marelle. Gymnastique rythmée, musique et maniement du bâton forment un tout fort gracieux.

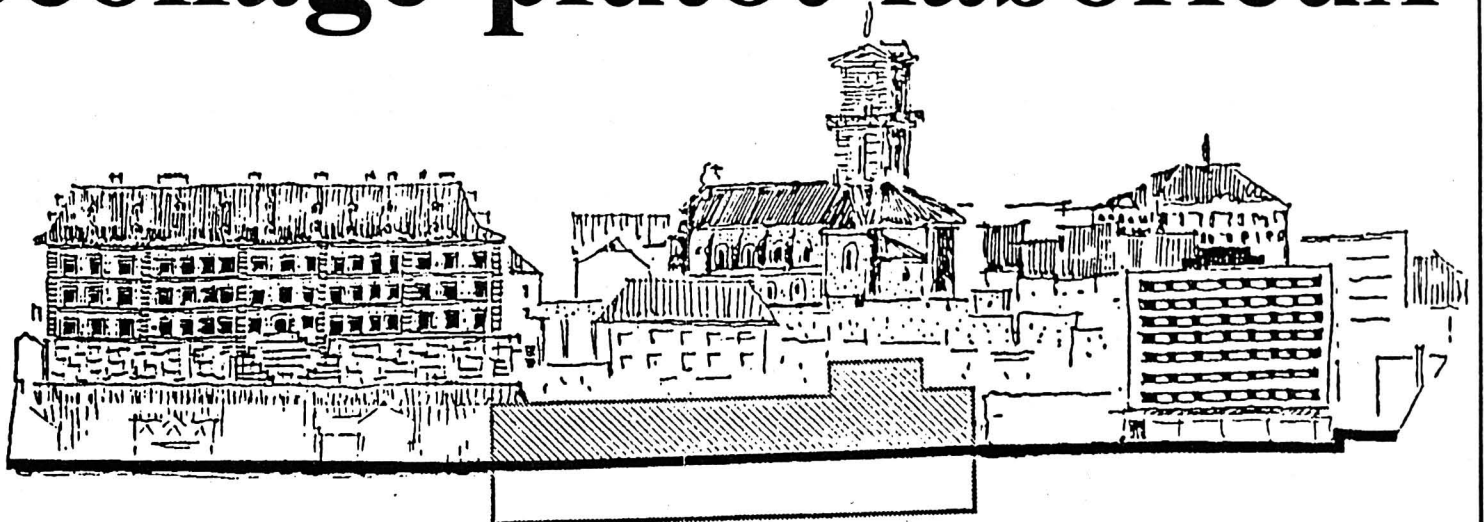
Digne d'un concert de gala, les accordéonistes ont encore eu la chance de pouvoir engager l'excellent orchestre «Combo» ce qui est la garantie d'une soirée totalement réussie. (vu)

● Samedi 30 janvier, à 20 h 15, salle de la Marelle à Tramelan: soirée de gala des accordéonistes. (portes 19 h 30).

Théâtre du Jura et rachat du château de Delémont

# Un décollage plutôt laborieux

Créée en 1989, la Fondation Delémont Capitale caresse le projet d'édifier un Théâtre du Jura sur le bas de la ville et d'installer le Gouvernement et l'administration jurassienne dans le château de Delémont. C'est l'ancien secrétaire de l'Université Populaire, Jean-Marie Moeckli, qui est le moteur de cette fondation. Aujourd'hui, finances oblige, le projet butte sur le premier obstacle: le rachat pour cinq millions de la propriété Schäublin pour le futur théâtre. Mais Jean-Marie Moeckli garde l'espoir...



Delémont  
Profil du théâtre sur fond de ville.

première qualité. Une salle annexe permettrait la tenue d'expositions. Dans la foulée, il serait possible d'y localiser 70 fonctionnaires cantonaux, dispersés actuellement en ville. Il s'agirait ensuite pour la ville de Delémont de céder le château au canton. Au lieu des élèves actuellement, il accueillerait le Parlement, le Gouvernement et le restant des fonctionnaires.

#### GORGES CHAUDES

Si la première partie du projet est assez bien perçue des Jurassiens, le rachat du château pro-

voque par contre des gorges chaudes. Et pour cause. En 1987, les Jurassiens avaient refusé, par 7270 voix contre 6525, la cession du château au canton. Le peuple avait refusé le crédit demandé (28 millions). Ils n'apprécient guère que l'affaire revienne sur le tapis. Mais nous n'en sommes pas là...

Pour l'heure, La Fondation se heurte à un premier obstacle: le rachat de la propriété Schäublin pour y construire le Théâtre du Jura. Cette entreprise, qui a construit une nouvelle usine près du stade, se dit prête à céder

son terrain pour un montant de cinq millions. L'offre Schäublin arrive à échéance le 31 janvier. Or, les fonds nécessaires ne sont pas débusqués.

#### TRACTATIONS EN COURS

«On cherche un crédit du côté des banques. Les tractations sont en cours. On espère que Schäublin prolonge son délai. Je garde bon espoir», lance succinctement Jean-Marie Moeckli. «La question est délicate, explique Jacques Stadelmann. Le prix de cinq millions a été arrêté en période de haute conjonc-

ture, quand les terrains valaient cher. Aujourd'hui, tout a changé. Les banquiers se montrent réservés. On leur demande de prendre un risque en prêtant l'argent et en attendant les décisions politiques. Si le projet capote, ils se retrouvent avec le terrain sur les reins...».

Bref, les données du problème ont changé et la partie de «poker» reprend entre les divers partenaires. Une décision devrait tomber d'ici Pâques. On saura alors si Delémont aura ou non son Théâtre du Jura.

Mgo

Rédaction  
du JURA  
Tél: 039/51 20 51  
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

## BRÈVES

#### Porrentruy

##### Voleur arrêté

L'individu qui, le jeudi 21 janvier, avait dérobé un billet de 100 francs à une jeune personne devant le bancomat UBS à Porrentruy a été identifié. Interpellé par la police, il a immédiatement avoué les faits. Il s'agit d'un jeune homme de Porrentruy. Il sera jugé devant les autorités judiciaires.

#### Delémont

##### Ponction sur les traitements

Vis à vis de son personnel, la commune de Delémont a pris trois mesures d'économie: l'adaptation des salaires au renchérissement une seule fois en janvier, le paiement une fois par an (au lieu de deux) de la revalorisation de traitement et une ponction sur les salaires. Le personnel communal a accepté ces trois mesures. Il appartient au conseil de ville de les ratifier. La ponction sur les traitements va de 1,9% pour les salaires allant de 45 à 55.000 francs à 2,5% pour les salaires de 105-115.000 francs. L'économie est de 200.000 francs. (mgo)

## AGENDA

#### Les Rangiers

##### Fédération jurassienne de menu bétail

L'assemblée de la Fédération jurassienne de menu bétail se déroule ce soir à 20 h 15 à l'Hôtel des Rangiers. (mgo)

#### Rassemblement jurassien

##### Assemblée des délégués

Etant donné la tournure prise par l'affaire Pascal Hêche, le Rassemblement jurassien a décidé de tenir une assemblée extraordinaire de ses délégués. Elle aura lieu le vendredi 5 février, au Centre paroissial à Delémont, à 19 h 30. Le défenseur de Pascal Hêche s'y exprimera. Sans doute qu'une résolution sera adoptée. Un cortège aux flambeaux précédera cette assemblée, avec départ dès 19 heures à partir de Morépoint, siège du Gouvernement (vg)

## Hôpital de jour ouvert à Porrentruy

# Une main tendue aux enfants perturbés

Un hôpital de jour, réservé aux enfants de 2 à 18 ans qui sont aux prises avec des difficultés psychologiques de tous ordres, s'est ouvert à Porrentruy, dans la Villa blanche. Il résulte du transfert de l'unité de soins pédopsychiatriques, qui était incluse à l'hôpital régional de Porrentruy et qui l'a quitté en raison des difficultés d'intégration dans cet hôpital.

L'Hôpital de jour (HDJ) pour enfants s'est ouvert le 6 janvier dernier. Son ouverture fait suite à la décision du Parlement de juin 1992, octroyant les crédits de transformation de la Villa blanche. Cet hôpital de jour répond à un besoin reconnu par l'adoption de l'organisation psychiatrique dans le canton. L'unité de soins s'efforce de traiter les cas qui lui sont présentés soit par des médecins, soit par des services sociaux et avec l'accord des parents, de manière

ambulatoire. Lorsque les difficultés sont trop aiguës, il faut se résoudre à un séjour prolongé dans cet hôpital, ouvert du lundi au vendredi de 8 à 18 heures. L'enfant en cause réintègre son milieu familial chaque soir et en fin de semaine.

L'HDJ occupe huit personnes représentant 6,9 postes et traite 8 à 10 cas simultanément. Il y a parfois des listes d'attente. Il comprend, outre du personnel soignant dans le domaine névrotique, psychiatrique et psychologique, une responsable pédagogique qui dispense l'enseignement scolaire dont les enfants admis à l'HDJ sont momentanément privés. Il s'agit de favoriser le plus rapidement possible le retour du patient dans son milieu scolaire ou de travail. Le personnel est formé en psychiatrie, soins mère-enfant, pédagogie curative ou éducation spécialisée, logopédie, psychomotricité. Des développements pour-

ront se faire en ergothérapie, musicothérapie, hippothérapie. Ce personnel s'efforce de cerner les difficultés des enfants qui le consultent et de leur trouver des remèdes durables.

Cela exige évidemment du temps, de la patience, de la persévérance et une perception des réalités familiales scolaires et sociales.

L'HDJ entend développer un jardin thérapeutique pour tous petits en une unité de soins d'adolescents où la demande est importante sans le contexte social actuel. Les locaux de la Villa blanche sont bien adaptés et fonctionnels. Le médecin cantonal, le Dr Jean-Luc Baierlé, s'est dit heureux de l'ouverture de cet hôpital de jour après les difficultés qui ont émaillé le fonctionnement de l'unité pédopsychiatrique de l'hôpital de Porrentruy. Les enfants de tout le Jura peuvent être soignés à la Villa blanche. V. G.

## Manif du Bélier à Delémont

# Méthodes policières dénoncées

Manif expresse, hier soir devant l'Hôtel de Ville de Delémont, pour le Groupe Bélier. L'occasion de réclamer la libération des deux jeunes autonomistes incarcérés (un jeune Breulotier étudiant à La Chaux-de-Fonds est sous les verrous depuis mardi) et de dénoncer les méthodes policières lors des interrogatoires.

Drapeaux au vent, torches allumées, calicots déployés sur le perron de l'Hôtel de ville - où l'on pouvait lire «TF, ça suffit», «Libérez-le» - 200 membres du groupe Bélier sont venus clamer leur indignation face aux méthodes de la police. Dans l'assistance, on reconnaissait la direction du RJ: Roland Béguelin, Christian Vaquin, Charles Raccordon et Pierre-André Comte.

#### PROCÈDES INDIGNES

Le temps pour les jeunes autonomistes de chanter la Rauracienne et d'entendre Daniel Pape dénoncer les procédés de la police: perquisition au domicile d'André Frésard (le Bélier libé-

rè) en l'absence du prévenu, changement de serrure de la police bernoise, pour voir la police fédérale, quelque temps après, enfoncer la porte close. Interrogé, André Frésard s'est vu proposer de signer une feuille en blanc. L'inspecteur Léon Pétignat de Moutier, «non content d'insulter André Frésard et de l'accuser d'être responsable de la mort de son ami, l'a menacé de lui présenter le corps de Christophe Bader, afin qu'il puisse mesurer l'étendue de son crime supposé...» Et Daniel Pape d'enchaîner dans les violations du droit commises par la police et les juges: pas le droit de demander un avocat ni sa mise en liberté, pas le droit de voir ses parents, méthodes humiliantes pour faire avouer, comme présenter le corps sans vie de son ami. «Un tel traitement ferait avouer n'importe quoi à n'importe qui», lance le leader du Bélier qui exige la cessation des exactions des forces de l'ordre et le respect des droits des prévenus. Mgo

## 141e assemblée des musiciens du Noirmont

# Pas de «sale coup» pour la fanfare

Beaucoup d'ambiance à la 141e assemblée générale de la fanfare du Noirmont qui vient de tenir ses assises à l'hôtel du Soleil. Copieux repas et, le soir, ronde de la reconnaissance toute empreinte d'amitié.

Présentés par le secrétaire Jean-Louis Klinger, les principaux protocoles démontrent la très riche activité déployée par la fanfare du Noirmont durant l'année écoulée.

Caissier ponctuel, Jean-Marie Paratte a présenté les rentrées et dépenses de la société. On a ainsi pu constater qu'une fanfare coûte cher; il y a au bilan une diminution de fortune de 10.000 francs. De gros frais ont été occasionnés pour l'achat et les réparations d'instruments.

A propos des jeunes, le prési-

dent a précisé que si tout n'est pas parfait, il y avait eu de nets progrès. Il en a appelé à tous pour soutenir et motiver les jeunes musiciens dans leur formation musicale.

Nuancé et incisif, le rapport du directeur qui, en conclusion, s'est dit satisfait de l'année musicale. Si tout n'est pas parfait, de bonnes choses ont été réalisées. «Nous avons ce que nous méritons», dira encore le directeur.

Au programme de 1993, de nouvelles activités: le 21 février, cortège du Carnaval; le 17 avril, concert annuel; le 9 mai, Fête des mères; le 15 mai, concert pour l'assemblée jurassienne des Caisses Raiffeisen; le 6 juin, première communion; 10 juin, Fête-Dieu; 3-4 juillet, fête des vacances; 29 août, giron des

fanfares aux Pommerats; 2 octobre, aubade aux octogénaires. En plus, d'autres concerts seront présentés à Roc-Montés et à l'hôpital de Saignelégier et lors de la confirmation.

Marcel Gigandet a eu l'honneur d'annoncer les 21 musiciens qui reçoivent la récompense. Aucune absence: Marcel Boillat, Willy Froidevaux, Marcel Gigandet, Florian Lab, Blaise Lab, Bernard Lab, Guy Martinoli, Jacques Maurer, Guy Voirol. Une absence: Denys Barth, Daniel Boillat, Francis Gogniat, René Humair, Sébastien Klinger, John Lab, Jean-Marie Paratte, Pierre André Pelletier. Deux absences: Jean-Louis Klinger. Trois absences: Oscar Doussé, Steve Gigandet, Moni-Bidin Sergio.

Autre satisfaction pour le président Marcel Boillat qui a pu remettre une attention aux 20 fidèles vétérans de la fanfare, le doyen étant Paulo Froidevaux avec 52 ans d'activité.

Les heureux récipiendaires sont: pour 5 ans, Gille Pierre et Sébastien Klinger; pour 20 ans: Walter Gerber et Christophe Froidevaux qui sont vivement applaudis comme membres d'honneur; pour 22 ans d'activité, Jean-Daniel Deladöy, nouveau membre d'honneur. Pour 25 ans, Denys devient vétéran jurassien, et pour 35 ans, le porte-drapeau Louis Froidevaux devient vétéran fédéral. Autres méritants avec Michel Donzé pour 40 ans, Willy Froidevaux et Marcel Boillat pour 45 ans de fidélité. (z)

## Le Noirmont

# Course populaire

Le Ski Club Le Noirmont invite tous les fondeurs à venir se mesurer lors de la course populaire de dimanche.

Deux parcours ont été tracés: 5 km pour les OJ1, OJ2 et OJ3 filles et garçons et 10 km pour les hommes et les dames.

Le départ sera donné à 10 h devant le stand de tir et les coureurs s'élanceront en direction de Sous-le-Terrau, puis Le Peupéguignot, Le Creux-des-Biches et retour au Noirmont par la piste du Haut-Plateau. La course se déroulera en style classique pour toutes les catégories.

Inscriptions et remise des dossards: dimanche dès 8 h 30 à l'Hôtel du Soleil. En cas de temps incertain, le No 039 180 vous renseignera. (z)

COMMUNIQUÉ

Syndicat neuchâtelois des enseignants secondaires supérieurs et professionnels

**Ecole technique de Couvet: à préserver!**

Il y a quelques années, d'importants investissements ont été consentis par le peuple neuchâtelois, pour construire un tunnel reliant le Val-de-Travers au bas du canton et pour favoriser la promotion économique dans cette région très frappée par la crise. En période de récession, affirmait-on alors, il est plus important que jamais de rendre notre vallon attractif. Les arguments invoqués pour justifier ces investissements et toutes les mesures liées à la promotion économique n'étaient alors contestés par aucun de ceux qui aujourd'hui proposent la restructuration de l'Ecole technique de Couvet qui ne serait plus utilisée que pour dispenser des cours particuliers aux élèves des autres écoles cantonales dans des domaines restreints. Mais quels industriels, quels cadres supérieurs voudraient aller s'établir dans le vallon, si le canton ne crée que des voies d'accès sans se soucier d'un développement plus général de cette région, en particulier sur le plan culturel et sur celui de la formation professionnelle?

Aujourd'hui, le Conseil d'Etat propose de prendre des mesures qui vident totalement de sa substance l'Ecole technique de Couvet en la transformant en une simple annexe de formation au service des autres écoles du canton.

Fermer cette école, car c'est bien de cela qu'il s'agit, puisqu'aucune formation complète ne serait plus donnée, est un appauvrissement pour le vallon et ne représente de fait aucune économie. En effet le coût par élève actuel dans cet établissement est nettement inférieur à celui des autres écoles comparables dans

notre canton. Les élèves qui suivent les cours actuellement à Couvet devraient se rendre dans l'une des trois villes du canton qui entraînerait des frais très lourds pour les parents, en déplacements et repas, ainsi que des pertes de temps importantes, sans compter celles entraînées par les déplacements des autres élèves qui devraient aller à Couvet, si la solution non réaliste proposée devait être retenue. On peut par ailleurs craindre que de nombreux élèves qui actuellement suivent un enseignement à plein temps à Couvet ne se déplacent pas dans le reste du canton pour des raisons financières ou encore à cause de l'éloignement des centres scolaires, alors qu'à ce jour le vallon comptait le plus fort taux de formation professionnelle dans le domaine dispensé par le CPVT-ETCC.

Il y a peu, un nouveau type d'enseignement basé sur les télécommunications avait été proposé, cette idée n'a pas été retenue, alors qu'aujourd'hui cet enseignement est donné dans un autre établissement...

D'autres possibilités de formation sont possibles au Val-de-Travers, qu'il s'agisse du domaine de l'usinage des matériaux plastiques, de la micro-technique ou de l'horlogerie, de nombreuses entreprises de notre canton manquant de personnel qualifié, pourquoi ne pas vouloir en tenir compte, alors que l'infrastructure existe et qu'il faudrait la créer ailleurs.

Les propositions actuelles ne présentent aucun réel intérêt pour le Val-de-Travers, puisqu'elles ne dispenseront aucune formation complète et qu'elles risquent fort d'entraîner la fermeture de cet établissement à

court terme, simplement par le fait que les nombreux déplacements seront rapidement ressentis comme insupportables tant par les parents que par les autres partenaires.

Cette fermeture qui suivrait celle de l'école d'horlogerie et qui précéderait celle de l'école professionnelle commerciale par la baisse des effectifs est difficilement conciliable avec le projet de construction d'un centre sportif à Couvet pour quelque 20 millions de francs!

Ne pourrait-on pas prévoir que le Vallon assure certaines formations? Un débat sérieux s'impose, plus approfondi que celui qui a donné lieu au rapport actuel, par ailleurs rempli d'inexactitudes, d'incohérences et d'imprécisions.

C'est pour cette raison que nous demandons que soient reconsidérés les besoins réels du Val-de-Travers, et que ne soit pas accepté un projet qui entraînerait un appauvrissement certain d'une région déjà bien touchée par la crise et la suppression d'une école parfaitement viable et très bien équipée, car c'est de cela qu'il s'agit en réalité, même si les termes utilisés dans le rapport peuvent laisser imaginer le contraire.

Nous devons, pensons-nous, toujours garder en mémoire, que la formation professionnelle est la principale richesse de notre canton.

Alors que d'autres pays font de grands efforts dans ce domaine, nous déplorons que le notre s'engage dans une voie dont les effets pervers ne tarderont pas à se faire sentir.

Pour le SNESSP-SPP, le président: Jean-Pierre Blaser

LE LOCLE



«C'était le soir, Jésus dit passons sur l'autre rive».

Nous avons le grand chagrin d'annoncer à tous nos amis et connaissances que nous avons fermé les yeux à

**Marcelle-Marie MERONI**  
née BASSETTI

dans sa 78e année, des suites d'une longue maladie supportée avec un courage exemplaire.

LE LOCLE, le 28 janvier 1993.

R.I.P.

Son mari: Jean Meroni;  
Ses enfants et petits-enfants;  
Les familles parentes et alliées.

Un office religieux sera célébré le samedi 30 janvier, à 9 h 30 en l'église catholique du Locle, suivi de l'inhumation.

La défunte repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Jean-Marie Meroni  
Grande-Rue 38  
2400 Le Locle.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser au Home médicalisé «LE FOYER», La Sagne, ccp 23-2386-4.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

14004

**LA FÉDÉRATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE DES ENTREPRENEURS SECTION DU LOCLE**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Madame Marcelle-Marie MERONI**

maman de M. Jean-Marie Meroni, président de la section.

801027

**LA FÉDÉRATION NEUCHÂTELOISE DES ENTREPRENEURS**

a le regret de faire part du décès de

**Madame Marcelle-Marie MERONI**

maman de M. Jean-Marie Meroni, vice-président de la Fédération et président de la Commission de formation professionnelle.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

28-1538

**LA MISSIONE CATTOLICA ITALIANA ET LA SCUOLA MATERNA ITALIANA**

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur Davide CARMINATI**

Elles garderont de cet ami qui a participé activement à la vie de la communauté, un souvenir reconnaissant.

132-502078

**L'ASSOCIATION RÉGIONALE PUGLIESE**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur Davide CARMINATI**

132-508308

**LE COMITÉ DES ITALIENS À L'ÉTRANGER DE LA CHAUX-DE-FONDS**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur Davide CARMINATI**

président du Boccia-Club.

132-508307

**MADAME FABIENNE FIOT-JEAN-CARTIER, MADEMOISELLE DENISE JEAN-CARTIER,**

profondément émuées par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourées leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.

Les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons leur ont été un précieux réconfort.

FAITS DIVERS

La Chaux-de-Fonds

**La remorque se détache**

Une voiture à laquelle était attelée une remorque, conduite par O. S. D., de La Chaux-de-Fonds, circulait hier à 6 h 30 sur la voie de droite de la rue Fritz-Courvoisier, en direction du Jura.

Au lieu-dit «Le Bas du Chemin-Blanc», la remorque s'est mise à zigzaguer, le conducteur perdant la maîtrise de son véhicule qui s'est mis en travers de la chaussée pour s'immobiliser sur la voie descendante.

Le chargement de la remorque, soit des tuyaux de forages, s'est renversé sur la route.

La Chaux-de-Fonds

**Feu de cheminée**

Hier peu avant 19 h 45, les premiers secours sont intervenus pour un feu de cheminée de salon, rue Avocat-Bille 4. Le feu s'est déclaré autour de la cheminée au niveau du plancher du premier étage.

Le plancher a été démonté sur une surface d'environ 2 mètres carrés pour atteindre le foyer. Ce dernier a été éteint au moyen d'eau.

La cheminée est hors d'usage et de légers dégâts d'eau sont à signaler.

La Neuveville

**Collision**

Hier à 17 h 05, un accident de la circulation s'est produit sur le carrefour de la route de Neuchâtel et de la rue du Tempé.

Une automobiliste a coupé la route à une autre conductrice qui circulait correctement. Lors de la collision, les deux véhicules ont été sérieusement endommagés.

Les dégâts sont estimés à 5000 francs.

DÉCÈS

Corcelles

Mme Berthe Gruber, 1912  
M. Benoît Colin, 1906

TAPIS VERT

**Tirage de jeudi**  
Dame de pique  
Neuf de cœur  
As de carreau  
Neuf de trèfle

TÉMOINS

Saint-Blaise

Le conducteur de la voiture de couleur blanche qui, le mercredi 27 janvier entre 20 et 22 heures, a endommagé un bus Toyota de couleur bleue qui était stationné en bordure du chemin communal, sis à l'ouest de l'entrée du parc du restaurant du Chasseur à Enges, ainsi que les témoins de cet accrochage sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Saint-Blaise. Tél. (038) 33.17.21.

La Chaux-de-Fonds

Le conducteur du camion qui, le mercredi 27 janvier, entre 6 et 10 heures, circulait sur la rue de l'Helvétie et qui, après avoir bifurqué sur le boulevard de la Liberté, à La Chaux-de-Fonds, a heurté l'îlot central, ainsi que les témoins de cet accrochage, sont priés de prendre contact avec la police cantonale de La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 28.71.01

Cortaillod

Le conducteur du véhicule qui, le mercredi 27 janvier 1993, à 18 heures, a heurté l'automobile de marque Nissan Sunny grise, en stationnement devant le bureau postal de Cortaillod, ainsi que les témoins de cet accident, sont priés de prendre contact avec la police cantonale, à Boudry. Tél. (038) 42.10.21.

AUJOURD'HUI

NEUCHÂTEL

- MUSIQUE  
Hot DC (funk'n'roll)  
Plateau libre  
22 h.
- THÉÂTRE  
«Hamlet Machine», de Heiner Müller, par Nicolas Brugger and Friends  
Théâtre du Pommier  
20 h 30.

CHAUFFAGE

**CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE**

(degrés-heures hebdomadaires DH)  
**SEMAINE DU 18.1.1993 AU 25.1.1993**  
Littoral (1869 DH)  
Val-de-Ruz (2118 DH)  
Val-de-Trav. (2265 DH)  
Chx-de-Fds (2395 DH)  
Le Locle (2252 DH)  
Renseignements: Service cantonal de l'énergie, Tivoli 5, 2003 Neuchâtel, tél. (038) 223554.

BOUDRY

- SPECTACLE  
Soirée de la société de gym suivie d'un bal avec Alpha Musique  
Salle de spectacle  
dès 20 h.

ÉTAT CIVIL

Les Ponts-de-Martel  
(décembre 1992)

Naissances  
Perrin Grégoriane, fille de Perrin Frédéric et de Perrin née Maire Marianne Agnès. -Pellet Târa Sophie, fille de Pellet Thierry et de Pellet née Lambelin Mireille Andrée Guilaine.

Mariages  
Barcan Gheorge et Mihaila Ileana. - Currit Michel et Vouillamoz Bernadette.

Décès  
Bovet Henri Ami, 1902, veuf de Bovet née Nicod Julia Odette. - Waldmann née Schurr Anna Maria, 1899. - Steiner Yvonne Emilie, 1910.

**LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA CAISSE-MALADIE CMB**

ont la très grande tristesse de faire part du décès de

**Madame Eliette SCHWEIZER**

épouse de M. Francis Schweizer, chef de la succursale de Neuchâtel.

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

**MONSIEUR ALI JEANNERET**

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée par les présences, dons, envois de fleurs ou messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

LA FERRIÈRE, janvier 1993.

**IL COMITATO CITTADINO ITALIANO**

si unisce al cordoglio della famiglia e dei membri del Boccia Club Montagnard per la scomparsa del suo presidente

sign

**Davide CARMINATI**

132-504332

Vendredi 29 janvier 1993

**Suisse romande**

- 8.45 Journal canadien
- 9.05 Top models (série)
- 9.25 Les sentinelles du volcan
- 10.20 Soif de livres
- 10.45 Le temps de vivre, le temps d'aimer (série)
- 11.00 Le cercle de feu (série)
- 11.25 Vive les animaux
- 11.50 K 2000 (série)
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 Le droit d'aimer (série)
- 13.35 L'inspecteur Derrick (série)
- 14.35 Toi, mon fils  
Téléfilm de G. Cates.
- 16.15 Le Saint (série)
- 17.10 Mister Mask (série)
- 17.45 La petite maison dans la prairie (série)
- 18.25 Top models (feuilleton)
- 18.50 Télédudo
- 19.05 Journal romand
- 19.30 TJ-soir - Météo

A 20 h 05

**Tell quel**

Casinos, roulette et argent sale. Ouvrir des casinos en Suisse? C'est ce que propose Otto Stich afin de renflouer la caisse fédérale. Pour en arriver là, il faudra voter le 7 mars prochain. Combien y aura-t-il de casinos en Suisse?  
Photo: bandit manchot. (tsr)



- 20.35 L'ordinateur amoureux  
Téléfilm d'H. Hellman.
- 22.00 La vie en face  
Disparus.
- 23.00 TJ-nuit
- 23.10 Cascades et cascadeurs
- 23.25 La loi de Los Angeles
- 0.25 Bulletin du télétexte

**TV 5 Europe**

- 6.00 Le parc des braves
- 7.30 Télématin
- 7.25 Météo TV5
- 7.30 Télématin
- 7.50 Flash canal infos, météo
- 8.00 Journal canadien
- 8.25 Météo TV5
- 8.30 Le jardin des bêtes
- 8.45 Confidential femmes
- 8.55 Flash canal infos
- 9.00 Temps présent
- 10.00 Femmes d'Afrique
- 10.30 Découverte
- 11.00 Chère Amérique
- 11.55 Flash canal infos
- 12.00 La chance aux chansons
- 12.40 Météo TV5
- 12.45 Journal suisse
- 13.15 Le parc des braves
- 13.40 Le gang des tractions
- 15.10 La bande des six
- 16.00 Journal TV5
- 16.15 Vision 5
- 16.30 Une pêche d'enfer
- 16.55 Confidential femmes
- 17.05 Comment ça va?
- 17.30 Gourmandises
- 17.50 Le jardin des bêtes
- 18.00 Questions pour un champion
- 18.25 Europodyssée
- 18.30 Journal TV5 et météo
- 18.55 Revue de presse
- 19.00 Le jeu des dictionnaires
- 19.25 Cin d'œil
- 19.30 Journal belge
- 20.00 Objectif terre
- 21.00 Journal TF1 météo TV5
- 21.30 Fort Boyard
- 22.45 Journal Soir 3
- 23.10 Diagnostic
- 0.25 Dossiers justice
- 1.00 La chance aux chansons

**Fréquence Jura**

- 6.20 Intro mystérieuse. 6.30 Infos F.J. 6.50 L'autre info. 7.15 Regard sur le monde. 7.30 Infos F.J. 7.45 Jeu va savoir. 8.15 Regard sur le monde. 8.45 Cette année-là. 9.15 Le zapper fou. 9.30 Les étoiles cinéma. 9.45 Intro mystérieuse. 10.30 L'autre info. 11.15 Reportage. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 17.00 Infos RSR1. 17.05 Radio active. 18.00 RSR1. 18.20 Animation. 18.30 Jura soir. 18.45 Entreprises. 19.00 Radio sixties. 19.30 Canal rock. 20.00 Les Ensorcelés.

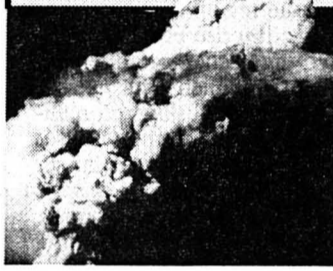
**France 1**

- 6.00 Riviera
- 6.25 Météo
- 6.30 Le destin  
du docteur Calvet
- 7.00 TF1 matin
- 7.20 Club Dorothée avant l'école
- 8.25 Télé shopping
- 9.00 Hôpital central (série)
- 9.20 Haine et passions (série)
- 10.00 Remington Steele (série)
- 10.50 Tribunal (série)
- 11.20 Tournez... manège
- 11.55 La roue de la fortune
- 12.25 Le juste prix
- 13.00 Journal - Météo - Bourse
- 13.35 Les feux de l'amour (série)
- 14.25 La loi est la loi (série)
- 15.20 Hawaii, police d'Etat (série)
- 16.10 Santa Barbara (feuilleton)
- 16.35 Club Dorothée
- 17.25 Le miel et les abeilles
- 17.55 Hélène et les garçons (série)
- 18.25 Une famille en or! (série)
- 18.55 Coucou c'est nous
- 19.50 Le bébé show
- 20.00 Journal - Météo
- 20.45 Les marches de la gloire

A 22 h 25

**Ushuaïa**

Toujours à Hawaï, Nicolas Hulot et Géraud Favre survolent les superbes fontaines du volcan Kilauea, avant de remonter, à pied, les grands chemins de lave jusqu'aux cratères.



- 23.25 Sexy dingo
- 23.55 Arthur: émission impossible
- 0.55 TF1 nuit - Météo - Bourse
- 1.05 Santa Barbara (feuilleton)
- 1.35 Histoires naturelles
- 2.10 Cousteau en Amazonie
- 3.10 Intrigues (série)
- 3.45 Histoire de la vie
- 4.40 Musique
- 5.00 Le vignoble des maudits

**TCR Téléciné**

- 14.25 Ciné-jeu\*
- 14.30 Au fil des mots\*
- 14.55 Sherlock Holmes et le docteur Watson
- 15.20 Psychose phase 3  
Film anglais.
- 17.00 Documentaire\*
- 17.30 Ciné-jeu\*
- 17.35 Les joyaux des dieux
- 19.00 Ciné-jeu\*
- 19.05 Editio\*
- Télé Top Matin (I).
- 19.10 Au fil des mots\*
- 19.35 Elephant boy
- 20.00 TCRire\*
- 20.05 Ciné-jeu\*

A 20 h 10

**Cold Steel**

Film américain de D. A. Puzo (1987 - 90).  
Un flic hors pair apprend le soir de Noël que son père a été sauvagement assassiné par l'un de ses anciens amis. La haine l'aveugle, et c'est aidé de Kathy qu'il poursuit son enquête. Courses poursuites à travers Los Angeles et confrontations explosives garantissent suspense et frissons.

- 21.40 Soundcheck\*
- 22.05 Ciné-jeu\*
- 22.10 Editio\*
- 22.15 Runaway  
Film américain de B. O. Webber (1972 - 91).  
Avec William Smith, Gilda Texter, etc.
- 23.50 Cinéma scoop/  
avant-première
- 0.10 Film X
- 1.15 Black Bird  
Film de Misa Radivojevic (1990 - 89).
- (\* en clair)

**rib Radio Jura bernois**

La Neuveville et région: FM 104,9 MHz. 6.05 Secouez l'éducation! 7.15 et 9.15 RJB info. 8.05 Matin tonique. 10.05 Musiques aux 4 vents. 11.00 Info consommateur. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Titres de l'actualité. 12.15 RJB-Info. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion. 15.03 Musiques aux 4 vents. 16.00 Envergne. 17.30 Titres de l'actualité. 18.30 Activités villageoises. 18.45 Magazine de la CEP. 19.15 Jazz panorama. 19.45 Bleu France. 21.00 Radio suisse romande 1.

**France 2**

- 5.55 Beaumanoir (feuilleton)
- 6.20 Popeye
- 6.30 Télématin
- 8.30 Amoureuement  
vôtre (feuilleton)
- 8.55 Top models (série)
- 9.15 Matin bonheur
- 11.15 Flash info
- 11.20 Motus
- 11.55 Pyramide
- 12.25 Que le meilleur gagne
- 13.00 Journal - Météo
- 13.40 INC
- 13.45 Tatort  
Top model en danger.
- 15.20 La chance aux chansons  
Les chanteurs populaires.
- 16.15 Des chiffres et des lettres
- 16.45 Beaumanoir (série)
- 17.10 Giga
- 18.50 Score à battre
- 19.20 Que le meilleur gagne plus
- 20.00 Journal - Météo

A 20 h 50

**Récidive**

Avec Patrick Raynal, Agathe Colsenet, Jean-Marc Bory, etc.  
Un homme qui vient de retrouver la liberté après de longues années d'incarcération, est victime d'une machination diabolique, ourdie par des auteurs machiavéliques désireux de l'amener à la récidive.



- 22.25 Bouillon de culture
- 23.50 Journal
- 0.00 Météo
- 0.05 Boxe
- 1.20 Envoyé spécial
- 2.50 Grands entretiens
- 4.05 Dessin animé
- 4.15 24 heures d'info
- 4.25 Pramide
- 4.55 Dessin animé
- 5.00 La chance aux chansons

**La Six**

- 6.30 Les fous du rire
- 6.45 Boulevard des clips
- 9.05 M6 boutique
- 9.30 Infocousonnion
- 9.35 Boulevard des clips
- 11.05 Docteur Marcus Welby
- 11.50 M6 express - Météo
- 12.00 Papa Schultz
- 12.30 La petite maison dans la prairie
- 13.30 Drôles de dames
- 14.15 Destination musique
- 17.00 Multitop
- 17.30 Equalizer
- 18.25 Les rues de San Francisco
- 19.54 Six minutes - Météo
- 20.00 Cosby show  
Roméo et Juliette.
- 20.35 Capital

A 20 h 45

**Deux belles en cavale**

Téléfilm de B. Brinckerhoff. Avec Phylcia Rashad, Dyan Cannon, Ahmad Rashad, etc.  
Deux femmes, l'une noire et cadre d'entreprise à Los Angeles, l'autre blanche et peu encline aux belles manières, se retrouvent entraînées dans une série d'aventures à travers les bayous de Louisiane.

- 22.30 Mission impossible, vingt ans après  
l'hologramme.
- 23.30 Emotions
- 24.00 Culture rock  
La saga de Prince.
- 0.25 Six minutes
- 0.35 Rapline
- 1.00 Capital
- 1.05 Boulevard des clips
- 2.00 Fréquentstar
- 2.55 World  
Philharmonic Orchestra
- 3.50 Chinook
- 4.45 Les défis de l'océan
- 5.40 Venise
- 6.35 Les pompiers volants
- 7.25 Les fous du rire

**CANAL ALPHA +**

- 14.01 Forum «Expression»  
avec Eric Gabus.
- 14.35 Art et foi chrétienne:  
Puissance de la vie (2)  
Danie et Moïse Hurltel chantent  
et témoignent de l'amour de Dieu.

**France 3**

- 7.00 Racines
- 7.30 Bonjour les petits loups
- 8.00 Continentales
- 9.30 Mémoire du XX<sup>e</sup> siècle
- 10.25 Parole d'école
- 10.55 Espace 3 entreprises
- 11.00 Carré vert
- 11.15 Le jardin des bêtes
- 11.30 Confidential femmes
- 11.45 La cuisine des mousquetaires
- 12.00 Les titres de l'actualité
- 12.45 Journal
- 13.00 Français, si vous parliez
- 14.20 Doña Beija (série)
- 14.45 Dynastie (série)
- 15.35 La croisière s'amuse (série)
- 16.25 Zapper n'est pas jouer
- 17.55 Une pêche d'enfer
- 18.25 Questions pour un champion
- 18.55 Un livre, un jour
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 20.05 Hugo délire
- 20.15 La classe
- 20.35 Hugo délire
- 20.40 INC

A 20 h 45

**Thalassa**

Moissons écarlates  
Au large de Tizzano, petit village corse au sud d'Ajaccio, ils sont une dizaine à récolter le corail rouge au péril de leur vie. Parmi ces aventuriers, Alain Bogossian plonge jusqu'à 110 mètres, là où tout est froid, obscur, hostile.



- 21.50 Faut pas rêver  
Malaisie - La mamie du rock - Roumanie.
- 22.45 Soir 3 - Météo
- 23.10 Le divan  
Avec Marcel Maréchal.
- 23.35 Les incorruptibles (série)
- 0.20 Libre court
- 0.45 Continentales
- 1.30 Portée de nuit

**Suisse alémanique**

- 15.00 Spitzensport. 16.00 Tagesschau. 16.05 Reihnen-Programm. 16.20 Naturgesund. 16.35 Tele-Gym. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm: Ich auch - Kinderyoga. 16.55 Spielfilmzeit. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Der Landarzt. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 20.00 Der Himmel soll warten (film). 21.35 A la carte. 21.50 Zahn vor zehn. 22.20 Die Freitagrunde. 23.10 Doña Beija. 23.55 Nachtbulletin. 0.05 Friday Night Music. 1.00 Programmvorschau.

**Allemagne 1**

- 12.35 Umschau. 13.05 Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Teleprogramm. 14.02 Sesamstrasse. 14.30 Rückkehr der Schleiereule. 15.20 Nocturno. 16.30 Sechs Bären mit Zwiebel. 17.10 Punkt 5. 17.25 Moselbrück. 18.30 Tagesschau. 18.45 Dingsda. 19.15 Herzblatt. 19.45 Regionale Info. 20.00 Tagesschau. 20.15 Flammen über Femost (film). 21.55 Ich hasse Protestanten. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Hallo Schwester! 23.25 Sportschau. 23.50 Der Honorarkonsul (film).

**Allemagne 2**

- 6.00 ARD-ZDF Vormittagsprogramm. 13.45 EURO. 14.30 Kaum zu glauben. 15.03 Premiere. 15.15 Ritmeister Wronski (film). 17.00 Heute-Sport. 17.15 Länderjournal. 18.00 Ein Heim für Tiere. 18.25 Heute-Schlagzeilen. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Der Landarzt. 20.15 Der Alte. 21.15 Mit zweimal Tanken um die Welt. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Bistro, Bistro. 22.40 Die Sport-Reportage. 23.15 Lamiel - ich liebe die Liebe (film). 0.40 Heute. 0.45 Geheimaktion Crossbow (film).

**SW3 Allemagne 3**

- 14.30 Rentierwirtschaft in Nordschweden. 15.00 Hallo, wie geht's? 15.15 Was die Grossmutter noch wusste? 15.45 Ebbes. 16.15 Des Fürsten liebster Journalist. 16.45 Die zweiteilte Welt. 17.15 Non-Stop-Fernsehen. 17.55 Gespensterjagd in Dixie (film). 18.26 Das Sandmännchen. 19.00 Hallo, wie geht's? 19.15 Abendschau. 19.45 Nur Mut. 20.15 Alles, was Recht ist. 21.00 Nachrichten. 21.15 Menschen und Straßen. 22.00 Nachtkafé. 23.30 Detektiv Rockford.

**Arte**

- 17.00 Programme non communiqué
- 18.30 Montreux jazz festival  
Rediffusion.
- 19.00 Rencontre  
Tous les jours deux personnalités différentes, appartenant toutes deux au monde de la création, de la réflexion, des arts ou des lettres et que rien ne destinait à se rencontrer, se découvrent.
- 19.30 Hans Eisler, compositeur  
La musique, plus personne n'en parle depuis longtemps. Hans Eisler, les habitants de l'ancienne RDA le connaissent surtout pour avoir composé l'hymne national est-allemand, d'après un poème de Johannes R. Becher. Documentaire.
- 20.30 8 1/2 journal
- 20.40 Transit  
Magazine conçu par D. Leconte. Réalisé par M. Hermant.

A 22 h 10

**Cirque Gosh**

Réalisation de Guillaume Debrouse (1992 - 75').  
Depuis sa création en 1990 à Berlin, Gosh révolutionne le monde du cirque en proposant une nouvelle écriture: l'alliance d'une musique de jazz, rock'n roll, et d'un humour désopilant. Ses cinq musiciens et ses sept artistes de rue ont décidé de s'unir autour du metteur en scène québécois Michel Dallaire pour créer un mélange inédit: «Artistic in concert». Les personnages de ce spectacle, loufoques et poétiques, sont tous artistes.

- 23.25 Lire et écrire  
Un magazine littéraire conçu et animé par Pierre Dumayet. Pour ce premier numéro Pierre Dumayet rencontre Marguerite Duras.
- 0.20 Rencontre  
Production et réalisation de Gilles Le Gallic. Rediffusion.

**Suisse italienne**

- 9.55 Marie Curie. 11.20 Max Folliès. 11.35 Maguy. 12.05 Cartoni a mezzogiorno. 12.35 Laverne et Shirley. 13.10 V. Convegno internazionale della scienza e società. 13.50 Swiss-Brass 1992. 14.15 Marina. 14.45 Heimat. 15.45 L'avventura e la scoperta. 16.20 Cuori senza età. 16.45 Il disprezzo. 17.25 Tutitiva? 18.00 Balki e Larry. 18.25 In bocca al lupo! 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.30 Centro. 21.30 I cavalieri della mente. 22.20 TG sera. 22.35 Siore e siori, bona sera. 23.00 Shining (film).

**RAI Italie 1**

- 13.30 Telegiornale Uno. 14.00 Fatti, misfatti e... 14.30 Cronache italiane. 14.45 Buona fortuna. 15.00 DSE. Supertelevision. 15.30 L'albero azzurro. 16.00 Big! 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Telegiornale Uno. 18.10 Italia: istruzioni per l'uso. 18.45 Ci siamo? 20.00 Telegiornale Uno. 20.40 Il viaggio di Natty Gan (film). 22.25 Caffè italiano. 24.00 Telegiornale Uno. 0.40 Mezzanotte e dintorni. 1.10 Assassini del karaté (film). 2.55 Telegiornale Uno. 3.10 L'isola di Arturo (film). 4.40 Telegiornale Uno. 4.55 Stazione di servizio. 5.25 Diverlimenti.

**tve Espagne**

- 12.00 Sefarad '92. 13.00 Euronews. 13.30 Jara y Şedal. 14.00 No te rias que es peor. 14.30 Te espero en Madrid. 15.00 Telediario 1. 15.30 El show de la Una. 17.45 Para nosotros. 18.30 Clementina. 19.00 Jugando a vivir. 19.45 Pasa la vida. 21.00 Telediario 2. 21.30 Un, dos, tres. 24.00 Crónicas del mal. 0.30 Telediario internacional. 1.30 El informe del día.

**RTP Télévision portugaise**

- 18.30 Rosa dos ventos. 19.30 Chuva na areia. 19.55 A maravilhosa expedição as ilhas encantadas. 20.00 Telegiornal. 20.30 Cinzas. 21.00 Sexualidades. 21.50 Carlos Cruz.

**Eurosport**

- 14.00 Billard américain. 15.00 Hockey sur glace. 17.00 Football gaélique. 19.00 International motorsport. 20.00 Motocyclisme. 21.00 Eurofun. 21.30 et 0.30 Eurosport news. 22.00 Boxe. 23.30 Billard.

**RADIO**



- Infos SSR: 6.00; 7.00; 8.00; 10.00; 12.30; 15.00; 17.00; 18.00. Infos RTN: 6.30; 7.30; 12.15; 17.45. - 6.10 La Matinale. 6.45 Sports. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.15 PMU. 8.20 Journal immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.01 Arc-en-ciel. 10.30 Pays de Neuchâtel/Les Pouces Verts. 11.15 Les mariés de la semaine. 11.35 PMU. 12.50 Panaché. 13.00 Les dédicaces. 14.00 L'origine des bêtes. 14.15 Astuce. 15.15 Histoire d'une chanson. 15.30 Sketch. 15.45 Fait divers. 16.00 Le hit. 17.30 Ticket corner. 18.30 Magazine régional. 19.00 Eglises Actualités. 19.30 Toutes les musiques. 20.00 Crise de croissance. 22.00 Club Plateau Libre. 0.00 Juke-Box.

**La Première**

- 9.05 Les petits déjeuners, en direct des Journées cinématographiques de Soleure. 10.05 5 sur 5. 11.00 Info pile + Bulletin boursier. 12.30 Journal de midi. 13.15 Après-midoux. 17.00 Info pile + bulletin boursier. 17.30 Journal du soir. 17.49 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka, en direct du Casino du Locle: Radio impro. 22.05 Les cacahuètes salées. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Les cacahuètes salées. 0.05 Programme de nuit.

**Espace 2**

- 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Les temps qui courent. 11.30 Entrée public. 13.00 Rue des artistes. 13.30 Dessine-moi une histoire. 13.45 Musique d'abord. 17.05 L'avenir en jeu. 17.45 Bleu comme une orange. 18.00 Demain la veille. 18.05 En quête de disques. 19.05 JazzZ. 20.05 Plein feu. 20.30 Da camera. 22.30 Journal de nuit. 22.40 La marche de l'Histoire. 23.50 Novitats. 0.05 Nocturno.

**Suisse alémanique**

- 5.00 Guten Morgen. 7.00 Morgenjournal. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. 10.00 Etcetera. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Mittagjournal. 13.05 Rendez-vous Magazin. 14.00 Siesta. 16.30 Siestafon. 17.00 Welle Eins. 18.03 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.15 Alpändlermusik. 20.00 Hörspiel. 21.00 So het's tont am Bündner Ländlermusikgräfle z'lgis-Landquart. 22.00 Nachtexpress. 1.00 Nachtclub.

**FM France Musique**

- 7.10 Mesure pour mesure. 8.30 Les carnets de Radio France. 9.10 Les mots et les notes. 11.33 Laser. 12.38 Les démons de midi. 14.02 Espace contemporain. 14.45 Retrouvailles. 16.18 La boîte à musique. 17.33 France musique prend le métro. 18.02 Domaine privé. 19.05 Soliste: Mstislav Rostropovitch. 19.33 Les rendez-vous du soir. 20.30 Concert de l'Orchestre national de France. 23.09 Jazz-club. 1.05 Papillons de nuit: la musique et le film.

Un film conforme aux intentions de son créateur: F. F. Coppola

# Le retour de Dracula

Faut-il admirer la force avec laquelle les Américains savent lancer leurs produits les plus coûteux ou déplorer ce matraquage? Les deux à la fois! Qui n'a pas lu des considérations sur Bram Stoker, l'auteur de la nouvelle, des filmographies et préférences parmi les dizaines et les dizaines de versions inspirées par le personnage de Dracula. Mais il y a heureusement aussi un très grand film...

suicida. Vlad maudit Dieu et devint Satan. Dram Stoker et Coppola après tant d'autres, ont tiré de ces lointains faits, probablement en partie authentiques, un mythe puissant, celui du vampire.

Mais voici que le comte Dracula fait venir en son château un jeune avoué britannique, Jonathan. Il retrouve alors Elisabetha dans les traits d'une photo de Mina, la fiancée du jeune Anglais. Il part pour la reconquérir, puisqu'elle lui appartient depuis des siècles. L'authenticité devient alors celle de la plausibilité de la reconstitution, puisque nous sommes en 1897, aux débuts du cinéma.

## ÉMOUVANT

L'originalité de ce «Dracula» diffère de tant d'autres, c'est probablement d'avoir accordé une place essentielle à l'histoire d'amour entre Vlad et Elisabetha, devenue celle du comte Dracula, réincarné en un troublant ainsi que beau Vlad, et de Mina. Cet amour est à la fois romantique et contemplatif autant que sensuellement brûlant. Car dans la morsure, il y a la notion de plaisir érotique, l'étroit lien mythique de la vie et de la mort.

## EFFRAYANT

Un vampire, mort-vivant à métamorphoses, ne peut pas ne pas provoquer des moments de saine terreur. On empale des ennemis, on se transforme en



Le comte Dracula

Puissance du mythe du vampire remontant au XVe siècle en Roumanie.

(sp)

monstre; l'orage éclate, les éclairs illuminent le décor, la musique siffle comme le vent, et ainsi de suite. Les effets pour faire peur, sans provoquer de sourires complices, sont magnifiques... et indispensables pour le respect du genre.

## GOTHIQUE

Coppola, avec ce «gothique», fait certainement allusion au style visuel qu'il impose à son film, à la forme par conséquent, aussi bien dans le montage ample que dans la construction des décors, tel le château sur son éperon rocheux, ses salles rappelant le côté gothique des cathé-

drales. Peut-être fait-il aussi allusion à ces peintres dont il affirme s'être inspiré, de Botticelli à Klimt. A remarquer encore combien les costumes dessinés pour ce film s'intègrent au décor. Et ce film en couleurs joue sur trois teintes de base, un orangé pour certains intérieurs; le bleu nuit en extérieurs, accompagnés de noir; le rouge qui peut alors éclater!

## MAGIQUE

Incontestablement, le pré-général rend hommage au *Ran* de Kurosawa, dont du reste Coppola fut coproducteur. Et comme le Japonais rendait, lui,

hommage à Eisenstein, celui de *Newsy* et d'*Ivan le Terrible*, ton est donné d'emblée. N'y a-t-il pas d'art plus magique que le cinéma? Et Coppola, avec son fils Roman, de rendre à celui-ci d'autres hommages, furtif à Lumière et évident à Méliès, dont *Dracula* propose une sorte d'anthologie des trucages artisanaux. Ah! le petit train qui traverse les décors...

Mais il se pourrait même que ce *Dracula* soit inséré aussi dans la fin de notre XXe, avec ses angos, ses fantasmes, le besoin d'autres choses, le sang contaminé par un virus...

Freddy LANDRY

## CINÉMAS

### LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (p 23 72 22)  
Voir sous spectacles.
- CORSO (p 23 28 88)  
**Des hommes d'honneur** (de Rob Reiner avec Tom Cruise, Demi Moore), 12 ans, tous les jours 18 h 30, 21 h, sa, di, me aussi 16 h.
- EDEN (p 23 13 79)  
**Les experts** (de P. Alden-Robinson avec R. Redford), 12 ans, tous les jours, 18 h, 20 h 45, sa, di, me aussi 15 h.
- PLAZA (p 23 19 55)  
**Sister Act** (de E. Ardolino avec W. Goldberg), pour tous, tous les jours 16 h 30, 18 h 45, 21 h.
- SCALA (p 23 19 18)  
**Dracula** (d'après B. Stoker avec Gary Oldman, Winona Ryder, Anthony Hopkins), 16 ans, tous les jours, 15 h, 18 h, 20 h 30.

### NEUCHÂTEL

- APOLLO 1  
15 h, 20 h 15, Le grand pardon (de A. Arcady avec R. Hanin), 16 ans, 18 h, Vieille canaille (de G. Jourd'hui avec M. Serrault, P. Richard), 16 ans.
- APOLLO 2  
15 h, 20 h 45, Fatale (de L. Malle avec J. Binoche), 16 ans, 18 h, Le secret de Veronika Voss (de Rainer Werner Fassbinder).
- APOLLO 3  
15 h, La belle et la bête (de Walt Disney), pour tous, 17 h 45, 20 h 30, Bodyguard (de Mick Jackson avec K. Costner et W. Houston), 12 ans.
- ARCADES  
15 h, 18 h, 20 h 30, 23 h, Sister Act (de E. Ardolino, avec W. Goldberg), pour tous.
- BIO  
15 h, 18 h, 20 h 30, Qiu Ju, une femme chinoise (de Zhang Yimou avec Gong Li), 12 ans.
- PALACE  
14 h 30, 17 h 30 en V.O., 20 h 15, 23 h, Dracula (d'après B. Stoker, avec G. Oldman, W. Ryder), 16 ans.
- REX  
15 h, 18 h en V.O., 20 h 30, Jeux d'adultes (de A. J. Peckula avec K. Kline), 16 ans.
- STUDIO  
15 h, 18 h en V.O., 20 h 30, Des souris et des hommes (de et avec Gary Sinise), 12 ans.
- COUVET
- COLISÉE  
relâche.
- SAINT-IMIER
- ESPACE NOIR  
21 h, Angst essen seele auf (de R. W. Fassbinder).
- TRAMELAN
- CINÉMATOGAPHE  
20 h 30, J.F. partagerait appartement (de B. Schroeder avec B. Fonda), 16 ans.

Petit bilan des «Films du Sud» du 7e Festival de Fribourg

## Le nouveau monde du cinéma

Le septième Festival de films de Fribourg a fermé ses portes dimanche dernier, mais n'est pas terminé pour autant: une sélection des «Films du Sud» qui y ont été présentés circule ces jours en Suisse; et en attendant leur venue à La Chaux-de-Fonds (du 2 au 8 février) et à Neuchâtel (du 10 au 18 février), tentons une analyse de ces films qui ouvrent peut-être un nouveau monde du cinéma.

Il est frappant de constater que si le public accourt en masse à Fribourg pour découvrir de l'intérieur les «autres mondes» de ces cinéastes du Sud, il se préoccupe moins de la nature de leur vision. C'est là, pourtant, que se situe à mon sens la «révélation» de ce festival.

## MÊMES THÈMES...

En effet, même si leurs origines socio-historiques sont différentes, la plupart de ces cinéastes du Sud traitent de thèmes et d'histoires assez semblables à leurs confrères du Nord. Politiques, souvent, puisqu'ils dénoncent des dictatures ou des drames sociaux plus aigus qu'en Occident, ces auteurs n'en racontent pas moins des histoires d'amour et de souvenir, des polars ou des comédies.

Toutefois, le Mexicain Paul Leduc réalise son *Latino bar* sans aucune parole et reste

pourtant extraordinairement riche de sens; le Syrien Mohamed Malass filme *La nuit* du passé de son pays comme un poème; et la Chinoise Li Chaohong évoque le massacre de Tian An Men à travers un drame rural et réflexif adapté de Garcia Marquez.

## ... AUTRES MANIÈRES

Ce qui fait, foncièrement, l'originalité de ces cinéastes, c'est que ces exclus, ces parias du monde ont un rapport bien plus critique que les Européens sur le modèle dominant — et écrasant — du cinéma, le modèle américain qui contamine depuis longtemps la plupart des «créateurs» occidentaux.

Critiques envers le néo-colonialisme des images (qui domine partout, à Cuba comme en Chine, en Syrie comme en Afrique), conscients pour le constater tous les jours sous ses aspects plus sociologiques (le rêve américain), ces cinéastes n'ont de cesse de créer en reniant cette influence et en cherchant avec courage et originalité de nouvelles formes cinématographiques: jusqu'au Taiswanais Edward Yang qui fait de cette influence américaine la déchirure profonde qui sourd dans sa *Belle journée d'été*, et qui porte ses jeunes Chinois exilés à Formose à tuer par rien.

Frédéric MAIRE



Un matin couleur de sang

Le film de Li Chaohong a remporté ex-aequo le grand prix du Festival de Fribourg (sp/fff)

Une certaine image de l'Amérique

## Robert Redford, l'expert

**Divertissement parfaitement cablibré, Les experts exhibent dès cette semaine tout leur savoir-faire en première neuchâteloise; le film de Phil Alden vaut surtout par sa distribution; à la tête d'un commando déjouant les filibustes informatiques, l'on retrouve, au meilleur de sa forme, un certain Robert Redford!**

## JOLIE SURPRISE

A dire vrai, ce début d'année semble lui appartenir: outre cette prestation, Redford nous réserve pour très bientôt une jolie surprise avec la sortie de son troisième long métrage; intitulé *Et au milieu coule une rivière*, celui-ci constitue l'adaptation d'un petit bouquin à nul autre pareil, ruminé durant près de quarante ans par Norman

McLean, qui se décida à le publier à l'âge de septante-trois ans! Traitant surtout de la fameuse pêche à la mouche, ce récit picaresque aurait éveillé chez Redford quelque reminiscence proustienne.

Eh! oui Redford semble déjà parvenu à l'âge où l'on se souvient (cinquante-cinq ans): timide, sauvage, mal coiffé, aurait-il pu se douter que sa première performance d'acteur, un rôle de second plan dans *La guerre est aussi une chasse* (1962), de Denis Sanders, allait produire une telle réaction en chaîne? En effet, tous les rôles à venir hériteront de la solitude, du courage désintéressé, du jeune soldat idéaliste qu'il incarnait en quelques plans dans le film de Sanders.

## L'AURA DE LA STAR

En quelques films, Redford va maîtriser cette nouvelle image mythique du héros américain; succédant sur le plan historique, à John Wayne — ce qui indique combien l'Amérique s'est métamorphosée durant les années soixante. De *La poursuite impitoyable*, d'Arthur Penn (1966), à *Willie Boy*, d'Abraham Polonski (1969) en passant par *Jeremiah Johnson*, de Sidney Pollack (1972), Redford acquiert ce qui fait d'un acteur une star, l'aura; une aura dont il révèle la dimension forcément mensongère en acceptant des rôles démythificateurs — *Butch Cassidy et le Kid* de G. Roy Hill (1969) ou *Le Cavalier électrique*, de Sidney Pollack (1979). Vincent ADATTE

Anglais-français: la bataille des langues

## Césars: vent de polémique

**Comme chaque année, en mars, toute personne intéressée au cinéma sera vissée devant son téléviseur pour assister à la cérémonie des Césars. En effet, les cinéphiles se sentent concernés par cette grande fête du cinéma qui permet de jauger l'impact des films français et de «côtayer» par petit écran interposé, les vedettes anciennes et nouvelles.**

Mais l'édition 93 s'ouvre sur des polémiques qui ont fusé durant tout le mois de décembre, après la décision prise par l'Académie des arts et techniques du cinéma (AATC) et le Syndicat des réalisateurs, d'exclure des césars hormis du meilleur film étranger, tous les films tournés en langue étrangère... Cette mesure étant prise dans le sillage de celle d'une défense du cinéma français contre la concurrence américaine.

## LEVÉE DE BOUCLERS

Cette décision provoquait une levée de boucliers de la part des

producteurs et réalisateurs de toute une série de films à succès sortis en 1992 et qui se voyaient lésés par cette décision. Signaux en particulier *L'Amant*, *1492*, *Lunes de fiel* ou *Fatale*. Cette initiative modifiait passablement les règles du jeu des nominations d'une part, et perturbait le suivi commercial potentiel de la distribution des Césars du 6 mars, puisque les films exclus ne bénéficiaient pas du coup de pouce de relance induit par la cérémonie retransmise par les chaînes de télévision.

Des producteurs et réalisateurs importants comme Claude Berri, Louis Malle, Roman Polanski, particulièrement concernés, protestaient avec violence contre la décision, Jean-Jacques Annaud menaçant même de s'exiler aux Etats-Unis. Alain Goldman, producteur de *1492* signalait, lui, que cette manœuvre compromettrait la promotion des produits audio-visuels français les plus compétitifs sur les marchés étrangers.

## PRIORITÉ AU FRANÇAIS

A la mi-janvier 93, les principaux intéressés se réunissent pour prendre une décision que le ministre de la culture Jack Lang saluait comme étant «en harmonie avec les deux axes de la politique du cinéma menée depuis dix ans: d'une part assurer une large ouverture du cinéma français sur tous les autres cinémas du monde, d'autre part, accorder une priorité aux films tournés en langue française».

Finalement donc, on a décidé de n'appliquer la restriction qu'au seul César du meilleur film, ainsi donc Juliette Binoche peut être «nommée» comme meilleure comédienne, Gérard Depardieu comme meilleur comédien, ou Gérard Brach comme meilleur scénariste.

Il sera intéressant de découvrir comment la profession va réagir dans sa désignation des «nommés» 100% francophones ou pour ceux ayant «parlé anglais». Jean-Pierre BROSSARD

## Deux exercices difficiles en perspective

## CS Holding: tâche ardue

A l'issue d'une réorganisation en profondeur du groupe Crédit Suisse, CS Holding, auparavant filiale de la banque Crédit Suisse, a été érigé à la fin 1989 en société faitière du groupe. Ce groupe se nomme aujourd'hui: le CS Holding. Ce réaménagement «interne» avait notamment pour objectif d'assurer une large expansion des affaires tant dans le secteur bancaire que dans d'autres domaines d'activités.

DEMAIN:  
la BD

## UN PEU DE MONNAIE

L'effet Clinton issu de l'élection présidentielle américaine de novembre dernier s'est largement estompé pour ne pas dire volatilisé. Finis les belles promesses électorales et les longs discours; l'opinion publique américaine aspire à ce que des actes soient posés. Pas surprenant donc si le «consumer confidence» publié lundi passé s'inscrivait à 77% contre 78,3% en novembre. La balle est dans le camp du président nouvellement élu lequel se doit d'agir vite. Du même coup le dollar se révèle quelque peu fébrile reculant jusqu'à Fr. 1.4390 en début de semaine. Par contre dans le SME c'est le statu quo presque parfait. Quant à notre franc, le différentiel de taux d'intrêt DM/SFr (3% env. en défaveur du Fr.s.) pénalise lourdement notre devise. Longtemps encore...

## Le dollar

La publication ce vendredi de toute une batterie d'indicateurs économiques (commandes de biens durables, dépenses des consommateurs et revenus personnels) devraient redonner un certain allant au billet vert. D'ailleurs, de Fr. 1.4390 et DM 1.5620 le dollar s'inscrivait à Fr. 1.4550 et DM 1.5750 à l'ouverture des marchés jeudi matin. De plus, à long terme (3-6 mois) les perspectives restent favorables à la devise américaine.

## La livre anglaise

La baisse du «prime rate» de 7% à 6% promulguée par les autorités monétaires britanniques mardi matin a précipité le sterling dans ses derniers retranchements. C'est ainsi qu'il s'affichait à Fr. 2.2140, DM 2.3990 en milieu de semaine contre Fr. 2.26 une semaine auparavant. L'hiver sera long...

## Le deutsche Mark

La Buba reste imperturbable dans sa politique monétaire plus restrictive que jamais. Une toute prochaine baisse des taux d'intérêt allemands relève presque du domaine de l'illusion, inflation oblige. Pas étonnant donc si le DM gagne encore du terrain face à notre franc principalement, cotant Fr. 92.30/40 en clôture mercredi.

## La peseta espagnole

Fr. 1.2980/1.3020 en cours de semaine contre Fr. 1.26 deux mois auparavant. Des taux d'intérêt encore trop élevés (jusqu'à 12,75% à 3 mois sur l'Euromarché) ne sont pas étrangers au regain de forme de la devise ibérique.

Depuis le début de l'hiver la désescalade des taux est engagée en Europe, exception faite de l'Allemagne. Malgré cela, les signes avant-coureurs de la reprise économique ne sont toujours pas perceptibles. Sans un geste préalable des autorités de Bonn le printemps économique se fera encore longtemps attendre...

Par Georges Jeanbourquin de la Société de Banque Suisse

Suisse. Par ailleurs, la faible rentabilité actuelle de la BPS (marge nette de 5% en 1991 contre 16% pour l'UBS et la SBS; rendement des fonds propres de 3% contre 8,1% pour la SBS) entrainera CS Holding dans une très lourde et longue phase de restructuration alors que la concurrence sur sol helvétique s'accroît.

Si à court terme (exercice 1993 et 1994), cette reprise pénalisera les résultats du nouveau «poids lourd» du monde bancaire helvétique, elle pourrait permettre, à long terme, à CS Holding de lutter à armes égales avec ses concurrents, le volume des affaires étant un élément fondamental dans le succès (et la rentabilité) des activités domestiques.

## SERVICES UNIVERSELS

Détenue à raison de 100% par CS Holding, le Crédit Suisse offre tous les services d'une banque universelle, avec comme particularités, une plus grande présence dans le négoce des titres et des instruments financiers synthétiques ainsi qu'une moins grande exposition dans les affaires hypothécaires. Ce groupe

bancaire représente la participation la plus importante détenue par CS Holding.

Dans les autres participations de CS Holding, on trouve le groupe CS First Boston, société financière qui a connu en 1990 une année critique à la suite de difficultés qu'ont rencontrées certains de ses clients. Après avoir détenu quelque 45% de CS First Boston, CS Holding a réinjecté quelque 300 millions de dollars d'argent frais dans le capital du CSFB, cette opération lui permettant de devenir majoritaire à raison de 64%.

Des participations sont également détenues dans Elektrowatt (45%), entreprise active dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie et des services; dans Fides (100%), une société fiduciaire, et dans CS-Life (100%), une société ayant pour but d'établir un lien entre les assurances vie et les fonds de placement. Dernière née dans les participations détenues par CS Holding, le groupe Leu (56,5%) issu des banques Leu, Hoffmann et Cantrade a été constitué au milieu de l'année 1990.

Quant à la BPS, qui devrait être intégrée dans le groupe du

Crédit suisse, elles est particulièrement active dans le domaine des prêts hypothécaires et commerciaux en Suisse avec une importante clientèle de petites et moyennes entreprises. Actuellement en proie à des difficultés liées à la conjoncture helvétique, la BPS a dû procéder en 1991 à des dissolutions de réserves latentes et devrait encore en 1992 et 1993 faire face à des besoins de provisionnement très importants.

## SUCCÈS RETROUVÉ EN 1991

L'exercice 1991 a permis à CS Holding de renouer avec le succès puisqu'un bénéfice de 980 millions a été généré, ce qui représente un gain supérieur de 15% par rapport à la bonne année qu'a été 1989. En effet, CS First Boston et Leu Holding n'ont plus eu à supporter de charges extraordinaires comme cela avait été le cas en 1990. Par ailleurs, l'année a de nouveau été excellente pour le secteur et plus particulièrement pour la banque Crédit suisse (dont le bénéfice net progressait de 57,3%). Néanmoins, cette excellente reprise des affaires n'a pu infléchir la décision de l'agence

Moody's, société américaine spécialisée dans l'analyse et l'évaluation de la qualité des débiteurs, de «dégrader» le Crédit Suisse de son «rating» AAA (la plus haute évaluation) et de lui accorder le «rating» inférieur: AA. Ce changement ne remet néanmoins pas en cause la solvabilité du Crédit Suisse et doit être replacé dans son contexte. En effet, quelques rares instituts bancaires, dépourvus de tutelle étatique, arborent encore la notation AAA et nombreuses ont été les banques japonaise et américaines à avoir été plus sévèrement dégradées.

## RÉSULTATS MITIGÉS EN 1992

Les résultats de l'exercice 1992 devraient se révéler mitigés puisqu'une croissance bénéficiaire de 7% est anticipée. La baisse des taux d'intérêt à court terme au cours du second trimestre 1992 a permis aux instituts bancaires de reconstituer en partie leurs marges sur les affaires de crédit en Suisse ce qui a favorablement influencé le compte de résultat. Néanmoins CS Holding à dû, à nouveau, faire face à des débiteurs en difficulté et se doit de constituer des provisions importantes qui viendront ternir les excellents résultats obtenus dans les secteurs titres et instruments dérivés, l'une des spécialités de CS Holding.

En 1993, en tenant compte de l'absorption de la BPS, la croissance attendue des résultats est de 16% pour le «nouveau» CS Holding. Néanmoins, en termes de rapport «cours sur bénéfice» par titre, la mise sur le marché de 4.050.000 nouvelles actions nominatives (en échange des titres de la BPS) entraîne une dilution des bénéfices par titre importante (14%), ce qui réduit la progression du résultat par titre à 2%.

Devant les difficultés de la tâche qui attend CS Holding (restructuration de la BPS), nous estimons que celui-ci devrait souffrir de la comparaison avec les deux autres grandes banques lors des exercices 1993 et 1994. De ce fait, il nous semble opportun d'éviter les titres CS Holding si l'on désire participer à la progression attendue des titres bancaires en 1993. En effet, à 9,5 fois les bénéfices 1993 estimés, les titres de CS Holding ne nous semblent pas particulièrement avantageux dans le contexte de la reprise de la BPS et des efforts qu'il faudra consentir pour améliorer la rentabilité des entités domestiques au cours des prochaines années.

Th. H.

Par Thierry HERTIG  
de Darier, Hentsch & Cie

Groupe souvent décrit comme ayant une menée des affaires extrêmement dynamiques et innovatrices, Crédit Suisse Holding a, de nouveau, surpris de nombreux observateurs en procédant à une offre publique d'échange (OPE) portant sur l'ensemble du capital de la BPS (Banque populaire suisse). En cas d'acceptation de cette offre (trois nominatives CS Holding sont proposées en échange de deux parts sociales ou de 10 bons de participation BPS), le CS Holding deviendrait le premier groupe du secteur bancaire en termes de somme de bilan (270 milliards - données 1991) et de produits bruts (9019 millions - données 1991). Néanmoins, en termes de bénéfice net, vu la situation difficile dans laquelle se trouve la BPS, CS Holding ne pourra encore rivaliser avec l'UBS qui génère une marge nette nettement supérieure (données 1991).

## STRATÉGIE

Les raisons de cette nouvelle expansion peuvent paraître paradoxales, puisque la stratégie actuelle des grands groupes bancaires suisses s'oriente vers l'extension de leurs affaires à l'étranger et la réorganisation de leurs activités sur sol helvétique qui doit améliorer la rentabilité des entités domestiques.

De ce fait, CS Holding - la plus internationale des banques suisses en termes d'actifs (63% de ceux-ci sont sis à l'étranger) - renforce fortement sa présence sur sol helvétique puisque la BPS est avant tout active en



Le siège du Crédit Suisse

CS Holding, la plus internationale des banques suisses, s'est renforcée en Suisse avec l'acquisition de la BPS. (ASL-a)

## A la corbeille

## Un sentiment partagé

D'un côté, une économie européenne qui se cherche et s'apprête à vivre une année 1993 encore pénible avant de réémerger en 1994, l'Allemagne et la France entrant clairement en récession.

Chronique boursière de  
Philippe REY

On note d'ailleurs des divergences de cycles au sein de l'Europe. D'un autre côté, une orientation baissière des taux d'intérêt européens, qui va s'accroître lorsque la Bundesbank se décidera enfin à assouplir sa politique monétaire, avec une baisse de ses taux directeurs et un accroissement de la base monétaire.

Une modification du comportement des dirigeants de la Buba semble peu probable dans un avenir proche, en particulier le 4 février prochain. Une telle décision ne sera prise que quand on sera sûr que les pressions infla-

tionnistes sont définitivement jugulées. Cela nécessite la mise en application en Allemagne d'un pacte de solidarité crédible impliquant des efforts de chaque catégorie de partenaires sociaux.

## DES FORCES ANTAGONISTES

En bref, les marchés boursiers européens sont animés actuellement par des forces antagonistes: les mauvaises nouvelles n'ont pas encore été escomptées, ou des nouvelles moins bonnes qu'attendues, surtout au plan microéconomique, c'est-à-dire à l'échelle des sociétés cotées en bourse. Ainsi les perspectives pour l'année en cours et l'évolution des affaires au premier trimestre risquent-elles de peser sur les cours boursiers au printemps prochain lors des conférences de presse sur les résultats 1992. Mais le risque de correction est limité, car l'on s'attend à une diminution sensible des taux

d'intérêt d'ici la fin de cette année, avec, en filigrane, une nette amélioration du climat conjoncturel en 1994. Espérons que cela se passera! Si cette évolution se confirme ou se dessine plus nettement dans le courant de cette année, les marchés boursiers connaîtront alors une reprise durable, d'autant plus que le dollar devrait bien se tenir du fait d'un rebond de l'économie américaine. Cette toile de fond devrait induire un certain optimisme. Toutefois, il ne faut pas oublier que la reprise économique demeure fragile aux Etats-Unis. On n'est pas à l'abri d'une rechute Outre-Atlantique. Il subsiste un fort excédent des capacités industrielles dans le monde. Cette situation va entraîner un accroissement du chômage. D'autre part, les pays occidentaux, hormis le Japon, n'ont pas d'autre choix que de pratiquer des politiques budgétaires procycliques. En d'autres termes, ils sont confrontés à un

déficit budgétaire qui limite considérablement leur marge de manœuvre en matière de relance, si bien que l'effort principal repose sur les épaules des banques centrales, lesquelles s'avèrent encore trop restrictives en Europe et desquelles se démarque désormais la Banque d'Angleterre par la force des choses.

Keynes doit tout simplement se retourner dans sa tombe face à l'impéritie de certains ministres des finances! En résumé, il existe le danger d'une stagnation de l'économie mondiale, d'une reprise qui se fera attendre. Il y a en particulier le risque que la Bundesbank change d'attitude plus tard et de façon plus réservée que prévu.

## FOTOLABO ET BIL

Du point de vue microéconomique, deux satisfactions certaines existent avec Fotolabo, qui a réalisé un exercice 1992 surprenant en bien ainsi que la Banque

in Liechtenstein (BiL) à Vaduz. Fotolabo a accru l'an dernier son chiffre d'affaires de 25% et probablement de 50% son bénéfice net. 1993 sera également un bon cru. En effet, tous les marchés commencent à produire leur propre substance à l'étranger. De plus, Fotolabo a déjà amorti le rachat du laboratoire américain. Quant à l'effort consenti en Allemagne, il est également amorti. D'ici deux ans, ce pays fera peut-être mieux que la Suisse.

En ce qui concerne BiL, elle vient d'annoncer une hausse de 17,6% du bénéfice net, qui permet à la rentabilité des fonds propres de passer au-dessus de 10%. Il faut attendre encore les résultats consolidés du groupe BiL GT. Conservez l'action au porteur Fotolabo et prenez des bénéfices sur le bon de participation BiL à partir de 350 francs.

Ph. R.